

Counterculture anno 21

Peur, défiance et victimisation : Qui sont les marcheurs en blanc ? Un reportage

Verdir le plateau

Restopolis, en passe de devenir une administration à part entière, lance un nouveau programme pour plus de durabilité dans les cantines scolaires. Aux prestataires de s'adapter

Més que un banquer

Un banquier condamné par défaut en 2016 à six ans de prison se défend devant le tribunal correctionnel pour réduire sa peine. Le système pré-Gafi ressurgit. Un procès pour l'histoire

Plaidoyer pour la recherche fondamentale

Le FMI invite les États à soutenir la compréhension des phénomènes naturels

Komm, ënnerschreif!

Ein Parteichaf ohne Einkommen, laxer Regeln und dann ein Putsch. Drei Prozesstage in der Affäre Frank Engel und CSV Frëndeskrees

Photo : Gilles Kayser



Counterculture 2021

Bernard Thomas

Peur, méfiance et victimisation : Portraits de « marcheurs en blancs »

Un rassemblement de Luxembourgeois classe moyenne. Les 3 000 hommes et femmes vêtus de blanc, venus marcher vendredi soir dernier pour « la liberté de choix » en matière vaccinale, étaient majoritairement des autochtones quadras et quinquagénaires, parmi lesquels de nombreux fonctionnaires. Ils finiront devant la mairie sur le Knuedler, lâchant des ballons et scandant « Mir si fräi », suivi de « touchez pas nos enfants ». Une voix solitaire s'élève : « Bettel, démission ! », mais ne trouve personne pour reprendre en chœur le slogan.

En descendant le cortège à contre-courant, nous avons parlé à une trentaine de marcheurs en blanc. Leurs positions étaient disparates et contradictoires, oscillant entre prudence vaccinale, indignation libérale, ésotérisme New Age, libertarianisme individualiste et paranoïa complotiste. Un message brouillé porté par une communauté éclatée, dont les seuls points communs sont la défiance vis-à-vis des autorités et la peur ; peur d'une dictature sanitaire, d'un empoisonnement, d'une perte d'emploi.

Dans leur écrasante majorité, les manifestants n'étaient pas vaccinés et ne portaient pas le masque. À la question de savoir si quelque chose pouvait encore les convaincre de se

Certains marcheurs en blanc se comparent aux « Juifs en 1933 », et on sent comme une jouissance de pouvoir enfin s'identifier en tant que membre d'une minorité persécutée

faire piquer, la réponse était quasi unanime : « rien ». Une retraitée toutefois concédait : « Je le ferais s'il s'agissait d'une vraie épidémie », c'est-à-dire « um lafende Band stierwe Lait, stierwe Lait, stierwe Lait. » Politiquement, les antivax constituent un groupe panaché. Quand on leur demande pour quel parti ils ont voté aux dernières élections, les réponses varient grandement, allant du CSV aux Pirates, en passant par les partis au gouvernement. Or quand on veut savoir qui ils comptent voter aux prochaines législatives, la réponse se résume souvent à l'ADR, « la seule chose qui nous reste », estime ainsi un marcheur en blanc. Donner une estimation du futur poids électoral de cette nébuleuse serait pourtant hasardeux. L'ADR tente de rassembler les ressentiments diffus en les dirigeant contre la révision constitutionnelle. Une surface de projection idéale. Des antivax aux monarchistes, en passant par les adeptes du *homeschooling*, chacun y trouvera du sien.

Pour beaucoup, ce fut la première manif. Elle faisait l'effet d'un exutoire, d'une thérapie collective, alors que, dans leurs contextes professionnels respectifs, les antivax se sentent de plus en plus isolés. De nombreux manifestants disaient être quasiment les seuls à ne pas être vaccinés

sur leur lieu de travail. « Le chef dans mon administration commence à me mettre la pression », raconte une employée. « Bon, on reste collègues, mais après le discours du Premier, ça se voyait qu'il se sentait plus fort ». Deux lycéens de 19 ans, tous les deux non-vaccinés, disent que leurs camarades de classe se moquent de deux : « Ils nous traitent de complotistes ».

Chez certains on sent comme une jouissance de pouvoir enfin revendiquer le statut de minorité persécutée. Ce discours victimisant se construit par analogie avec le régime nazi : « Étoile jaune ! Une dictature ! », crie un ouvrier communal. Un *millennial* au crâne rasé estime : « Si je ne peux plus aller au restaurant, ce sera comme pour les Juifs en 1933. » Un trentenaire explique fièrement qu'il est un vétéran des manifestations contre les mesures sanitaires. Puis énonce, sereinement : « Monsieur Bettel a visité Auschwitz non pas pour commémorer, mais pour y chercher des idées ! » L'appellation même de « marche blanche » peut sembler obscène, puisque le terme désignait à l'origine le mouvement de solidarité avec les parents des enfants victimes de Marc Dutroux, il y a tout juste 25 ans. « Nous ne laisserons personne toucher à nos enfants », lit-on sur le tract, non signé, qui appelait à la marche de vendredi



Vendredi dernier, devant la Philharmonie



Le sens de la mise en scène: Benoît Ochs, nouvelle star des antivax



Un manifestant attend le départ du cortège



Bas Schagen, passé de la planète RTL à gentil organisateur des antivax



Marcheurs en blanc devant la Chambre

dernier. (La commune ne veut communiquer le nom de l'organisateur, sous prétexte qu'il s'agirait d'« une personne physique ».)

Envers le journaliste en particulier on exprime peu d'animosité, mais énormément envers les médias en général. « La presse normale ne donne pas les vrais chiffres » ; « on nous cache beaucoup de choses » ; « haut muss een alles hannerfroen, alles ». On cite une ribambelle d'études : des scientifiques aux qualifications douteuses, des informations glanées « sur Internet ». Plus la référence se situe en-dehors du *mainstream* scientifique, plus elle semble authentique et digne de confiance. Le terme de « vérité » revient sans cesse, vérité qui est tue, cachée, réprimée. Un fonctionnaire disserte sur les bienfaits du régime alcalin, puis ses explications prennent une tournure sinistre : « Aux États-Unis, beaucoup de personnes ont été tuées pour que la vérité ne sorte pas ».

Quasiment tous les manifestants interrogés sont présents sur Telegram, la nouvelle alternative « fringe » à Facebook, qu'un manifestant décrit comme « l'endroit où se retrouvent ceux qui veulent s'informer ». La méfiance envers les institutions établies semble généralisée. On ne fait confiance ni au gouvernement, ni à la presse, ni à la science. Pourtant, on n'aura pas rencontré de « corona-sceptiques ». Beaucoup ont eux-mêmes contracté le virus et s'offusquent que leur test sérologique ne soit plus valable au bout de six mois. Une enseignante explique avoir cédé il y a quelques semaines. C'est à contrecœur, pour échapper aux pressions, qu'elle se serait fait vacciner : « Je ne me sentais plus à l'aise. J'avais l'impression qu'on me regardait de travers. » Un employé communal estime que « si mon patron dit qu'il faut le faire, je le ferai ». Ses collègues préféreraient d'ailleurs qu'il se fasse piquer, puisqu'il s'occupe des livraisons des cantines scolaires.

Une peur récurrente est que le vaccin aurait été développé trop rapidement, on craint les effets à long terme. (Bien que ceux-ci soient quasi inconnus pour les vaccins, où les effets adverses apparaissent généralement au bout de quelques semaines ou mois.) Un fumeur de cigarillos estime que se faire vacciner, ce serait « jouer à la roulette russe » : « Xavier Bettel force les gens à commettre suicide ». Puis de regretter que les vaccins cubains, chinois ou russes (« des vaccins corrects ») ne soient pas admis en Europe. Un trentenaire venu à « Mir wëlle keng verkrëppelt Kanner ! », puis tente de résumer un documentaire qu'il a vu sur les machinations de la Gates Foundation en Afrique.

En décembre 2020, des sociologues de l'Université de Bâle publiaient les premiers résultats de leurs recherches menés sur le terrain des « Corona-Proteste ». Même si les « Querdenker » interrogés ne seraient pas particulièrement xénophobes ou islamophobes, le mouvement serait « nach rechts offen ». Les sociologues s'étonnent de la surreprésentation d'indépendants et de diplômés universitaires dans les cortèges contre les mesures sanitaires. On y retrouverait des « gebildete Angehörige der Mittelschicht ». Au Luxembourg, le site Expressis-Verbis veut occuper ce créneau *highbrow*. Après le départ de la

« Nous sommes effectivement en guerre. Je suis prête à mourir pour la vérité », écrit une internaute dans le group chat nëtgepicktLU de Telegram

patronne du Pall Center et présidente de Cargolux, Christianne Wickler, c'est Thierry Simonnelli, un psychanalyste issu de la gauche, a fait son entrée au comité de l'asbl.

Depuis mai, on y retrouve également Benoit Ochs, la nouvelle star du mouvement antivax. Interdit d'exercer pendant un an, le généraliste estimait en juillet que ceux qui administraient aux enfants un vaccin contre la Covid-19 étaient « comparables aux médecins qui se sont retrouvés à Nuremberg ». Mis au ban par sa corporation, il marchait ce vendredi à la tête des hommes et femmes en blanc, recevant une multitude d'accolades et de remerciements le long de la route. Repoussant les photographes de presse, il monta sur le perron de la Chambre des députés, leva les bras vers le ciel et tapa dans ses mains. Entouré de cierges, le Dr Ochs portait ce soir une doudoune d'un blanc virginal. À ses côtés se tenait Bas Schagen, ancien animateur de la planète RTL reconverti en gentil organisateur du mouvement antivax. Dans leur étude, les sociologues de l'Université de Bâle avaient déjà saisi ce sens aigu de la mise en scène : « Wichtiger als die Darstellung der Kritik ist die Selbstdarstellung der Kritiker:innen. Hier findet sich das genuin romantische Motiv der mutigen, heldenhaft-standfesten Widerstandskämpfer:innen, die bereit sind, Opfer zu bringen ».

Il suffit de pousser la porte du groupe « nëtgepicktLU » sur Telegram pour tomber « through the rabbit hole ». La frange la plus extrémiste – et donc très peu représentative – du mouvement antivax s'y donne rendez-vous. Dans un audio-message, un fonctionnaire retraité s'adressait récemment aux 373 autres membres du canal, annonçant « une lettre dangereuse » qu'il venait d'expédier à « tout le monde », « comme du spam ». Cette missive allait enfin exposer toutes les vicissitudes, même s'il n'attendait rien des politiciens, désignés comme les « putes du système » et de la « racaille corrompue » ; à part, bien sûr, Fernand Kartheiser, qui ferait preuve de « Réckgrat ». « Même si je devais mourir en cours de route, je serais facilement remplaçable. Toute révolution a besoin de sacrifices ». Une admiratrice répliquait : « Nous sommes effectivement en guerre. Je suis prête à mourir pour la vérité ». Quelques semaines plus tôt, un internaute avait appelé ouvertement au meurtre du Premier mi-

nistre sur Telegram : « Deen do misst och öffentlech gelyncht gin ».

Ce sont là évidemment des cas isolés, ultra-minoritaires. La grande majorité des marcheurs en blanc revendiquaient un « débat ouvert, respectueux et constructif », des « besorgte Bürger » comme les décrivait le *Tageblatt*. La manifestation s'est déroulée de manière pacifique, même pas sur la route mais sur le trottoir, sans mégaphones ni slogans, une balade paisible plutôt qu'une marche militante. Or, beaucoup de propos entendus ce soir dégageaient des relents complotistes. On pourrait dire qu'après tout, ce ne sont là que des discours, des paroles en l'air, mais ce serait naïf. Car si le Luxembourg était effectivement en train de se muer en État totalitaire, l'insurrection ne serait-elle pas un devoir civique ? Les menaces de mort que le Premier ministre a reçues au lendemain de l'annonce de l'extension du Covid-Check reflètent cette gestation malsaine. Certains ne sont pas sortis indemnes des mois de confinement dans leurs bulles virtuelles.

Ce lundi matin, les deux ministres socialistes Paulette Lenert et Dan Kersch se rendaient à la séance parlementaire accompagnés d'un garde du corps. De manière spontanée, un piquet avait été convoqué pour protester contre la 23^e loi Covid que la Chambre s'apprêtait de voter et qui allait entériner l'extension du Covid-Check (lire page 4). Sur la petite centaine de manifestants, une dizaine décidèrent de suivre les débats depuis le balcon des visiteurs où ne se trouvaient à ce moment que Romain Wolff accompagné de son lieutenant Steve Heiliger. (Le président de la CGFP, qui venait de fixer un « ultimatum » au gouvernement, dévisageant avec gravitas les députés de la majorité assis en contrebas.) Mais avant de monter sur le balcon, les antivax devaient d'abord se faire tester. La Police leur distribua des kits d'autotests gratuits que les manifestants acceptèrent de mauvaise grâce. Prenant finalement place sous les chandeliers du Parlement, ils suivaient le débat avec un sourire sardonique aux lèvres, commentant en live les discours (« Kasperltheater » ; « Dat ass Kabes » ; « Oh vreck »). Le n°1 et le n°2 de la CGFP préféraient quitter la salle.

Au bout d'une heure, alors que Gilles Baum vient de terminer son discours, une dame d'un certain âge lance un timide « Huuh » dans la salle, puis se lève et fait un doigt d'honneur au député libéral. Silence consterné dans la Plénière. Un député s'exclame : « Allerhand ! ». Gilles Baum semble stupéfait. Il reste planté, les bras ballants, au milieu de la salle, puis se ressaisit, remonte à la tribune et dénonce « un geste totalement déplacé ». Priée de partir par la Police, la dame s'en va sans faire de scène. Vaguement intimidés, les neuf manifestants demeurent assis pendant une quarantaine de minutes encore, puis filent à leur tour. La cheffe de fraction verte, Josée Lorsché, est justement en train de raconter « l'histoire à succès » des vaccins et l'« effet pervers » de leur efficacité : « Ils ont si bien agi que de nombreuses personnes ont oublié à quel point étaient terribles les épidémies de tuberculose, de varicelle, de paralysie infantile et de rubéole qui menaçaient encore l'humanité dans les années 1960 ». Mais les antivax sont déjà ailleurs. ●

STATISTIQUES

« Strongly disagree »

Très techno-enthousiaste, le gouvernement a mobilisé 125 millions d'euros pour financer les trois phases du *large-scale testing*. Mais alors qu'il s'agit désormais de comprendre les réticences des non-vaccinés et de développer des stratégies de mobilisation sociale, le ministère de la Santé semble démuni. À la question du *Land* de savoir si des études sociologiques sont en préparation, le ministère de la Santé reste très vague : on y travaillerait et on communiquerait « le moment venu ». D'ici là, les seules statistiques qu'on partage concernent la couverture vaccinale par classe d'âge. Elle est particulièrement faible parmi les vingtenaires (59 pour cent), monte à 65 pour cent chez les trentenaires, à 75 pour cent chez les quadras et à 80 pour cent chez les quinquas.

Le genre reste le biais le plus significatif. Alors que 76 pour cent des hommes se disaient fortement favorables à la vaccination, ce taux chute à 66 pour cent chez les femmes

Cela fait pourtant plusieurs mois que le Statec et l'Université du Luxembourg mènent, chacun de leur côté, des études pour mieux cerner le profil des non-vaccinés. Entre mai et juin, le Statec a interrogé 961 résidents représentatifs de la population luxembourgeoise. À la question « Êtes-vous prêt à vous faire vacciner contre la Covid-19 », 4,9 des sondés se disaient indécis, 5,3 pour cent répondaient par « disagree » et 7,4 pour

cent par « strongly disagree ». C'est donc parmi ces derniers qu'il faut chercher les antivax purs et durs. Les données recueillies par le Statec (dans le cadre de son programme « Trustlab ») permettent d'en tirer un premier – et approximatif – portrait-robot : Une femme avec une faible qualification scolaire et un petit salaire. Or, les « strongly disagree » percent également dans une partie de la classe moyenne : Parmi ceux qui ont passé un à trois ans à l'université, ainsi que parmi les indépendants et patrons, leur taux s'élève à dix pour cent. (Dans la catégorie de revenus la plus élevée, leur part descend à quatre, alors que celle des « strongly agree » monte à 79 pour cent.) Le biais le plus significatif reste le genre : Tandis que 75,6 pour cent des hommes se disent fortement favorables à l'idée de se faire vacciner, ce taux n'est plus que de 66 pour cent chez les femmes.

Ces résultats ont été confirmés par une étude réalisée par l'Uni.lu, qui sonde régulièrement (via TNS-Ilres) les attitudes face à la vaccination de 628 résidents. Il y a quatre mois, 14,5 pour cent des participants déclaraient ne pas avoir l'intention de se faire vacciner. Ce groupe est beaucoup plus large que celui des antivax, puisqu'il inclut les hésitants, les récalcitrants et les attentistes. Selon l'étude, les jeunes femmes non-mariées seraient clairement surreprésentées dans ce groupe. Mais le positionnement politique jouerait également un rôle : « In Luxembourg, the proportion of respondents who do not plan to get vaccinated rises from the Left to the Right of the political spectrum, with the figure for self-identified right-wingers being twice that for those who say they are left-wing ».

La résistance des récalcitrants pourrait finalement s'avérer beaucoup plus faible que prévue. Aux États-Unis, 72 pour cent des non vaccinés déclaraient qu'ils préféreraient démissionner de leur travail plutôt que de se faire vacciner. La réalité a démenti cette annonce. Chez American Airlines, seuls 232 salariés sur 67 000 ont refusé de se plier à l'obligation vaccinale. L'annonce du Covid-Check, facultatif sur le lieu de travail mais obligatoire dans l'horeca, produit déjà des effets. Observée dès la semaine dernière, la tendance à l'accroissement des vaccinations se confirmerait, écrit le ministère de la Santé : « En moyenne nous avons une hausse d'environ 1 500 vaccinations par jour ». ● Bernard Thomas

LEITARTIKEL

Die dritte Kehrtwende

Peter Feist

„Die CSV wollte ein Referendum über die Verfassungsreform, ich nicht“, sagte Frank Engel am Mittwochnachmittag vor Gericht, obwohl ihn niemand danach gefragt hatte. Doch es war nach 17 Uhr. Vielleicht hatte der Ex-Parteipräsident erfahren, welche Kehrtwende die CSV-Fraktion kurz zuvor in der Abgeordnetenkammer vollzogen hatte: Noch bis zum 8. November liegt jene elektronische Petition zur Unterschrift aus, die Regierung oder Parlament dazu bewegen will, ein Referendum über die Verfassungsrevision zu organisieren. Erreiche die Petition „25 000 Unterschriften von Volljährigen“, dann sei die CSV dafür, „ein Referendum ans Rollen zu bekommen“, so ihr Parteivorsitzender, der Abgeordnete Claude Wiseler.

Es ist die dritte Kehrtwende der CSV in fünf Jahren. Im Oktober 2016 hatte ihr frisch gekürter Spitzenkandidat Wiseler erklärt, vor den Wahlen werde die CSV die seit 2004 ausgearbeitete Verfassungsreform nicht in erster Lesung stimmen. Die „neue Hausordnung des CSV-Staats“, wie Romain Hilgert sie im *Land* nannte, sollte erst beschlossen werden, wenn die CSV wieder an der Macht wäre. Doch dazu kam es nicht, und im Juli 2019 fand die CSV allerlei Vorwände, um die Reform, für die der erste Entwurf 2009 im Parlament deponiert worden war, erneut zu torpedieren: Statt einer großen Revision solle es in Kapitel aufgeteilte Änderungen geben. Und vier zweite Lesungen der Kapitel im Parlament, und kein Referendum – anders als die drei anderen großen Parteien, aber auch die CSV das 2018 im Wahlkampf versprochen hatten. An der Seite von DP, LSAP und Grünen ein Stück Geschichte zu schreiben – diesen Gefallen wollte die CSV „Gambia“ eine weitere Legislaturperiode lang nicht tun. Damals hieß es, Frank Engel habe sie dazu bewegt.

Diese Woche sollen Marc Spautz und Michel Wolter eine wichtige Rolle dabei gespielt haben, Partei und Fraktion auf den neuen Kurs zu bringen. Wiseler nannte das „aufs Volk hören“. Offenbar möchte die CSV es nicht allein der ADR überlassen, aus dem Momentum von Covid-Impfgegnerschaft, Unbehagen angesichts steigender Brennstoffpreise und dem generellen Misstrauen mancher Bürger/innen gegenüber „denen da oben“ Kapital zu schlagen.

Dabei ist der Ansatz der CSV hanebüchen: Eine E-Petition wie die mit der laufenden Nummer 2007 steht allen Bürger/innen ab 15 Jahren offen, nicht nur Volljährigen. Sie unterscheidet nicht nach der Staatsbürgerschaft, wie ein verfassungsgebendes Referendum. Mit dem Aufs-Volk-Hörenwollen anhand von Petition 2007 tut die CSV im Grunde so, als herrsche allgemeines Ausländerwahlrecht und als liege das aktive Wahlalter bei 15. Beim Referendum vor sechs Jahren war die CSV gegen die Senkung des Wahlalters auf 16 Jahre. Heute scheint es ihr auch egal zu sein, dass laut Reglement der Abgeordnetenkammer zur Validierung einer Unterschrift unter einer Petition das Personenregister konsultiert werden darf, aber nicht das Register der Wahlberechtigten.

Vor allem aber macht die CSV nicht nur ihre Position als Partei, sondern womöglich auch ihre Zukunft von 25 000 Unterschriften abhängig. Unerreichbar ist die Zahl nicht; am gestrigen Donnerstagmittag lag sie bei knapp 9 200. Mit CSV-Hilfe könnte die Opposition jene 16 Abgeordneten mobilisieren, die das Referendum in der Kammer beantragen würden, wie es Verfassungsartikel 114 vorsieht. Aber was wäre, wenn dieses Referendum trotz des von Claude Wiseler versprochenen Einsatzes der CSV „mit Überzeugung und Energie für ein Ja“ ausgeht wie das von 2015?

Bestenfalls würde der CSV dann ein weiterer Abstieg drohen, ähnlich dem von CDU und CSU in Deutschland. Schlimmstenfalls geriete das Land in eine politische Krise. Schon die nächsten drei Wochen versprechen, bewegt zu werden. Die ADR hatte nicht Unrecht, als sie am Mittwoch nach der Kammersitzung in einer Pressemitteilung frohlockte, sich „durchgesetzt“ zu haben. Die Volkspartei treibt führungslos dahin, auch wenn Claude Wiseler gern etwas anderes suggerieren möchte. Der populistische Dreh, den sie nun vollzogen hat, wird vor allem der ADR nützen. Das Original ist immer besser als eine Kopie.

STAATSHAUSHALT

Titre

Das müsste Finanzminister Pierre Gramegna (DP) freuen: Der Conseil national des finances publiques (CNFP) schätzt, dass Luxemburgs „mittelfristiges Haushaltsziel“ (OMT) für die Jahre 2023 bis 2025 womöglich keinen Überschuss ausweisen muss. Für 2020 bis 2022 gilt einer von 0,5 BIP-Prozent, doch als Instrument der EU-Kommission zur budgetären Disziplinierung der Mitgliedstaaten bleibt das OMT wegen Corona noch bis Ende 2022 suspendiert.

In erster Linie soll das OMT verhindern, dass die Staatsverschuldung das Maastricht-Kriterium von 60 BIP-Prozent überschreitet. Davon ist Luxemburg zurzeit weit entfernt. Politisch relevanter ist die langfristige Finanzierbarkeit von Sozial- und Bildungsausgaben vor dem Hintergrund einer alternden Bevölkerung. Dabei werden Luxemburg immer wieder Vorhaltungen wegen seines im EU-Vergleich großzügigen Rentensystems gemacht. Dieses ist nicht der einzige, aber ein gewichtiger Parameter für den „coût de vieillissement“, der ins OMT einfließt. Dass das OMT für 2023 bis 2025 vielleicht niedriger angesetzt werden kann, liegt am jüngsten *Ageing Report 2021* der EU-Kommission. Darin werden für die EU (und für Luxemburg auch) zum Teil deutlich andere Annahmen getroffen als früher. Der Einwanderungsüberschuss etwa wurde halbiert, für Luxemburg wird nicht mehr der 1,1-Millionen-Einwohnerstaat im Jahr 2060 für möglich gehalten, sondern eher 800 000 im Jahr 2070.

Der CNFP selber rät, die Langfrist-Trends im *Ageing Report 2021* mit Vorsicht zu genießen, scheint aber nicht auszuschließen, dass das mittelfristige Haushaltsziel nach oben korrigiert werden könnte und nennt seine Schätzung „vorläufig“. Letztlich definieren die Mitgliedstaaten das Ziel selber. 2013 hatte sich die erste DP-LSAP-Grüne-Regierung +0,5 BIP-Prozent vorgenommen und schnürte ein „Zukunftspak“ getauftes Sparpaket. Nachdem sie fand, dass nicht zuletzt deshalb das Referendum von 2015 anders ausging als erhofft, senkte sie ein Jahr später das Überschuss-Ziel kurzerhand auf ein Defizit-Ziel von -0,5 BIP-Prozent und erklärte die Austerität für beendet. Sollte sie im Frühjahr 2022 eine Null als OMT festlegen, könnten vielleicht noch ein paar Geschenke fürs Superwahljahr verteilt werden (Foto: Anthony Dehez). pf

P E R S O N A L I E N

Romain Schneider,

Sozialminister (LSAP), hoffte am Dienstag in der Fragestunde im Parlament, dass ab Januar Psychotherapiekosten von der CNS übernommen würden. Zwischen der Kasse und dem Therapeutenverband Fapsylux seien noch zwei Treffen für Verhandlungen geplant. Schneiders Hoffnung ist verständlich: Käme es zu keiner Einigung, wäre er gezwungen, in die Tarifaufonomie hineinzuregieren, die im Gesundheitswesen als ziemlich sakrosant gilt. Vor drei Jahren waren Verhandlungen bereits gescheitert und der Minister gezwungen, Regeln per Verordnung zu erlassen. Die fasste er derart vage, dass er CNS und Therapeuten damit einen Verhandlungs-Reset zukommen lassen konnte. Ein zweites Mal wäre das viel schwieriger. pf

Taina Bofferding,



Innenministerin (LSAP), wollte in derselben Fragestunde keine feste Zusage über die Pro-Kopf-Fusionsprämie an die *Nordstad*-Gemeinden machen. Die Entscheidung falle „zeitnah“, versprach sie, kündigte aber an, dass dabei auch vom Staat finanzierte „Sachleistungen“ eingerechnet werden könnten, etwa ein neues CGDIS-Gebäude am Fridhaff. Denn da die *Nordstad*-Fusion die bisher mit Abstand größte wäre, könnte sie auch die für die Staatskasse kostspieligste werden. pf



« Des gens raisonnables »

Ce lundi, le députés des trois partis de gouvernement chantaient les louanges de la « majorité silencieuse », celle des vaccinés, ces héros du quotidien qui auraient « protégé des vies » (Georges Engel), « décidé de prendre leur responsabilité » et ainsi « hier Rechter erkämpft » (Josée Lorsché). Une manière de se reconforter face au succès qu'avait connu la « marche blanche » trois jours plus tôt, et de minimiser les risques de fracture que fait peser le Covid-Check étendu (facultativement) aux entreprises et (obligatoirement) à l'horeca. Le chef de la fraction libérale, Gilles Baum, estimait (sans rire) que « beaucoup de gens n'avaient peut-être simplement pas encore eu le temps d'aller se faire vacciner ». Le député CSV Claude Wiseler critiquait la campagne de sensibilisation ; lancée tardivement, elle aurait laissé le champ libre aux antivax. Il faudrait désormais mieux cibler, notamment en axant la campagne sur des critères socioprofessionnels et linguistiques. La cheffe de la fraction verte, Josée Lorsché, abondait dans le même sens : Il serait temps d'activement aller à la rencontre des non-vaccinés, et on ne les trouverait « pas à midi devant la bijouterie de la City Concorde ». Elle conseillait de créer des « *incentives* positifs », par exemple des bons pour des saucisses gratuites : « Le ministre des Classes moyennes a une certaine expérience en matière de bons ». La critique du Covid-Check formulée par Wiseler était finalement plus technique que politique : trop de flou, trop d'insécurité juridiques, tout cela ne finirait que par créer de la confusion. L'êlu ADR Jeff Engelen expliquait, lui, que « les lois ne sont pas faites pour exercer de la pression sur les

gens ». La députée Nathalie Oberweis (Déi Lénk) estimait qu'au lieu d'employer des « moyens de chantage » et des « mesures liberticides » (ce qui lui aura valu un « très bien » de la part de Roy Reding), il aurait fallu se confronter « avec les personnes qui pensent différemment, avec leurs peurs et leurs arguments ». Sven Clement (Pirates) estima qu'en faisant pression sur les antivax, on ne ferait que conforter certains dans leurs idées complotistes : « C'est quand même étonnant ce dont ils nous croient capables, alors qu'en réalité nous réussissons à peine une navigation à vue ». Aucun des députés de la majorité ne revenait sérieusement sur les critiques des syndicats. Le chef de la fraction LSAP, Georges Engel, promit vaguement que cela finirait par s'arranger dans le cadre de la cogestion, tandis que Josée Lorsché espérait « dass d'Zopp net sou warm giess gëtt, wéi se gekacht gouff ». « On ne veut pas d'obligation vaccinale, on ne veut pas de 2G, à ce stade », rappelait la ministre de la Santé, Paulette Lenert (LSAP). Ce fut donc de nouveau au ministre du Travail, Dan Kersch, de monter une ligne de défense. Ce qu'il fit en se positionnant comme la voix de la raison entre deux positions qu'il décrivait comme extrêmes. Alors que l'UEL aurait demandé un « blanc-seing pour licencier les gens », les syndicats auraient exigé le maintien des autotests gratuits et refusé toute sanction pour les salariés récalcitrants. Mais ces débats théoriques seraient finalement stériles, car sur le terrain « des gens raisonnables vont trouver des solutions », promit le ministre socialiste. En réalité, l'engouement des entreprises pour le Covid-Check semble très limité jusqu'ici. Mais peut-être que l'effet recherché était surtout l'effet d'annonce. En attendant le « Freedom Day » comme *deus ex machina*. bt

Blog

Komm, ënnerschreif!

Peter Feist

Ein Parteichef ohne Einkommen, laxe Regeln und dann der Putsch. Drei Prozesstage in der Affäre Frank Engel und CSV Frëndeskrees

André Martins war am 16. März Schatzmeister der CSV und des eingetragenen Vereins CSV Frëndeskrees. An dieses Datum erinnerte er sich am Dienstag vor der Zwölften Strafkammer des Bezirksgerichts Luxemburg: Am Vormittag habe Gilles Roth ihn angerufen. „Komm, ënnerschreif, da geschidd dir näischt!“ Zuvor habe Martine Hansen, die Fraktionspräsidentin, ihn bedrängt: „Ich müsse ganz schnell in die Stadt, ins Fraktionssekretariat kommen.“

Mit solchen Aussagen begann am Dienstag der Prozess gegen den früheren CSV-Parteivorsitzenden Frank Engel und sechs Parteimitglieder, darunter fünf Vorstandsmitglieder des Frëndeskrees. Gemeinsam mit Vereinsmitgliedern, die der CSV-Fraktion angehören, hatten sie hatten Engel am 16. März bei der Staatsanwaltschaft angezeigt: Womöglich sei er 2020 sieben Monate lang beim Frëndeskrees scheinbeschäftigt gewesen. Falls ja, könnte Vereinsvermögen unterschlagen worden sein.

Zu der Affäre floss bereits im Frühjahr eine Menge Tinte. Grundlage für die Anzeige war ein von der CSV-Fraktion bei dem Anwalt Rosario Grasso bestelltes Gutachten über Engels Arbeitsverhältnis. Drei Tage nach der Anzeige trat er als Parteichef zurück. Am 23. April verließ er die CSV ganz. Die Staatsanwaltschaft erhob am Ende nicht nur Anklage gegen Engel, sondern auch gegen André Martins und den damaligen CSV-Generalsekretär Félix Eischen, weil beide Engels Arbeitsvertrag mitunterzeichnet hatten. Vor Gericht stehen nun auch der frühere Schatzmeister Georges Heirendt, weil er Sozialversicherungsrückzahlungen an Engel veranlasste, sowie die Frëndeskrees-Vorstandsmitglieder Stéphanie Weydert, Elisabeth Margue und Georges Pierret. Wer wusste wann was über den Vertrag mit Engel, ist eine Frage, die das Gericht beantworten soll. Und: Wie kam es, dass die CSV ihm aus der Parteikassee Sozialversicherungsbeiträge von insgesamt 8 500 Euro rückerstattete?

Weil mit Engel nicht nur zum ersten Mal ein Parteichef von Parteimitgliedern angezeigt wurde, sondern weil die CSV vor acht Jahren von der Macht vertrieben wurde und noch immer nach sich selber sucht, hat der Gerichtsprozess eine besondere Note. Politprominenz sitzt auf Anklagebänken und wird von namhaften Anwälten vertreten. Und viele Aussagen bieten Einblicke ins Innenleben der nach wie vor größten Partei. Gegenüber *reporter.lu* hatte Engel am Montag noch angekündigt, seine Verteidigerin Lydie Lorang werde zusätzliche Zeugen aufrufen. Am Ende ließen Engel und die Anwältin das bleiben, am gestrigen Donnerstag wurden schon Plädoyers gehalten.

Hätte Frank Engel über eigene Einkünfte verfügt und wäre er als Parteivorsitzender auch Abgeordneter, Minister oder privat beschäftigt gewesen, gäbe es die Gerichtsaffäre wahrscheinlich nicht. Doch er hatte kein Arbeitsverhältnis, nachdem er 2019 aus dem Europaparlament ausschied. Zehn Monate lang floss bis Mai 2020 noch eine Übergangsentlohnung. Er habe in die Privatwirtschaft gehen wollen, sagte er dem Vorsitzenden Richter, doch dann kam Corona. Ob er ab Juni 2020 den Arbeitsvertrag als „Chargé de mission“ beim Frëndeskrees erhielt, weil im Monat vorher die Zuwendungen aus Europa endeten, beantworteten die meisten Beschuldigten mit „weiß ich nicht“. Georges Pierret erinnerte sich an einen Anruf Engels: „Du weißt ja, dass meine Zuwendungen auslaufen.“ Und an die Frage, ob er dafür sei, unter Bedingungen, die der Vereinsvorstand festzulegen hätte, einen Arbeitsvertrag aufzustellen.

Wie relevant das ist, muss das Gericht klären. Unisono erklärten die Beklagten, am 20. April 2020 sei im Vorstand des Frëndeskrees die Prinzipientcheidung gefallen, dass so ein Vertrag abgeschlossen werden könne. Engel sollte versuchen, in sieben Monaten den Verkauf des Gebäudes mit dem CSV-Sitz in der *Waassergaass* einzuleiten und eine leichter zugängliche Immobilie mit mehr Parkplätzen finden. Und seiner Idee nachgehen, den Frëndeskrees, den die CSV seit 1985 unterhält, weil sie als Partei keine eigene Rechtspersönlichkeit besitzt, in eine Stiftung umzuwandeln, einen „Think-tank“ ähnlich der Konrad-Adenauer-Stiftung der deutschen CDU. Zur Verfügung stellen wollte der Frëndeskrees dafür 40 000 Euro als Gehaltsmasse. Engel versprach, das Geld zurückzuzahlen, falls die Mission scheitere. Die Verteidiger meinten am Donnerstag einhellig, schon diese Abmachung sei in der Substanz ein Arbeitsvertrag gewesen. Was

Stéphanie Weydert (links) und Elisabeth Margue wollten von Frank Engels Arbeitsvertrag mit dem Frëndeskrees lange nichts gewusst haben



Statt der CSV-Immobilie in der Waassergaass sollte eine besser zugängliche mit mehr Parkplätzen gefunden werden

ein wichtiger Punkt ist. Denn den eigentlichen Vertragstext setzte Engel selber auf, schickte ihn per E-Mail an Schatzmeister Martins, der den Gehälterbetrag von 5 000 Euro im Monat einfügte. Und er scheint deshalb wichtig, weil nicht alle Frëndeskrees-Vorstände schon 2020 davon wissen wollten, dass der Vertrag tatsächlich existierte. Stéphanie Weydert und Elisabeth Margue erklärten, erst im Januar dieses Jahres davon erfahren zu haben, als Engel wegen einer Verlängerung vorföhlte. „Ich fiel aus allen Wolken“, sagte Weydert am Dienstag.

Aber vielleicht liefen die Dinge innerhalb von Parteizentrale, Frëndeskrees und Fraktion einfach lange Zeit kollegial. Und seine Ideen Engels zur CSV-Immobilie und der Stiftung fanden anscheinend alle gut. Frank Engel gab vor Gericht an, dass in dem Vertrag nicht festgehalten wurde, worin seine Mission als „Chargé“ bestand, habe dem Schutz der Partei gedient: „Sonst hätte am nächsten Tag in der Presse gestanden, welchen Immobilienwechsel wir andachten.“ Es habe damals „Leaks“ gegeben.

Klare Regeln, wie mit Finanzen umzugehen sei und wann wofür etwas ausgegeben werden sollte, gab es allerdings ebenfalls nicht. Für Georges Heirendt, *Trésorier* von Partei und Frëndeskrees bis Dezember 2019, waren Anweisungen des Präsidenten über Zahlungen „en Uerder“. Auf diesem Weg scheint die Rückerstattung der Sozialversicherungsbeiträge gelaufen zu sein. Engel hatte sich offenbar von Januar 2019 bis Mai 2020 freiwillig versichert, *part patronale* inklusive. Georges Heirendt, der 2019 die erste Rückzahlung über 6 000 Euro anwies, sagte dem Gericht, er habe Engel geraten, „sich das von der Exekutive validieren zu lassen“, er wisse nicht, ob Engel das tat. Heirendts Nachfolger Martins wies weitere 2 536 Euro an, nachdem er sah, dass schon 2019 Geld geflossen war.

Engel selber berichtete: „Es werden Ausgaben getätigt, über die entscheiden einfach Mitarbeiter der Partei und der *Trésorier* unterschreibt.“ Er streute, dass die CSV-Fraktion der Partei zum Preis von 25 000 Euro den Schreibtisch des früheren Parteichefs Marc Spautz abkaufte. Dafür habe sich der Rechnungshof interessiert; es hätte sich um einen Verstoß gegen das Parteienfinanzierungsgesetz handeln können.

Doch bei aller Kollegialität – wenn es sie gab – herrschte (und herrscht vermutlich noch immer) ein bemerkenswerter Korpsgeist innerhalb der Partei. Anders ist kaum zu erklären, wie die Frëndeskrees-Vorstände sich am 16. März ins Fraktionsbüro zitieren ließen, um dort die Anzeige aufgrund des Rechtsgutachtens zu unterschreiben: Nur fünf

Minuten lang habe er einen Blick auf das Gutachten werfen können, sagte André Martins aus. Stéphanie Weydert, selber Juristin, fand das Gutachten „lückenhaft“, ebenso Elisabeth Margue, auch sie Juristin. Doch Laurent Mosar habe sie angerufen: „Wir denunzieren. Es wäre schön, wenn auch Du unterschreiben würdest.“ Die Anzeige wäre sowieso ergangen, „ich unterschrieb unter Druck“, erklärte Weydert dem Gericht. Und dass sie die Schlussfolgerungen des Berichts „nicht geteilt“ habe. Elisabeth Margue glaubte, wenn etwas falsch gelaufen sei im Frëndeskrees, hätte das durch Ermittlungen nach der Anzeige aufgeklärt werden können. Sie sei überzeugt gewesen, dass alles im Vorstand richtig entschieden wurde.

Auch Georges Pierret, namhafter Anwalt und früherer Staatsrat, bekam den Text „relativ kurzfristig“, habe „laut und deutlich gesagt, dass in dem Avis nichts drin war. Doch es war schon alles am Morgen unterschrieben worden“. Und die Staatsanwaltschaft hätte die Anzeige ja auch einfach zu den Akten legen können. „Betrug, Herr Präsident? Bleiben wir doch mit den Füßen auf dem Boden!“

Wundern konnte man sich, dass keiner der Verteidiger prominente Zeugen aus der CSV-Fraktion gerufen hatte, die am 16. März mit so viel Nachdruck die Unterschriften unter die Anzeige gegen Engel einholten. Dieser behauptet immerhin, die Fraktion hatte ihm „den Krieg erklärt“, ihn „loswerden wollen“ und unter anderem seine Bemühungen torpediert, den CSV Frëndeskrees in eine Stiftung umzuwandeln. Aus der Fraktion sei ihm zu verstehen gegeben worden, das werde ja doch nichts. Von dort ist es womöglich nicht weit bis zur Behauptung, er habe als *Chargé de mission* nicht viel gemacht und der Vertrag nicht reell. Zu Engels Bemühungen um die Stiftung etwa hieß es vor Gericht seitens der Ermittler der Kriminalpolizei, er habe lediglich einmal mit der Adenauer-Stiftung in Deutschland sowie mit einer Stiftung in Thailand konferiert. Engel selbst führte über solche Aktivitäten nicht systematisch Protokoll: „Ich bin einer, der das meiste im Kopf behält, ich habe keinen elektronischen Terminkalender.“ Mit der Adenauer-Stiftung hätte er besser vorankommen können, hätte die CSV-Fraktion ihn nicht gebremst. Und dass aus dem Immobilien-Deal mit dem CSV-Sitz nichts wurde, habe daran gelegen, dass der potenzielle Käufer Bedenken bekommen habe.

Als Zeuge aus der CSV-Fraktion geladen war nur Paul Galles, der von Félix Eischen nach dessen Burnout-Erkrankung kommissarisch den Posten des Generalsekretärs übernahm. Galles bescheinigte Engel, jeden Tag bis abends im Büro der CSV gewesen zu sein und auch an Wochenenden immer wieder gearbeitet zu haben. Wer aus der Fraktion das Gutachten über Engels Vertrag bestellte und wer dafür was bezahlte, wusste er nicht zu sagen.

Verhältnismäßig wichtig in dem ganzen Vorgehen gegen Engel scheint eine Generalversammlung der Frëndeskrees ASBL am 8. März 2021 in Hesperingen gewesen zu sein. Dort wurde diskutiert, ob die ASBL sich auf eine Erklärung verständige, dass für Frank Engel eine Gehalts-Envelope beschlossen worden sei. Die Versammlung sei „nicht einfach und bewegt“ gewesen“, gab Paul Galles an. Auf die Nachfrage von Engels Verteidigerin, ob die Weglassung der Passage der einfachste Weg gewesen sei, den Parteipräsidenten loszuwerden, meinte Galles, „nach der ganzen Geschichte war die Partei so gestört, dass sie nicht mehr zu leiten war“. Was vielleicht eher politisch als juristisch bedeutsam ist. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Im Weiß der Unschuld

Das Luxemburger Modell sei eine Erfolgsgeschichte. Das erklärte Premierminister Xavier Bettel vergangene Woche dem Parlament. Es sei die Geschichte eines Landes, „wou mir matenee schwätzen, aplaz géinteneen ze schaffen“. Trotzdem musste er in seiner Erklärung zur Lage der Nation drei Dutzend Mal das Zusammenkommen, zusammen Angehen, zusammen Gelingen, zusammen Gehen, Zusammenhalten, Zusammenleben und Zusammenarbeiten beschwören. Er versprach: „Mir wëllen an Zukunft nach méi staark op d'Biergerbedelegung setzen“.

Denn über 8 000 Leute haben auf der Internetseite des Parlaments eine Petition unterzeichnet, damit eine Volksbefragung über die bevorstehende Verfassungsreform stattfindet. Eine Petition gegen eine Impfpflicht erreichte inzwischen 11 000 Unterschriften. Im Weiß der Unschuld gehüllt waren am Freitag 3 000 Menschen gegen Covid-Impfungen und Impfpass durch die Hauptstadt marschiert.

Die Proteste verschmelzen: Bei einer vom Parlament organisierten Podiumsdebatte über die Verfassungsrevision konzentrierten sich vergangene Woche die Publikumsfragen auf das Impfen. Bei der Covid-Kundgebung forderten Demonstrantinnen mit Schrifftafeln ein Verfassungsreferendum. Ein ähnlicher Protest hatte sich 2015 gegen das Sparpaket, das Ausländerwahlrecht und die liberale Reformkoalition aufgebaut. Er gipfelte im Fiasko des Referendums. Die Regierung machte eine Kehrtwende.

Die derzeit Protestierenden leiden keine Not. Sie fühlen sich getäuscht: Die Parteien hatten in ihren Wahlprogrammen ein Verfassungsreferendum versprochen. Nun drücken sie sich mit Spitzfindigkeiten daran vorbei. Die Regierung hatte versprochen, niemand zur Impfung gegen die Covid-Seuche zu zwingen. Nun verstärkt sie mit dem neuen Covid-Gesetz den Druck auf die Ungeimpften. Das Gesetz erteilt den Unternehmen einen Blankoscheck. Es lockt die Gewerkschaften in eine Falle.

Der Protest ist gegen die ökoliberale Koalition gerichtet. Er überlappt mit ihrer Wählerschaft. Er nimmt die Koalition beim Wort. Es ist das grüne Misstrauen gegen die Schulmedizin und das „rechnende Denken“, der Ruf nach direkter Demokratie durch die unschuldige Zivilgesellschaft. Es ist die liberale Ideologie von Entsolidarisierung, Egoismus und

Staatsfeindlichkeit. Stolz auf sein Recht zu sein, sich nicht für andere verantwortlich zu fühlen. Die CSV taktiert. Die ADR fühlt sich in ihrem Element.

Gegen das Impfen und für ein Referendum braut sich ein Protest von Bürgern zusammen, die sich nicht beteiligt fühlen. Die Regierung verspricht mehr Bürgerbeteiligung

Die Regierung rechnet: Wenn 80 Prozent der Bevölkerung geimpft sind, klingt der Impfprotest ab. Wenn keine 25 000 Leute unterschreiben, verstummt der Ruf nach einem Referendum. Mehr fürchtet sie den nächsten Protest: Gegen das Ende des „fossilen Klassenkompromisses“. Gegen die Entscheidung, wer die Kosten des geplanten Umbaus zum grünen Kapitalismus trägt. Der Industriellenverband Fedil verlangte am 24. September drohend die Verstaatlichung seiner Unkosten.

Der Aufstand der *Gilets jaunes* in Frankreich zeigte, wozu eine „taxe carbone“ führen kann. Xavier Bettel rief auf, „d'Bierger virun den enorme finanziellen Auswirkunge vun der Klimakris ze schützen“. Der nächste Protest wäre nicht bloß ein ideologischer von Bürgern, die keine Not leiden. Er wäre auch ein ökonomischer von Arbeitern, kleinen Angestellten, Rentnern, denen es schlecht geht.

Die Regierung fördert den Umbau der Produktionsverfahren unter Wahrung der Besitzverhältnisse. Zur Legitimierung der technokratischen Umweltpolitik von oben kündigte sie einen „Klima-Biergerrot“ an. So lautet die Übersetzung von „Convention citoyenne pour le climat“. Das war 2019 Präsident Emmanuel Macrons Antwort auf die *Gilets jaunes*.

Doch einen Tag nach Xavier Bettel war Finanzminister Pierre Gramegna zuversichtlich: Dem globalen Kapital scheint die Stabilität seines hiesigen Backoffice etwas Kleingeld wert. Vielleicht sponsort es sogar einen neuen, dekarbonisierten Klassenkompromiss. ● Romain Hilgert



Vergangenen Freitag an der Philharmonie

vor Beginn der Marche blanche

Verdir le plateau

France Clarinval

Restopolis, en passe de devenir une administration à part entière, lance un nouveau programme pour plus de durabilité dans les cantines scolaires. Les prestataires doivent s’adapter

Lasagne de quorn et légumes, bouchée à la reine, penne au potimarron et grillades de viandes avec frites et petits pois : les quatre assiettes sont presque vides. Mélissa, Vanessa, Cheryl et Léa, étudiantes de 17 et 18 ans, bavardent encore un peu avant de ranger leurs plateaux et de quitter la cantine au deuxième étage du Forum Geesseknäpchen. Les plats qu’elles ont choisis reflètent la diversité des propositions culinaires en ce mardi dans l’un des plus grands restaurants scolaires du pays (il dessert les quatre lycées du campus). Le site internet de Restopolis nous apprend que le lendemain, les pâtes seront au pesto, le wok au bœuf, le plat végétarien, un butternut aux graines de millet. La pizza Margherita est proposée tous les jours, comme le salad bar. « C’est vrai qu’on a un large choix et beaucoup d’options, surtout pour les élèves qui ne sont pas végétariens ou véganes. Là, les choix sont encore trop limités », tempère l’une d’elles qui prépare le plus souvent son déjeuner à la maison. « C’est plutôt bon, mais les pâtes sont molles et trop cuites », nuance une autre. Plus loin, Giorgio et Nicolas, treize et quatorze ans, estiment que « parfois, il n’y a pas assez dans les assiettes » tout en appréciant de « toujours trouver quelque chose qu’on aime ».

Comme eux, plus de 15 000 élèves, étudiants et personnels scolaires mangent chaque jour dans les 74 restaurants scolaires (lycées), sept restaurants universitaires et six restaurants de structures d’accueil de jour (les écoles primaires des écoles internationales publiques, Eis Schoul et les établissements spécialisés) que gère Restopolis, un service du ministère de l’Éducation nationale. À cela s’ajoutent 30 000 snacks et sandwiches dans les cafétérias des mêmes établissements. Difficile de mesurer la proportion des personnes qui ne mangent pas dans ces restaurants en raison de la disparité des profils et encore moins de comprendre les raisons d’un éventuel désamour. « Une fois par semaine, avec mes amis, nous mangeons à l’extérieur, pour changer de la cantine. On décide en fonction des menus », explique Sven, en route pour acheter un kebab non loin du campus. « On est en train de travailler à des statistiques pour comprendre et analyser les comportements de nos clients et surtout de ceux qui ne le sont pas », détaille Monique Ludovici qui dirige Restopolis depuis 2005. « On essaye d’adapter nos offres en permanence. » Cependant, le défi de Restopolis est plutôt inverse : satisfaire une demande croissante (passant de 813 000 repas annuels en 2015 à 2,7 millions en 2019) et faire en sorte qu’il y ait « plus de personnes qui mangent assis un repas chaud, équilibré et moins qui attrapent un sandwich vite fait », explique la directrice. « Les cafétérias nous sont demandées quand il n’y a pas assez de places, mais j’estime qu’il faut diminuer le snacking pour plus de repas sains. »

Au vu de la complexité et du niveau d'exigence seules deux entreprises privées (Dussmann et Âre Restaurant) se partagent les 66 cantines en gestion concédée

70 centimes pour une boîte à pizza Des repas sains, équilibrés, qui s’inscrivent dans une démarche de développement durable : cela fait des années que, progressivement, les ambitions de Restopolis apportent une réponse aux demandes des élèves et de leurs parents (qualité nutritionnelle des repas, changement des comportements alimentaires, respect des allergies) ainsi qu’aux injonctions politiques dictées par le gouvernement (agriculture biologique et locale, lutte contre le gaspillage, éducation à l’alimentation). Une augmentation continue des prescriptions et une évolution constante des attentes qui se lit dans les campagnes de communications successives : « semaine fair trade » en 2008, « fruit for school » et « produits sans OGM », en 2010, « produits de l’agriculture domestique », en 2014, « anti-gaspillage » dès 2016, « Rething your drinks » en 2017, « Bio & lokaal as ideal », il y a quelques mois. Ces principes et mesures, dont certains émanent des discussions avec les jeunes de Friday for Future, sont aujourd’hui concentrés et détaillés dans le plan Food 4 Future mis en place depuis la rentrée en septembre dernier, à grand renfort d’outils marketing divers (brochures, badges et affiches, pas forcément vertueux en termes écologiques).

Les six « Restogoals » (il faut toujours mettre de l’anglais dans la communication) veulent avoir un impact sur la consommation et la production alimentaires et, in fine, sur l’environnement : Plan d’action national « Pan-Bio2025 » (pour arriver à cinquante pour cent de produits locaux et quarante pour cent de bio), nouvelle offre de repas (plus de plats végétariens et véganes, abandon des produits non-durables), achats en circuits courts (collaboration avec les producteurs locaux), prévention des déchets (emballages réutilisable, facturation des produits à usage unique comme les boîtes à pizza, les couverts en bois ou les sachets, réduction des bouteilles PET), lutte contre le gaspillage alimentaire (promotion de la réservation des repas, réduction des portions, abandon des plats de présentation) et sensibilisation à l’alimentation durable (brochures, semaines thématiques, formation). Ces six domaines d’action qui font preuve d’une certaine créativité comme pour l’utilisation des fruits et légumes « moches » ou les projets de jardins éducatifs, voire d’audace. Ainsi, les « Veggie Mondays », un projet pilote où seuls des plats végétariens et véganes seront servis va être testé entre Toussaint et Carnaval dans plusieurs lycées. Mais, ces indications qui ne disent rien du goût, du plaisir de manger, et de la convivialité. C’est dommage pour ceux qui considèrent que manger, ce n’est pas seulement se nourrir, même si « on peut concilier approche durable et plaisir », comme le rappelait le ministre Claude Meisch (DP). « Personne n’est obligé de manger à la cantine, Restopolis se donc doit de satisfaire ses clients et de proposer des repas au goût des élèves et des enseignants. »

Cinq pour cent Les contraintes imposées aux prestataires qui fournissent les cantines ont été renforcées pour veiller au respect de ces exigences en matière de durabilité. Depuis une dizaine d’années, ils sont ainsi tenus de confectionner les repas sur place, d’utiliser des produits frais plutôt que du congelé ou du transformé et de mettre à disposition des cantines le personnel adéquat. Les « soumissions pour la fourniture de prestations de service pour la restauration scolaire » et les cahiers des charges sont ultra cadrés (on lit par exemple dans la description de l’offre fournie aux prestataires que le *salad bar* doit comprendre « trois vinaigrettes différentes », que du poisson doit être proposé deux fois tous les dix jours ou que les desserts doivent être faits maison). Les textes ne laissent que très peu de marge de manœuvre aux prestataires. « Ce ne sont pas des concessions. Les fournisseurs sont tenus à des consignes très précises et à des contrôles réguliers », rappelle Monique Ludovici. Ces soumissions, lancées pour des périodes de trois à cinq ans, sont examinées à l’aune de multiples critères, « le prix n’est qu’une partie de la donne, nous n’allons pas forcément vers le moins disant, pour



Le personnel est payé par Dussmann mais habillé aux couleurs de Restopolis

éviter le *dumping* et garantir la qualité. » Nombre et qualification du personnel requis, quantité et qualité des matières premières, considérations environnementales, certifications... sont ainsi pris en compte. La matière première (ou « engagé de marchandise » dans le jargon) représente entre 35 et quarante pour cent du prix du repas, les frais de personnel et de fonctionnement (matériel, locaux) comptent pour la même proportion. Le reste correspond aux frais de gestion et à la rémunération des prestataires : cinq à sept pour cent de marge est considéré comme la norme dans le secteur. Vu la complexité et le niveau d’exigence des dossiers, il n’est pas étonnant que seules deux entreprises privées (Dussmann Catering et Âre Restaurant) et une ASBL (pour les « internats Jacques Brocqurt », liés à l’épiscopat) se partagent les 66 établissements en gestion concédée (ou « en régie privée »). Restent dix établissements « en régie directe », avec du personnel de l’État (soit 107 personnes en 2019 contre 433 pour la régie privée).

Pour s’assurer que les consignes soient respectées, des contrôles sont effectués régulièrement. Une « check-list » est validée chaque jour par le coordinateur de site et des inspecteurs vérifient (sans préavis) l’accueil, l’hygiène, la présentation des plats, les températures des frigos ou encore la présence des affiches informatives. Les livres comptes des prestataires sont également épluchés pour s’assurer qu’il n’y a pas de surfacturation ou de marges arrière sur la marchandise, une pratique régulièrement dénoncée chez nos voisins français. « Les élèves et leurs parents sont également invités à partager leurs expériences et leurs impressions. C’est particulièrement important en cette période, avec notre nouveau concept », s’engage la directrice qui sait que des ajustements seront nécessaires. « Les prestataires sont impliqués pour élever le niveau. Ils doivent sortir de leur zone de confort et faire des efforts de formation, de créativité et d’innovation pour suivre notre approche ». Elle se souvient que l’introduction d’une offre végétarienne quotidienne obligatoire (il y a quinze ans, alors que la France vient seulement d’imposer un plat végétarien une fois par semaine !) avait été bataillée : « Ils n’avaient pas d’autres idées que de simplement retirer la viande ». Aujourd’hui, pour aller plus loin, des formations sont proposées pour travailler une cuisine végane. « Le personnel qui est en contact avec les élèves est un maillon essentiel, c’est lui qui délivre les messages de l’alimentation durable. Il y a encore un effort à faire de ce côté pour qu’ils accompagnent les enfants et expliquent les produits dans cette démarche globale. »

Administration Pour le prix, « un équilibre entre une tarification raisonnable pour les familles et la réponse aux attentes politiques dans le respect des contraintes budgétaires est recherché », souligne la directrice. Un menu complet (entrée, plat et dessert) est facturé 4,70 euros, mais beaucoup d’élèves se contentent d’un plat (3,70 euros). Au fil des années, le prix a peu varié (le menu était facturé 4,30 euros en 2012) alors que les exigences ont augmenté. « Le prix de revient est environ du double », nous informe la directrice en précisant que le personnel encadrant paye plus cher (8,70 euros le menu). La dotation financière de Restopolis a forcément été revue à la hausse d’année en année

pour pallier ces écarts : de onze millions d’euros en 2012, elle est passée à quinze millions en 2021 et est projetée à vingt millions pour 2022, hors frais de personnel. De quoi couvrir aussi la promesse de repas gratuits aux enfants issus de familles à revenus faibles ou modestes lancée par Xavier Bettel dans son discours sur l’état de la Nation. Progressivement, Restopolis est ainsi devenu un service stratégique de l’éducation nationale. Son champ d’action, la diversité de ses missions et le budget engagé n’ont fait que s’étendre. Aussi, de service de l’État à gestion séparée, l’entité va devenir une administration propre (« Administration des cantines scolaires et universitaires »). Un projet de loi déposé en sens est en cours d’examen au Conseil d’État. Il ne devrait cependant pas réellement bouleverser la donne puisque le recours au secteur privé n’est pas remis en question et que les exigences resteront les mêmes. ●

Trop tard ?

« L’offre de restauration scolaire est au moins aussi large que celle dans les entreprises, le Luxembourg va beaucoup plus loin que d’autres pays », constate l’association nationale des diététiciens du Luxembourg (ANDL) consultée par le *Land*. Elle note la qualité nutritionnelle et diététique, la variété des goûts et le respect des régimes spécifiques, végétariens en particulier. Elle tempère cependant en pointant que « l’éducation nutritionnelle doit se faire bien en amont pour que les jeunes puissent faire des choix alimentaires variés et équilibrés et acquérir des compétences pour prendre en main leur propre santé ». Pas la peine de s’échiner à proposer des plats sains à la cantine si les adolescents sortent pour s’empiffrer de *junk food*.

Aussi, les diététiciens insistent sur l’importance des menus servis dans les crèches, les écoles et les maisons relais où les cahiers des charges sont généralement bien moins contraignants que dans les lycées et qui n’ont que rarement une cuisine sur place. L’association veut promouvoir des initiatives qui mettent en valeurs les produit bruts, qui font participer les enfants à la culture (potager) et à la cuisine, qui valorisent la diversité et la découverte des goûts, qui luttent contre la sédentarité. Mais aujourd’hui, les repas du cycle fondamental restent hors du champ de Restopolis et relèvent de la compétence des communes. « C’est un choix politique de ne pas englober les maisons relais, même si nous pouvons apporter notre expertise aux communes qui le demandent », note la directrice de Restopolis. Il y a encore de la marge d’amélioration donc. ✎

Parmi les propositions végétariennes : la pizza est proposée tous les jours



Le plat du jour est facturé à 3,70 euros



Avoir assez de place pour tout le monde : le défi de Restopolis



FRANCE

Paysage avant la campagne

Emmanuel Defouloy, Paris

À six mois du premier tour de l'élection présidentielle française, le 10 avril 2022, la classe politique et beaucoup de médias sont déjà en ébullition. Mais la société est à peine frémissante : une majorité de Français, 52 pour cent exactement, « ne s'intéressent pas encore » au futur scrutin, relevait fin septembre l'institut OpinionWay. Cet écart, significatif, n'empêche nullement de d'ores et déjà dresser un état des forces en présence, car les principaux candidats sont connus. Et le contexte global dans lequel va se dérouler l'élection peut permettre de dissiper quelques illusions de la pré-campagne en cours.

Au centre de l'échiquier politique, même si sa politique a nettement penché à droite au fil du quinquennat : le président sortant, Emmanuel Macron. Il n'est pas encore candidat, mais sauf accident de parcours, nul doute qu'il le sera. À gauche, figurent la maire de Paris Anne Hidalgo pour le PS, leurodéputé Yannick Jadot qui a gagné la primaire des écologistes, l'extrême ministre Arnaud Montebourg pour une « remontada » industrielle, Jean-Luc Mélenchon pour La France insoumise (LFI) et Fabien Roussel pour le PCE. Sans compter les « petits » candidats d'extrême gauche. À droite et à l'extrême droite, le président de la région Hauts-de-France Xavier Bertrand semble tenir la corde pour être le candidat Les Républicains (LR) face à Valérie Pécresse ou Michel Barnier, puis viennent Nicolas Dupont-Aignan pour Debout la France et Marine Le Pen pour le Rassemblement national (RN). Enfin, le journaliste xénophobe Éric Zemmour ne s'est pas encore déclaré, mais il affole depuis peu les sondages et, surtout, celles et ceux qui veulent bien être affolés.

Dans un contexte d'abstention record des Français aux élections intermédiaires, de défiance persistante envers les partis et de désaffiliation des électeurs, un fait doit être souligné : Emmanuel Macron, même s'il est très majoritairement impopulaire dans le pays, garde une base de soutiens solide. Sa cote de popularité est supérieure à celle de Nicolas Sarkozy au même stade du quinquennat. Et plus encore à celle de François Hollande, qui n'avait pas pu se représenter en 2017. Il est donc raisonnable de prévoir qu'il sera, sauf événement inhabituel majeur, présent au

Zemmour ou la gauche écologiste au second tour des élections présidentielles françaises?

second tour : non pas tant sur la foi des sondages qui lui accordent à ce stade entre 23 et 25 pour cent des voix au premier tour, mais en constatant qu'il rassemble toujours le « bloc bourgeois » central (les classes moyennes et supérieures des métropoles, en opposition aux classes populaires périphériques).

Bien malin en revanche qui peut dire, aujourd'hui, qui lui fera face. Avec Marine Le Pen fragilisée depuis sa cuisante défaite aux régionales du printemps, rien n'est plus sûr. Le niveau de qualification au second tour est devenu si bas, autour de seize pour cent des voix, que l'extrême droite, la droite classique ou la gauche écologiste peuvent chacun espérer l'atteindre. De sorte que le ou les thèmes centraux de la campagne joueront un rôle décisif.

Si l'on compare aux voisins européens et à d'autres pays développés, l'élection présidentielle française va se dérouler dans un contexte global de reflux de l'extrême droite, d'alerte extrême sur le réchauffement climatique et de retour de la question des salaires avec celui de l'inflation. Après le Danemark ou l'Autriche, l'Allemagne vient de connaître un recul, léger mais réel, de son parti d'extrême droite (IAFD), tandis qu'en Italie l'étoile de Matteo Salvini pâlit à grande vitesse. En même temps, des inondations meurtrières aux grands feux en passant par les alertes du Giec, la question du climat ne cesse de s'imposer. Tandis que les « premiers de corvée » du Covid, qui sont aussi parmi les premiers touchés des hausses de prix de l'énergie, réclament à juste titre des hausses de salaires. Au Royaume-Uni, les électeurs ont voté « en 2016 et en 2019 pour la fin d'un modèle économique reposant sur des bas salaires » et ceux-ci « augmentent enfin après dix ans de stagnation », n'a pas hésité à déclarer le Premier ministre conservateur Boris Johnson début octobre, au congrès de son parti.

Ce contexte global connu, autant dire que la « percée » d'Éric Zemmour en cet automne dans les sondages pour la présidentielle française fait figure d'incongruité. Ses discours anti-immigrés et anti-islam ne font en effet guère de place à la justice sociale ou à l'écologie. Au terme d'une overdose médiatique, plusieurs sondages le donnent pourtant qualifié au second tour, si le scrutin avait lieu aujourd'hui. Que faut-il en penser ?

D'abord et avant tout, qu'à ce stade les sondages ne reflètent les intentions de vote que de ceux qui se disent prêts à voter. Autant dire que trois sondages d'automne ne font pas l'élection du printemps. Il n'y a qu'à rappeler le passé pour s'en convaincre. En octobre 1994, Jacques Delors et Édouard Balladur

mande à la première de recouvrer les sommes indûment versées à Pinxten et aux secondes de le poursuivre au pénal. En novembre 2018, La Cour des comptes lui intente donc un procès devant la Cour de justice européenne. Un article du Traité de l'UE vise les membres de la Cour des comptes qui ne « satisfont plus aux obligations de leur charge » avec pour sanction la déchéance de tout ou partie de leur droit à pension. La Cour de justice s'en tiendra strictement à cet aspect, ne produira aucun chiffre, évacuant ainsi l'aspect financier présenté par la Cour des comptes. Karel Pinxten s'est offert les services d'une des gloires du barreau de Bruxelles, Maître Laure Levi. L'avocate demande à la Cour de contraindre sa voisine du Kirchberg à produire un rapport d'audit interne (2012-2018) concernant les frais de mission et l'utilisation des véhicules officiels par tous les membres de la Cour des comptes. Me Levi veut aussi produire devant la Cour un document interne prouvant que d'autres membres de la Cour des comptes auraient bénéficié d'un traitement plus favorable à irrégularités comparables. Les deux demandes ont été rejetées mais ces accusations font tache. La Cour des comptes voudrait bien voir l'affaire Pinxten derrière elle. Mais n'est rien moins sûr. Ce qui l'inquiète, c'est de voir le Belge et son avocat étrangement silencieux. Aucune déclaration de leur part depuis le 30 septembre. Il y a une autre affaire Pinxten. Lorsqu'en avril 2019, la Cour des comptes veut récupérer un peu plus de 150 000 euros indûment



étaient crédités de 29 et 28 pour cent des intentions de vote au premier tour, loin devant Jacques Chirac (quatorze pour cent) qui finalement gagnera face à Lionel Jospin. En octobre 2001, Jean-Pierre Chevènement faisait figure de possible trouble-fête : après avoir grimpé jusqu'à quatorze pour cent dans les sondages, il n'obtiendra que 5,3 pour cent des voix. Et il y a tout juste cinq ans, Alain Juppé était le grandissime favori de l'élection, à 35 pour cent d'intentions de vote au premier tour. Mais il a échoué avant cela à la primaire de la droite...

Éric Zemmour va-t-il donc aussi faire pschitt ? L'hypothèse est crédible, et pas seulement parce que le financement d'une éventuelle campagne et l'obtention des 500 parrainages d'élus sont incertains le concernant. Il n'a pas encore été interrogé sur ses condamnations judiciaires pour provocation à la discrimination raciale et à la haine religieuse. Ni sur les accusations de violences sexistes et sexuelles portées à son encontre. Ni, non plus, sur ce que serait son programme sur le pouvoir d'achat ou le mix énergétique. Sans compter ses contre-vérités historiques, comme quand il affirme que le maréchal Pétain, collaborateur des nazis, a sauvé des Juifs.

Mais au-delà de ces provocations, c'est la sociologie électorale qui nous révèle son handicap majeur : il n'attire pas les classes populaires. Seulement sept pour cent des ouvriers et employés qui se prononcent à ce stade, contre quarante pour cent pour Marine Le Pen'. Or ce sont eux qui ont majoritairement déserté la vie démocratique, lors des scrutins intermédiaires, mais qui continuent à voter en grande partie tous les cinq ans pour une élection : la présidentielle.

En captant en partie la rente électorale maintenant ancienne que constituent les votants pour la famille Le Pen, mais avant tout la bourgeoisie xénophobe des beaux quartiers, de Paris, Versailles ou Nice, Éric Zemmour fracture donc l'électorat lepéniste que la présidente du RN a patiemment cherché à réunir depuis 2011. Ce faisant, plutôt qu'un gain pour l'extrême droite, l'ascension du journaliste ne serait-elle pas plutôt le signe de son déclin ?

Car si la droite classique court à bien des égards derrière l'extrême droite, et si on ne peut exclure au printemps un attentat jihadiste sanglant qui remplacerait les thèmes de l'islam et de l'immigration au cœur des préoccupations des Français, ils ne le sont pas aujourd'hui. Le pouvoir d'achat est placé « parmi les enjeux qui compteront le plus » par 48 pour cent des sondés, devant la sécurité (46 pour cent) et la protection sociale (43 pour cent).

Emmanuel Macron en est conscient. Il surveille cette question du pouvoir d'achat comme le lait sur le feu de la cuisinière à gaz. Après 12,6 pour cent de hausse des tarifs réglementés du gaz au 1^{er} octobre (ce qui fait +57 pour cent depuis le début de l'année), les prix vont être bloqués jusqu'à l'élection pour cinq millions de Français. L'hôte de l'Élysée aimerait même aller plus loin : gommer son image de « président des riches ». Le Trésor a ainsi réalisé une étude, opportunément publiée dans *Les Échos* du milliardaire Bernard Arnault, indiquant que la hausse du niveau de vie entre 2017 et 2022 serait plus forte que durant les quinquennats Sarkozy et Hollande, avec notamment +4 pour cent pour les dix pour cent des ménages les plus modestes, contre +2 pour cent pour les dix pour cent les plus aisés.

L'effet boomerang ne s'est pas fait attendre : *Libération* a calculé de son côté en valeur absolue, montrant ainsi que les plus riches seront bien en 2022 les grands gagnants de la politique macroniste. Avec un gain annuel moyen de 1 178 euros pour eux, contre 346 euros pour les plus modestes. Les premiers bénéficieront ainsi au final de 22,1 pour cent du « gâteau » redistribué, contre 6,5 pour cent pour les plus pauvres. Les inégalités se seront donc bien accrues pendant le quinquennat. Et c'est sans compter le ressenti des Français : 56 pour cent estiment même avoir perdu du pouvoir d'achat. C'est que le poids des « dépenses contraintes » dans le budget des classes populaires (pour se loger, se chauffer, se déplacer, se soigner) a connu dans le même temps une forte hausse. Pas étonnant que des « gilets jaunes » tentent un retour sur les ronds-points. Le prix de l'essence n'a plus été aussi haut en

France depuis novembre 2018... date du début de leur soulèvement.

Sur ce sujet du pouvoir d'achat, comme sur l'écologie pour ce qui concerne la gauche, les concurrents d'Emmanuel Macron semblent d'ailleurs avoir davantage à proposer que lui. Le programme de Jean-Luc Mélenchon est le plus étoffé : hausse du Smic de 1.258 à 1.400 euros net, allocation d'autonomie de trois ans pour les 18-25 ans, ou limitation de l'écart de salaires dans les entreprises d'un à vingt employés. Anne Hidalgo a marqué les esprits avec un doublement du salaire des enseignants (notoirement bas par rapport à l'Allemagne ou au Luxembourg). Arnaud Montebourg défend une hausse de dix pour cent du Smic, comme en mai 68. Xavier Bertrand préfère lui une « prime au travail », versée par l'État aux salariés gagnant jusqu'à 2 000 euros. Quant à Valérie Pécresse, sa hausse des salaires passerait par une suppression des cotisations de retraite, qui seraient prises en charge par l'État. Ce qui induirait, au passage, un bouleversement de l'esprit du système de protection sociale. Pour autant, et tout au moins à gauche, les candidats déclarés n'en profitent guère : Jean-Luc Mélenchon oscille entre huit et treize pour cent des intentions de vote, Yannick Jadot n'atteint pas la barre des dix pour cent, et la campagne de Madame Hidalgo ne décolle pas.

Retour de la solidarité et de l'entraide au temps du Covid, pratiques de plus en plus écologiques au quotidien... Dans la société, ces thèmes sont porteurs. Mais le cadre institutionnel de la V^{ème} République et les divisions de l'électorat populaire agissent comme si ces évolutions de mentalités n'avaient pas de prise sur le résultat des urnes. Tout en ayant un soutien minoritaire dans l'opinion, Emmanuel Macron paraît donc pouvoir, comme en 2017, passer dans un trou de souris. ●

¹ Baromètre « PrésiTrack » d'OpinionWay de septembre 2021, pour *Les Échos*, *CNes* et *Radio Classique*

CHRONIQUES DE LA COUR

Pour l'exemple

Dominique Seytre

La Cour de justice a frappé au portefeuille dans un arrêt du 30 septembre dernier. Karel Pinxten, homme politique flamand, membre de la Cour des comptes de l'UE de 2006 à 2018, a été déchu des deux tiers de ses droits à pension. Une pension généreuse, octroyée à tous les titulaires de hautes charges dans l'UE tels que les commissaires ou les juges européens. Avec seulement douze ans de service, il touchait près de 12 000 euros mensuels brut de retraite. La raison de cette sanction : une série de « tripotages » pour reprendre l'expression de Franklin Dehousse, ancien juge à la Cour de justice, qui vient de lui consacrer une chronique assassine sur le site de l'hebdomadaire belge *Le Vif*. Longues missions bidons et voyages extravagants à Cuba, Crans-Montana, partie de chasse à Chambord, recours à des chauffeurs sans raisons professionnelles, usage illégal de cartes de carburant détaché (*d'Land*, 26.02.21). Tripotages qui ont coûté cher aux contribuables européens puisque l'Olaf l'Office anti-fraudes de l'UE les chiffrait à environ 470 000 euros. Une affaire qui embarrasse la Cour des comptes, passablement secouée, la Cour de justice ne l'ayant pas totalement exonérée de toute responsabilité. La Cour des comptes, qui craint toujours un emballement médiatique, voudrait tourner la page, mais cela ne dépend pas d'elle.

En juin 2018, l'Olaf envoie son rapport à la Cour des comptes et parallèlement aux autorités judiciaires luxembourgeoises. Il recom-

La Cour des comptes craint toujours un emballement médiatique dans le dossier de son ancien membre Karel Pinxten, condamné par la CJUE

versés, Me Levi prend soin d'attaquer cette décision devant le Tribunal européen. Cette affaire, anonymisée à sa demande (il s'agit de l'affaire CQ contre Cour des comptes) est pendante. La Cour des comptes aimerait bien que Pinxten se désiste car, pour elle, sa condamnation du 30 septembre est suffisante pour qu'il jette l'éponge. « Mais pour ne pas avoir à payer, Pinxten serait capable de continuer à leur pourrir la vie », explique un politicien belge qui le connaît. Une occasion aussi pour lui de contre-attaquer, de peaufiner certains arguments et qui sait, d'alerter la presse en temps voulu. La Cour des comptes n'aime pas cette perspective.

D'autant plus qu'il y a aussi le volet pénal qui risque de faire des vagues. Le parquet luxembourgeois poursuit son enquête. La Cour des comptes a listé l'ensemble des charges retenues par l'Olaf : détournement d'argent public, corruption, faux et usage de faux en écriture publique, trafic d'influence, prise illégale d'intérêt, évasion fiscale. Rien ne dit que le Procureur les retiendra toutes mais les retombées médiatiques seront normalement là.

Pour certains, ces retombées ont été limitées jusqu'à présent parce que le 30 septembre dernier, jour du prononcé de l'arrêt, la Cour de justice n'a fait aucune communication – communiqué de presse, ou publication du jugement - en langue anglaise. Étaient disponibles seulement une version française parce que la procédure était menée en français et une version en néerlandais la langue maternelle de Pinxten. En hommage à la belgitude du dossier, ironise Franklin Dehousse. Les vingt autres langues de l'UE ont été aussi absentes. Cette affaire méritait mieux, estiment nombre d'observateurs, y compris à la Cour de justice même. Mais à qui profite le crime ? À la Cour des comptes, qui proteste parce que, dit-elle, elle a intérêt à ce que Pinxten soit cloué au pilori ? ou à la Cour de justice qui n'a pas été toujours très claire avec les missions de ses membres, l'utilisation des chauffeurs et comme le dit aussi Dehousse, avec le principe de transparence ? ●



Ceci n'est pas une pub

Le *Luxemburger Wort* publie samedi (l'édition la plus lue sur la semaine) une double page sur le « développement » de la banque privée Edmond de Rothschild. « Nous voulons doubler la taille du groupe » est-il titré. La présidente Ariane de Rothschild est citée. Elle a été interviewée lors d'un passage à Luxembourg, non daté dans l'article. La patronne de l'établissement apparaît sur la photo principale au côté de François Pauly, le nouveau directeur exécutif de l'établissement et ancien président de la maison d'édition Saint-Paul. Il n'en est plus administrateur depuis que l'éditeur a été racheté en 2020 par le groupe de presse flamand Mediahuis... mais il en reste proche. La baronne Ariane apparaît dans un encadré en bas de page « Une femme de convictions » avec une photo en médaillon. Il n'est jamais question de son départ en trombe de la présidence de la filiale luxembourgeoise lorsqu'il a été rendu public que la banque avait accueilli pas loin de 500 millions d'euros détournés du fonds souverain malaisien 1MDB, a contrario des « activités art de vivre, les Fondations philanthropiques

et la voile ». La banque Edmond de Rothschild Europe a été inculpée par la juge d'instruction en charge. Associé à l'héritage et la « valeur de la marque », le terme « prestigieux » est répété trois fois dans un même paragraphe. « Notre conviction est que la finance doit servir à construire le monde de demain. Cette conviction s'incarne dans des investissements visionnaires, pionniers, qui ont un impact positif sur l'économie réelle ». Le site internet francophone du *Wort*, n'a pas publié l'article pourtant écrit en français (alors que le quotidien de Gasperich germanise ses pages imprimées)... une langue mieux maîtrisée que l'allemand sur les marchés visés par Edmond de Rothschild. La banque détient le record de la plus grosse amende prononcée par la CSSF. Le gendarme financier a condamné l'établissement en 2017 à payer neuf millions d'euros pour déficience dans sa gouvernance conformité et de lutte contre le blanchiment, un problème pris en considération par l'établissement après les révélations médiatiques en avril 2016. ^{ps0}

Symphonie en chut majeur



Encore une audience qui fera date. La Cour de justice de l'Union européenne (photo : sb) s'est réunie mardi matin dans son format grande chambre pour écouter les plaidoiries dans les affaires WM et Sovim contre Luxembourg Business

Registers. Ces deux sociétés luxembourgeoises s'opposent au groupement d'intérêt économique et surtout à son service de Registre des bénéficiaire effectifs mis en place en 2019. Les personnes physiques derrière ces entités basées au Grand-Duché souhaitent garder l'anonymat et ont demandé au LBR une demande en limitation d'accès aux informations relatives à leurs bénéficiaires économiques. Il est aujourd'hui possible pour toute personne d'entrer anonymement sur le RBE et de prendre connaissance des personnes morales derrière toute société. En principe, car dans la pratique de nombreux écueils se posent (comme la nécessité de posséder un quart des parts). Dans le dossier WM, un pseudonyme prêté par la Cour à la société, le bénéficiaire effectif use du prétexte sécuritaire pour voir son nom oblitéré. Sovim, qui n'a accédé à l'anonymat, a elle toujours fait en sorte de cacher ses bénéficiaires effectifs. Elle a été créée au Luxembourg en 1998 et a pour actionnaire une holding née à la même date et qui est elle-même principalement détenue par Société Générale Bank & Trust, une banque qui s'y connaît en discrétion (voir page 9). Les deux sociétés ont déposé un recours devant le tribunal de commerce pour faire entendre raison au LBR.

« Le juge luxembourgeois a décidé de renvoyer cette affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne pour poser des questions préjudicielles

notamment sur la validité des textes européens, avec comme conséquence que toutes les affaires similaires au niveau luxembourgeois sont laissées en suspens », fait-on valoir au cabinet Elvinger-Hoss-Prussen qui représente Sovim. Yves Gonner, le directeur des LBR informe en effet que 625 affaires devant les juridictions luxembourgeoises sont suspendues à la réponse de la CJUE aux questions préjudicielles. Les associés d'EHP, Katrien Veranneman et Pierre Elvinger, expliquent que « l'accès public au registre des bénéficiaires effectifs sur base anonyme viole certains droits fondamentaux ». Devant la Cour de justice de l'UE mardi, les avocats ont aussi défendu l'obligation de respecter le principe de proportionnalité. Le régime d'accès ne pourrait aller au-delà de ce qui est nécessaire pour atteindre le but recherché, à savoir la lutte contre le blanchiment. C'est un aspect de la cinquième directive européenne antiblanchiment qui est remis en question. Celle-ci impose l'accès du grand public au registre des bénéficiaires effectifs de sociétés, tandis que celui au registre des trusts et fiducies reste limité aux personnes ayant un « intérêt légitime ». La publicité des informations est à apprécier au regard de l'objectif de la lutte antiblanchiment (notamment contre l'évasion fiscale), mais aussi des principes du règlement général de la protection des données (RGPD). Les juges européens placeront le curseur entre ces différents intérêts.

L'avocat général donnera des premières indications sur l'interprétation des débats de mardi en livrant ses conclusions le 20 janvier prochain. ^{ps0}

Finexis perquisitionnée

Selon les informations du *Land*, les locaux de la société de gestion Finexis ont été perquisitionnés mardi dans le cadre d'une instruction judiciaire portant sur des soupçons de blanchiment. La société établie sur le Boulevard Royal avait été sanctionnée fin avril par la Commission de surveillance du secteur financier et dénoncée ensuite au Parquet. Finexis a payé une amende de 240 000 euros, une amende record pour ce type de professionnel, entre autres pour ne pas avoir respecté ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux. Finexis domicile et gère des fonds d'investissement, mais la CSSF (*d'Land*, 7.5.2021) a mis le doigt sur de nombreuses pratiques douteuses dans le cadre d'une procédure administrative non contentieuse. Elle s'est notamment interrogée sur de l'argent en provenance de Chine. La justice déterminera le cas échéant d'éventuelles infractions pénales. ^{ps0}

Ça casse ou ça casse pour Wedely

La Cour d'appel du Luxembourg a rendu mardi son arrêt dans l'affaire H.T. Layer Europe, société qui gère la marque commerciale Wedely, et confirmé les peines

prononcées en première instance. Les trois gérants de l'enseigne et l'entreprise elle-même avaient été condamnés le 14 juin à des amendes de 5 000 euros pour travail clandestin. Comme le tribunal, la Cour considère illégal le recours quasi-systématique à des chauffeurs-livreurs (photo : sb) sous le régime d'indépendant, et donc sans contrat de travail, alors qu'ils exercent essentiellement pour ladite société. Les livreurs, principalement des jeunes ou des personnes sans emploi, se seraient « régulièrement inscrits et la rémunération perçue aurait servi à pourvoir à leurs besoins, à assurer leur existence matérielle », avait fait valoir le ministère public dans ses conclusions, sur base d'un rapport de l'Inspection du travail et des Mines. La défense avance elle la difficulté à prédire, au recrutement d'un chauffeur, s'il va effectuer « une activité ponctuelle ou non et, dans ce dernier cas, s'il a besoin d'effectuer les démarches pour obtenir une autorisation d'établissement ». La Cour a retenu que les éléments du dossier répressif selon lesquels « les prévenus redemandaient très régulièrement les services des chauffeurs-livreurs pendant une

période continue ». L'avocat de la défense, Philippe Penning, occupé cette semaine dans l'affaire CSV Freneskrees, estime « probable », de se pourvoir en cassation. ^{ps0}

Cordon sanitaire

Le vote d'un Covid-Check facultatif dans les entreprises a été vécu comme une humiliation par les syndicats, le gouvernement ayant fait fi de leurs doléances, puis de leur « ultimatum ». En représailles, l'OGBL, le LCGB et la CGFP avaient menacé d'« actions juridiques ». Un à manifester serait une option hasardeuse, les syndicats risquant de se voir débordés par les antivax, fortement mobilisés. Le cordon sanitaire commence déjà à craquer. La semaine dernière, le président de la Fédération générale de la fonction communale, Marco Thomé, était ainsi l'invité sur la chaîne de Bas Schagen, tandis que le président de l'Apess, Gilles Everling, participait à la marche blanche, « à titre privé », comme il le précise au *Land*. ^{bt}

Proximité

Jusqu'ici seulement 10 000 personnes se sont fait vacciner par leur médecin traitant, nous informe le ministère de la Santé. À la fin août, le ministère de la Santé avait misé sur les relations de confiance supposés unir les patients et leurs « Hausdokteren » pour booster la campagne de vaccination. La semaine dernière, sur *Radio 100,7*, le directeur de la Santé

Jean-Claude Schmit expliquait qu'on s'était attendu à « un grand et rapide succès », mais « il faut dire que cela a démarré lentement. » Un échec qui pose des questions plus fondamentales sur la médecine de proximité au Luxembourg, notamment le manque de généralistes et leur faible implantation dans les communautés où ils exercent. ^{bt}



Més que un banquer

Pierre Sorlut

Un banquier condamné par défaut en 2016 à six ans de prison se bat devant le tribunal correctionnel pour réduire sa peine. Tout un système pré-Gafi ressurgit. Un procès pour l’histoire

Mardi. Quatrième jour du procès. François Moysse, avocat du prévenu, interroge l'enquêteur Serge Thillens. Le sujet : Des rendez-vous à l'hôtel Royal où son mandant, banquier chez Société Générale Bank & Trust, confiait à son client espagnol, avocat de profession, des « valises de cash ». « Ce sont quand même des opérations un peu bizarres. Est-ce que l'intéressé a été questionné à propos d'éventuelles compensations ? N'y aurait-il pas une volonté de cacher des opérations criminelles ? », demande François Moysse. « Des opérations de compensation ?, nous n'avons pas spécialement travaillé là-dessus », répond le policier. Le substitut du procureur, Guy Breistroff, vient à sa rescousse et replace les événements dans leur contexte. « En 2008, (quand l'interrogatoire est mené, ndlr) le blanchiment de fraude fiscale n'était pas punissable. C'est sans doute pour cette raison qu'il n'a pas été questionné. » Le banquier a bien donné 600 000 euros en liquide à son client espagnol, selon les propres dires de ce dernier. Mais l'accusation soupçonne surtout le banquier d'avoir détourné un demi-million de plus. Les faits évoqués à la Cité judiciaire depuis maintenant deux semaines remontent à 2002-2008, l'ère pré-Gafi, un monde où le centre financier luxembourgeois faisait peu de cas de la lutte contre le blanchiment (AML selon le signe anglais), où les panaméennes se distribuaient comme des petits pains et où les banquiers, parfois, profitaient de l'opacité commandée par leurs clients pour s'en mettre plein les poches, à leur dépens.

Francisco de Borja (le nom est tronqué par la rédaction dans l'attente du verdict) comparait depuis le 12 octobre pour faux, usage de faux, vol, abus de confiance et escroquerie. En 2016, il avait été condamné à une peine record pour un délit financier : six ans de prison, 200 000 euros d'amende et, au civil, 500 000 euros de dommages à verser à son ancien employeur, la SGBT. Les juges s'étaient prononcés par défaut et avaient pris en considération une « multiplicité d'infractions, ainsi que la durée de plusieurs années sur laquelle elles se sont répétées ». Toutes les opérations frauduleuses n'ont pas été retenues à titre d'escroquerie et de faux pour des raisons juridiques ou des trous dans l'enquête (d'une complexité redoutable vu la multiplicité de transactions, gageons-en). Le montant du préjudice causé par ces infractions à la banque s'élève à plus de huit millions d'euros, selon les enquêteurs. 28 millions d'euros d'opérations seraient liées à une infraction de faux, des signatures des clients scannées et des ordres passés au nez et à la barbe de l'établissement.

Le jour de l'audience, le 7 mars 2016, l'avocat du prévenu, Rosario Grasso, et le tribunal avaient dû constater l'absence de Francisco de Borja. Celui-ci avait d'ailleurs été jugé avec plus de sévérité. Le condamné a rapidement fait opposition et, cinq ans plus tard, on rediscute des mêmes faits. En présence de l'accusé cette fois. Cheveux ondulés plaqués au-dessus d'un large front. Lunettes aux montures rectangulaires noires. Costume et cravate sombres. Léger embonpoint caractéristique de la cuisine à l'huile. Francisco de Borja s'assoit, solennel et presque sympathique, sur le banc des accusés à la droite du tribunal. L'histoire, la sienne et celle du Luxembourg offshore, se déroule à nouveau. Francisco de Borja est né en 1974 à Barcelone. Il est issu d'une riche famille catalane. Et quand il débarque dans la filiale luxembourgeoise de la Société générale en 2002 après des études d'ingénierie patrimoniale et un début de carrière d'avocat, c'est avec des membres de sa famille pour clients. Il est nommé *Business Development Manager*, ou apporteur d'affaires, chargé du marché espagnol. Il fait ses preuves et gagne rapidement autour de 300 000 euros par an, selon les faits narrés dans le jugement de première instance. Y est même cité son ancien patron avec qui il a noué des relations cordiales. « Très vite il est apparu plus logique qu'il s'occupe aussi du suivi des clients qu'il apportait. En effet, une fois que les clients avaient pris confiance dans une personne, ils étaient réticents à l'idée de changer de contact au sein de la banque », explique l'administrateur délégué de l'époque, Vincent Decalf, durant

l'instruction. Francisco de Borja joue donc aussi les *Customer Relationship Manager*, une confusion des genres et une concentration du pouvoir de décision qui intéressent les parties depuis le début du procès.

L'administrateur délégué et le banquier se côtoient. Voyagent ensemble en Espagne. Vincent Decalf parle couramment espagnol, apprend-on cette semaine au fil des témoignages. À la barre mercredi, les anciens collaborateurs de la banque sise sur le Boulevard Royal dessinent un monde où tout a tourné rond jusqu'au jour fatidique. L'ancien n+2 de Francisco de Borja, directeur commercial et responsable des chargés de compte, raconte qu'il « était très bon ». « J'avais quitté la banque quand c'est apparu (l'hypothèse de détournements, ndlr). J'étais même prêt à l'engager dans mes nouvelles fonctions », témoigne Philippe Kenis, parti vers une autre banque. Claudio Bacceli, un ancien cadre, directeur adjoint de la banque privée chez SGBT, est interrogé mercredi par le substitut du procureur sur le recours aux multiples sociétés offshore (Panama, Delaware ou Curaçao) utilisées dans les montages : « Il faut se placer dans le contexte de 2007. Si le client nous demandait, on le faisait », dit-il benoîtement. (Au *Land* en 2010, il affirmait : « le *business model* de notre banque au Luxembourg est adapté à la réalité qui est orientée depuis longtemps vers

Le courrier gardé, les sociétés écran dans les Antilles, les opérations back-to-back, les compensations. « C'est ce qui se faisait à l'époque », selon le récit des policiers



Le banquier catalan avant l'annonce de l'annulation de l'audience ce jeudi

la finance *onshore* ».) Questionné sur les procédures de signature et de contrôle à la banque, l'ancien chef des banquiers privés de SGBT les juge « très strictes » et évacue, avec un certain charme italien : « Je vous invite à demander à quelqu'un d'autre ». Un ancien cadre du risque crédit, Philippe Peyrache, explique qu'un banquier comme Francisco de Borja pouvait effectuer des opérations sans les accords de l'équipe risque, et manifestement aussi des clients, jusqu'à un montant de 300 000 euros.

Retour en octobre 2008. La collaboration fonctionne parfaitement lorsqu'un jour, le banquier s'adresse à Philippe Peyrache pour refinancer, pour un de ses clients, un crédit de trente millions d'euros dans le cadre d'un appel de marge. « Je lui ai donné l'accord sous réserve qu'il conclut les dépôts sur le même compte », détaille le responsable risque. « Le lendemain, on se rend compte que l'argent est parti ». Le 22 octobre, sont effectués treize virements d'un montant global de trois millions d'euros, mais dont aucun ne dépasse le seuil des 300 000 individuellement. Francisco de Borja ne reviendra jamais au bureau. Il se met en congé maladie puis démissionne et repart en Espagne. SGBT réalise un audit interne. Il ne sera pas mis en doute par la police qui raconte cette semaine sur un ton candide l'utilisa-

tion de comptes numérotés avec une *offshore* au-dessus ou encore le courrier gardé : « Souvent les clients ne voulaient pas qu'on leur ramène la correspondance bancaire en Espagne à cause des contrôles aux frontières. (...) C'est ce qui se faisait à l'époque ». Voilà pour la discrétion.

L'enquête judiciaire et le procès d'une manière générale révèlent les mécanismes du blanchiment. L'une des 19 parties civiles s'estimant lésée en première instance dit avoir rencontré Francisco de Borja à Barcelone en 2004. Le banquier avait alors suggéré d'enclencher un mécanisme de compensation par lequel des fonds pouvaient être transférés de l'Espagne vers le Luxembourg, « par compensation de la même somme qu'un autre client souhaiterait prélever en Espagne ». Un prêt *back-to-back*, permettant de réintégrer l'argent « dans le circuit économique espagnol officiel », selon les pudiques termes du jugement de 2016, a aussi été proposé. Le montant est remboursé par les dépôts d'argent sale déjà dans les coffres à l'étranger, mais les sous atterrissent d'un coup sous la forme d'un prêt bancaire, donc blanchis, les autorités nationales ignorant le transfert initial. Dans ce processus comme dans d'autres, Francisco de Borja use de la confiance de ces clients et de celle de ses collègues et l'argent circule de comptes en comptes, si bien que tout le monde en perd la trace. Personne n'est capable d'estimer réellement l'enrichissement indu du prévenu. Dans le jugement de 2016, la banque évalue à sept millions les « détournement que Francisco de Borja aurait réalisé à son profit ». Des achats immobiliers au Luxembourg sont identifiés. Deux appartements dans la résidence « Christina » route d'Arlon dans la capitale auraient été acquis via le produit de l'infraction. L'origine des 450 000 euros utilisés pour l'acquisition de terrains à Bascharage n'est pas certaine. Mardi, le président de l'audience s'impatiente. « L'argent, où-a-t-il atterri ? »

La défense du prévenu s'engouffre dans la complexité des transactions et laisse entendre qu'un seul individu, dans une banque de 1 900 employés, ne peut opérer des centaines de transactions délictueuses. Depuis le début de l'instruction, le banquier nie avoir commis des faux et détourné la propriété de ses clients. Il justifie les mouvements et la confiance des clients par un pacte de famille, « une pratique courante dans les riches familles catalanes », selon l'intéressé. Un pacte que personne n'a jamais vu et que les membres de la famille lésés par Francisco ne connaissent. Pour François Moysse son avocat, toutes les transactions revêtent une pertinence économique. Quand il sort 200 000 euros du compte d'un cousin éloigné, Francisco de Borja explique que la personne débitée a été dédommagée par son père et qu'il consistait ici à nettoyer de l'argent noir. « En date du 2 février 2009, le mandataire du prévenu a fait parvenir au cabinet d'instruction un *Mémoire avec Offres de Preuves* reprenant sur 77 pages diverses explications quant aux chefs d'inculpation. Tous ces documents auraient été vérifiés et validés par d'autres départements de la SGBT ; il y aurait toujours eu un contrôle par un responsable du département. Or, aucune irrégularité n'aurait jamais été constatée ; toute confection de faux serait ainsi contestée », écrivent les juges, dubitatifs, dans le dispositif de 2016. Francisco de Borja y fait en outre valoir qu'il a géré ses clients en contact direct avec le grand patron Vincent Decalf. « Les ennuis auraient commencé quand il a quitté la banque », explique-t-il. La défense a convoqué Vincent Decalf, administrateur et toujours résident au Luxembourg, par voie d'huissier. Il ne s'est pas présenté mercredi quand les avocats de Francisco de Borja se retournaient, fébriles, vers le fond de la grande salle d'audience du tribunal correctionnel pour constater quels témoins avaient fait le déplacement. Ce jeudi, un juge est malade. De même que l'expert graphologue qui avait relevé, voilà presque dix ans, que « très probablement », au moins 80 pour cent des signatures utilisées pour effectuer les transferts étaient factices. L'audience reprendra le 10 novembre avec une contre-expertise et les explications, très attendues, de l'accusé... il dira qu'il n'est pas seul dans cette histoire. ●



« C'est vraiment une année pénible », souffle Marc Berna

« La météo était pire que les vins que nous sortirons »

Erwan Nonet

Cette année cauchemardesque dans les vignes offre une occasion de s'interroger sur les notions de bons et de mauvais millésimes. Pas si simple... et heureusement, car on n'est pas à l'abri de belles surprises

« Alors, c'est une bonne année ? » Les vignerons entendent la même question tous les ans à cette époque. Y répondre est plus facile certaines années que d'autres. S'il a fait majoritairement beau entre juin et septembre, c'est un grand « oui ». Dans le cas contraire, il faut parfois ramer pour convaincre. Bonne année, mauvaise année : rien n'est simple et en réalité, une réponse argumentée a peu de chance d'être aussi binaire.

Qu'est-ce qu'une bonne année ? Pratiquement tout le monde considère que 2018 en est une. La météo avait été généreuse : du soleil à profusion, des précipitations juste suffisantes pour éviter une trop grande sécheresse et, en conséquence, des raisins parfaitement sains jusqu'aux vendanges, les maladies se régalaient d'habitude de l'humidité persistante. À l'époque, les vignerons étaient bouche bée : les raisins livraient des caractéristiques jamais vues : Les taux de sucre grimpaient en flèche, avec des progressions spectaculaires, visibles à l'échelle d'une seule journée entre le matin et le soir.

De la quantité et des raisins cueillis à des maturités jamais vues : voilà une année extraordinaire ! Est-ce que cela garantissait un bon millésime ? En fait, cela se discute. Pour les vins rouges, c'est absolument sûr. Mais la Moselle produit essentiellement des blancs, des crus dont l'harmonie se brode autour d'une trame ciselée par l'acidité des raisins. Or l'acidité, il y a trois ans, a été très souvent écrasée par la puissance du sucre. Les vignerons qui, fascinés par ces conditions inhabituelles, ont cherché à obtenir les maturités les plus élevées possibles n'ont pas fait le meilleur des choix. Certains pinots gris titraient 125° Oechsle (unité de mesure des taux de sucre) à la récolte, voire davantage alors qu'il est rare de dépasser cent degré en général. Impressionnant, certes, mais cela promet un vin qui affichera entre 15 et 16° d'alcool à l'arrivée. La fraîcheur et la vivacité, marqueurs de vins de la Moselle, il fallait alors les oublier. Le vin devient souvent pataud, unidimensionnel et rapidement fatigant, les papilles saturant vite étouffées par tout ce sucre.

L'année caniculaire avait même remis en question la notion de bon terroir et de mauvais ter-

roir. Traditionnellement, les meilleurs coteaux sont ceux qui profitent d'une exposition au soleil toute la journée, où les raisins grandissent le mieux. Mais en 2018, les grappes qui poussaient là ont souvent mûri en excès, voire ont été brûlées par le soleil. Les terroirs moins bien exposés ont, en revanche, livré des raisins plus équilibrés et plus frais. La hiérarchie classique des parcelles pourrait prendre un sacré coup de vieux avec le réchauffement climatique...

Certains vignerons avaient cependant bien joué le coup en anticipant leurs vendanges, parfois même dès le mois d'août, notamment pour produire les vins qui serviront de base au crémant. Puisque ces vins reçoivent une liqueur de dosage (sucrée) pour lancer la deuxième fermentation en bouteille, ils ont davantage besoin d'acidité que de sucre. La production de bulles représentant un tiers de la production nationale, trouver la bonne réponse à cette problématique capitale était devenu un casse-tête.

Quel est le point commun entre les récoltes 2018 et 2021 ? L'excès, chacune dans une direction opposée. Autant 2018 a été un bonheur à travailler, autant 2021 est un calvaire. Quand il fait beau, le stress est loin. Il faut bien sûr entretenir les rangs, mais rien ne presse vraiment. Dès que les averses se succèdent, par contre, tout devient très compliqué. « C'est une année de défis, reconnaît Jean Cao, l'œnologue-conseil des vignerons indépendants. Il a fallu être extrêmement présent et exigeant dans les vignes. Il n'y avait pas de droit l'erreur. » Pour éviter la prolifération de champignons et de pourritures, l'effeuillage régulier était de rigueur, tout comme le strict respect des intervalles pour traiter les vignes. « Un jour de retard et ça pouvait être la catastrophe », soupire l'expert.

Pour se rendre compte de la difficulté du métier de vigneron cette année, il faut de leur rendre visite. En ce moment, rares sont ceux qui rigolent. L'air ambiant est plutôt à la morosité. « C'est vraiment une année pénible », souffle poliment Marc Berna (Caves Berna, à Ahn), un jeune vigneron très talentueux. « Nous n'avons pas arrêté de tra-

Il est probable que les bouteilles issues de la vendange 2021 ressemblent à celles de 2017. Des vins qui ont mis du temps à s'ouvrir, mais qui sont devenus fameux

vailler dans des conditions difficiles, sous la pluie, dans des vignes détrempées devenues difficilement accessibles. Et malgré tous ces efforts, on n'est pas vraiment content pendant les vendanges parce que ce que l'on s'était habitué à mieux ces dernières années. »

Cette lassitude doublée d'une grosse fatigue se comprend aisément, mais elle ne signifie pas pour autant que cette année sera définitivement à oublier. « La météo était pire que les vins que nous sortirons, rigole-t-il. J'étais inquiet au début, mais finalement les jus se goûtent bien. » La clé du succès est d'être impitoyable dans le tri des raisins. La pourriture est inévitable : on ne peut que la restreindre. Il faut donc laisser à terre les grappes les plus touchées et ôter tous les raisins gâtés sur celles qui peuvent être sauvées. Le vigneron est

entièrement à la merci de ses vendangeurs, les consignes doivent être respectées à la lettre. « On aura du mal à faire de grands vins tranquilles, mais je ne perds pas espoir, avance Henri Ruppert (Domaine Henri Ruppert, à Schengen). Il va être possible de faire de belles choses mais au prix d'un boulot de fou, avec énormément de sélection dans la vigne et, ensuite, sur la table de tri. Ce n'est pas une vendange qui fait plaisir. »

Que peut-on en espérer ? Chacun s'accorde à dire que l'on aura un millésime plus classique, sans les excès de 2018 de 2020. Mais classique n'est pas nécessairement péjoratif. Il est probable que les bouteilles issues de cette vendange ressemblent à celles de 2017, une autre année compliquée. À l'époque, ces vins ont mis du temps à s'ouvrir, mais cette acidité a fini par se fondre et, aujourd'hui, ces vins sont fameux. En particulier les rieslings, pourtant très durs à leur sortie, qui sont désormais ouverts et bien équilibrés. Souvent plus agréables à boire que les pourtant plus populaires 2018.

« Moi aussi je préfère les rieslings 2017 aux 2018 ou au 2020, juge Marc Berna. Le problème, c'est que nos clients boivent les vins trop vite, souvent dans l'année de leur mise en vente. Je vois bien qu'ils préfèrent les millésimes chauds, dont les vins sont flatteurs dès leur jeunesse, alors que ceux des années plus tempérées demandent davantage de temps. Mais les vins qui sont bons à boire rapidement ne sont pas forcément les meilleurs... » La tradition de déboucher les flacons luxembourgeois dès leur sortie, au Wäimoart de Grevenmacher ou à la Foire de Printemps, avait du sens tant que l'on produisait essentiellement du tout-venant, mais avec le bond qualitatif qu'ont réalisé les vignerons ces dernières années, se presser, c'est bien souvent gâcher.

Henri Ruppert a même décidé de tirer parti d'une autre manière de cette année singulière. Les vins acides, on l'a dit, sont particulièrement indiqués pour les effervescents : le vigneron de Schengen a donc décidé de jouer à fond cette carte. « Je vais faire un maximum de vins de base pour avoir la possibilité d'en garder pour plus tard, explique-t-

il. En 2018, j'aurais beaucoup aimé avoir ce type de vins en réserve pour équilibrer les assemblages. Comme il y a de grandes chances pour que l'on revive bientôt une année chaude de ce type, j'anticipe. C'est ce qui se fait en Champagne. Comme j'ai encore du vin tranquille en stock grâce à la générosité des derniers millésimes, je peux me permettre d'en produire moins avec les vendanges de cette année. »

Bien que l'on puisse s'attendre à ce que les meilleurs vignerons livrent cette année des rieslings, des pinots blancs ou des chardonnays de grand intérêt, il est toutefois une couleur que l'on ne verra que très peu : le rouge. Les maturités ne seront pas suffisantes pour sortir de jolis tannins. « J'ai abandonné l'idée d'en produire, lâche Henri Ruppert. Tenter de les vinifier serait très compliqué pour, au mieux, avoir des vins moyens. Ce n'est pas ce que je cherche : je préfère m'abstenir. » Même topo chez Jean-Marie Vesque (domaine Cep d'Or, à Héttemillen) : « Je ne crois pas au rouge, cette année ».

Heureusement, le principal cépage concerné, le pinot noir, est versatile. On peut également le vinifier en blanc ou en rosé. « J'utiliserai mon pinot noir Stadtbredimus Fels, le haut-de-gamme, pour faire du crémant, relève le vigneron. C'est dommage, je vais réduire mon offre, mais tant mieux pour les bulles qui vont en profiter. » Beaucoup de pinot noir sera également vinifié en rosé. C'est un moindre mal tant les effervescents et les rosés ont le vent en poupe sur le marché.

Alors bonne année, mauvaise année, tout cela est relatif. Les bonnes années faciles à travailler pour les vignerons ne sont pas nécessairement celles qui permettent de produire les meilleurs vins. Si les effets du réchauffement sont bénéfiques pour la production des rouges, ils le sont moins pour certains blancs. Un millésime ne peut pas être absolument bon, ou complètement mauvais. Et puis, ces millésimes exigeants ont un intérêt : ils permettent de repérer les meilleurs producteurs. En 2021, personne ne produira un bon cru par hasard. Seuls ceux qui se seront totalement investis pourront être fiers d'eux. ●

Plaidoyer pour la recherche fondamentale

Georges Canto

Le FMI invite les États à soutenir la compréhension des phénomènes naturels et la conception de théories explicatives, un socle sur lequel générer des gains de productivité

La première quinzaine d'octobre est traditionnellement l'époque de l'attribution des Prix Nobel de l'année. Trois d'entre eux, celui de littérature, de la paix et d'économie (ce dernier étant un cas à part) font l'objet d'une médiatisation plus ou moins forte selon l'identité des lauréats et leur origine. On parle moins des trois autres (physiologie-médecine, physique et chimie) alors que les travaux ou découvertes récompensés ont un impact autrement important sur la vie des habitants de la planète. Ce n'est sans doute pas un hasard si le Fonds monétaire international a choisi cette période de l'année pour publier, le 6 octobre, un document intitulé *De l'importance des sciences pures pour la croissance économique*. Les auteurs Philip Barrett, Niels-Jakob Hansen, Jean-Marc Natal et Diaa Noureldin, tous quatre membres de la division des études du FMI, montrent que, contrairement à une idée reçue, l'investissement public dans la recherche fondamentale est rentable et doit être accru de façon significative.

Selon eux, la hausse de la productivité (la capacité à créer davantage de produits avec les mêmes facteurs) est le principal moteur de la croissance à long terme. Mais la dernière édition des *Perspectives de l'économie mondiale*, publiée le même jour, montre que curieusement, la productivité n'augmente que faiblement depuis plusieurs décennies dans les pays avancés en dépit de la progression régulière de l'effort de recherche et développement (R&D). L'analyse révèle que la composition des dépenses de R&D est inadéquate car celles-ci portent principalement sur la recherche appliquée (R&D à vocation commerciale conduite par les entreprises) alors que la recherche scientifique fondamentale a des conséquences favorables « sur un plus grand nombre de secteurs, dans un plus grand nombre de pays et pour plus longtemps ».

C'est la recherche fondamentale qui permet de réaliser des percées scientifiques dans des domaines-clés à des moments cruciaux pour l'humanité. Le développement en un temps record des vaccins à ARN messager contre le Covid-19 en offre une excellente illustration. Leur mise au point beaucoup plus rapide que prévu, qui a permis de sauver des millions de vies et évité une catastrophe économique a bénéficié, comme pour d'autres inventions ou innovations majeures, des « connaissances scientifiques pures » accumulées depuis des décennies. La recherche fondamentale n'est pas attachée à un produit ou un pays particulier. Elle peut trouver des applications imprévues et être utilisée dans des domaines variés. Elle se diffuse donc plus largement et demeure plus longtemps pertinente que la recherche appliquée. Ce constat ressort clairement des citations des travaux : les articles scientifiques relevant de la recherche fondamentale continuent d'être cités plusieurs

années après leur publication, avec un point culminant huit ans après. Les citations d'articles touchant à la recherche appliquée (brevets) culminent au bout d'à peine trois ans. Après douze ans les articles purement académiques, pourtant plus rares et plus ardu, sont même cités plus souvent que les autres.

L'essentiel de la recherche fondamentale est conduit dans les pays avancés, ce qui se voit très bien dans le palmarès des prix Nobel décernés dans les sciences exactes. Mais pour être efficace elle doit



Le Luxembourg Centre for Systems Biomedicine de l'Université

Les politiques visant à stimuler la recherche fondamentale peuvent aussi contribuer à la lutte contre le changement climatique, car il est démontré que les sciences pures jouent un rôle plus important dans l'innovation verte »

faire l'objet d'un transfert de connaissances en direction des pays émergents et en développement. Par manque de moyens et d'infrastructures, ces derniers comptent bien plus sur la recherche étrangère que sur la recherche nationale, quelle soit fondamentale et appliquée. L'adaptation des connaissances « étrangères » aux conditions locales semble être une meilleure voie pour favoriser l'innovation et la croissance que l'investissement direct dans la recherche fondamentale nationale. Dans les pays dotés de bons systèmes d'éducation, l'effet estimé de l'adoption de technologies étrangères sur la croissance de la productivité est particulièrement sensible.

Une étude menée sur quarante pays entre 1980 et 2017 a montré qu'une augmentation du « stock des connaissances fondamentales étrangères » accroissait davantage les dépôts de brevets dans ces pays que dans les pays avancés. Pourquoi s'intéresser aux dépôts de brevets ? Il s'agit d'un indicateur permettant de mesurer l'innovation, laquelle aura à son tour un effet positif sur la productivité. Une augmentation d'un pour cent du stock de brevets peut accroître la productivité par travailleur de 0,04 pour cent. Ce chiffre peut sembler dérisoire, mais « de modestes augmentations cumulées au fil du temps améliorent le niveau de vie » selon les auteurs, qui estiment

par ailleurs « qu'une élévation permanente de dix pour cent du stock de recherche nationale peut à lui seul accroître la productivité de 0,3 pour cent. L'effet d'une augmentation identique du stock de recherche fondamentale étrangère est plus marqué : la productivité croîtrait alors de 0,6 pour cent ».

Les politiques visant à stimuler la recherche fondamentale peuvent aussi contribuer à la lutte contre le changement climatique, car il est démontré que les sciences pures jouent un rôle plus important dans « l'innovation verte » (énergies renouvelables comprises) que dans le développement des technologies polluantes (comme les turbines à gaz). La recherche fondamentale coûte cher et ne procure que des rendements financiers incertains. Son financement doit donc reposer sur les pouvoirs publics. Mais en dehors de l'évaluation des sommes à mobiliser se pose la question de savoir à qui elles doivent être destinées. Selon les auteurs il serait « inefficace de réserver le financement de la recherche fondamentale aux universités et laboratoires publics car on perdrait alors des synergies potentiellement considérables entre le secteur public et le secteur privé ». Mais il serait également compliqué de « dissocier la recherche privée fondamentale de la recherche privée appliquée, pour ne subventionner que la première ».

Ils plaident pour une « politique hybride » qui consisterait à doubler les subventions à la recherche privée (fondamentale et appliquée) et à augmenter d'un tiers les dépenses de recherche publique : cette mesure pourrait ajouter 0,2 point par an à la croissance de la productivité du travail dans les pays avancés (selon l'OCDE, elle n'aurait augmenté que de 0,9 pour cent par an depuis 2015). Un meilleur ciblage des subventions accordées aux projets de recherche fondamentale et une coopération plus étroite entre le secteur public et le secteur privé pourraient encore accroître ces effets. Le coût n'est pas négligeable pour les finances publiques, mais il s'agit d'investissements qui pourraient être rapidement rentabilisés (sur environ dix ans) par leurs effets positifs sur les revenus de ménages. Les économistes du FMI ont calculé que si ces dépenses avaient été effectuées entre 1960 et 2018 « les revenus par habitant seraient supérieurs d'environ douze pour cent à ce qu'ils sont aujourd'hui ». Ils insistent sur le fait que les retombées étant potentiellement plus fortes dans les pays émergents, « il est indispensable d'assurer la libre circulation des idées » et la collaboration internationale en matière de recherche. ●

L'évolution des prix Nobel d'économie

Créé en 1968 et attribué pour la première fois en 1969, le « Nobel d'économie » s'appelle en réalité « Prix de la Banque de Suède en sciences économiques à la mémoire d'Alfred Nobel » car il est le seul qui n'ait pas été créé par le testament de ce dernier. Le 53^e prix a été décerné le 11 octobre au canadien David Card, à l'Israëlo-américain Joshua Angrist et au Néerlandais-américain Guido Imbens, trois chercheurs qui travaillent tous aux États-Unis. Régulièrement pointé du doigt pour son absence de diversité en termes de genre (sur 89 lauréats on ne compte que deux femmes, la première en 2009) et de géographie (72 pour cent ont la nationalité américaine) le palmarès est en revanche salué pour son évolution doctrinale, entamée il y a une trentaine d'années. Le prix ne récompense plus des théoriciens (s'il en reste) de la construction de modèles d'explication des phénomènes économiques mais des chercheurs attachés à

l'expérimentation, sur le modèle des sciences dites « dures », comme la physique ou la chimie.

Cette approche nouvelle consiste à trouver, soit dans la « réalité vraie », soit dans une situation spécialement créée pour le test, des terrains d'expérimentation où sont étudiés les effets de mesures comme une augmentation (ou une baisse) des revenus ou des impôts, ou une évolution du niveau de formation. Cette méthode est particulièrement utile pour conduire et évaluer les politiques publiques. Ainsi David Card, un des lauréats 2021, a mesuré l'effet de l'afflux de réfugiés cubains en 1980 sur le marché de l'emploi de Miami en comparant ce dernier à celui d'autres villes ayant les mêmes caractéristiques mais n'ayant pas connu un tel phénomène. Il a pu montrer que l'immigration massive n'avait pas fait baisser les salaires ni monter le chômage. Mais cette méthode dite « d'expérimentation

naturelle » dont Card fut un pionnier dans les années 90 pose un gros problème méthodologique car contrairement à un test de laboratoire dans une science dure, elle n'est pas reproductible. Lors d'un congrès en juin 2021 un autre lauréat de l'année, Joshua Angrist montrait la montée en puissance des recherches empiriques dans la science économique et concluait son exposé par un plaidoyer pour une science économique « rigoureuse mais joyeuse », posant des questions concrètes, avec des réponses qui peuvent guider la décision publique. Mais l'évolution constatée dans le palmarès du « Nobel d'économie » montre aussi la volonté du jury d'encourager des recherches « business friendly » qui puissent être directement utiles aux entreprises. Ce fut le cas dans un passé récent des travaux sur la théorie des jeux, sur la théorie des contrats ou sur l'économie comportementale qui ont tous eu des applications dans le domaine de la stratégie et de la finance. gc

La banque des entrepreneurs depuis 1856



La BIL est à vos côtés depuis 1856 et propose des solutions adaptées à chaque étape du cycle de votre entreprise. Découvrez-les sur www.bil.com/entreprises ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

BIL
1856

ZU GAST

Systembedingte Wohnungsnot

Die jüngste Studie des Observatoire de l'habitat hält fest, dass die Mietpreise zwischen 2010 und 2015 um 4,7 Prozent, und zwischen 2015 und 2019 noch einmal um 4 Prozent gestiegen sind. Mieten und Nebenkosten zusammengenommen legten zwischen 2015 und 2019 sogar um 12,2 Prozent zu.

Parallel dazu nahm der Anteil der Wohnkosten am Einkommen immer weiter zu. Es ist inzwischen keine Seltenheit mehr, dass Mieter deutlich mehr als 40 Prozent ihres Einkommens für ihre Wohnung aufbringen müssen.

Allerdings stiegen nicht nur die Mieten deutlich an, sondern auch die Verkaufspreise für Einfamilienhäuser explodierten, so dass inzwischen auch Menschen, die ihr Haus über ein Darlehen abbezahlen, im Durchschnitt 29,5 Prozent ihres Einkommens für Wohnkosten ausgeben müssen. Für Hausbesitzer, die seit 2018 ein Darlehen haben, sind es schon mehr als 35 Prozent!

Die gestiegenen Wohnkosten haben zur Folge, dass am Monatsende immer mehr Menschen Schwierigkeiten haben, die beiden Enden zusammenzubekommen. Insbesondere die Kaufkraft der Mieter, und unter ihnen der Menschen mit kleinen Löhnen und Renten, ging stark zurück, so dass viele von ihnen in Not sind.

Dass das so gekommen ist, ist darauf zurückzuführen, dass zu keinem Zeitpunkt die nötigen Finanzmittel bereitgestellt wurden, um öffentliche Mietwohnungen und Eigentumswohnungen zu bauen, dass Gesetze für Baulöwen, Immobilienbesitzer und Spekulanten gemacht werden, und dass zugelassen wird, dass ein Teil der Mittelklasse die Lohnabhängigen mit niedrigem Einkommen, die ohnehin in der Arbeitswelt überausgebeutet werden, noch einmal über Wuchermieten ausbeuten darf.

Das hängt nicht allein an der Habgier Einzelner, sondern ist systembedingt: Im kapitalistischen Luxemburg ist eine

Wohnung eine Ware wie jede andere, mit der viel Profit gemacht werden kann.

Die Rahmenbedingungen für diese Verhältnisse schaffen Regierung und Chamber, schaffen die politischen Parteien, die dieses System unterstützen und mit ihrem Immobilismus dazu beitragen, dass die Wohnungsnot immer größer wird.

Ali Ruckert ist Präsident der KPL

Im Gegensatz dazu fordern die Kommunisten, dass bis auf weiteres ein genereller Mietestopp verhängt wird, die Begrenzung der Mieten in öffentlichen Mietwohnungen auf 10 Prozent des jeweiligen Einkommens beschränkt wird, eine Herabsetzung des Quadratmeterpreises im Mietgesetz vorgenommen wird, die Einführung gestaffelter Zuschüsse, berechnet nach Einkommen und Größe der Wohnung, beschlossen und Dringlichkeitsmaßnahmen ergriffen werden, um durchzusetzen, dass die Tausenden von leer stehenden Wohnungen im Land zu Mietzwecken genutzt werden können.

Notwendig wäre es, neben einer konsequenten Bekämpfung der Boden- und Immobilienspekulation und der Schaffung von Eigentumswohnungen auf der Grundlage der Erbpacht, dem Bau von öffentlichen bezahlbaren Mietwohnungen absolute Priorität beizumessen. Das hieße, 50 000 Wohnungen bauen, was nur möglich sein wird, wenn kommunale und staatliche Baubetriebe geschaffen und Tausende Bauarbeiter eingestellt und ausgebildet werden.

Damit das Recht auf eine Wohnung und menschenwürdige Wohn- und Lebensverhältnisse für viele nicht erst am Sankt-Nimmerleinstag verwirklicht wird. ● Ali Ruckert

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Knaschteg Wäsch

Jacques Drescher

En Ale war ganz sauer
Weinst enger Aarmbandauer.
D'Trap ass e 'rop gefall;
Sou geet dat iwwerall.

Kee Schwaarze war méi do,
Mee just nach rout-gréng-blo.
Et housch: „Mir hunn e Plang!“
Dat war den Ënnergang.

Dee Neie vun de Pafen,
Dee wollt hiert Haus verkafen.
D'Fraktioun sot weinst der Pai,
Dat wier eng Sauerei.

Wann een eng huet gestiicht,
Da kënnst et vru Geriicht.
Et ass da wéi bei Mutti:
D'Partei ass duerno futti.

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Morgen geh ich impfen

Michèle Thoma

Es gibt Menschen, die haben ihr ganzes Leben Angst vor Aids gehabt. Vor lauter Angst sind sie ins Kloster eingetreten, oder haben geheiratet. Aber nicht einmal das hat sie gerettet, denn selbstverständlich hatten sie auch Angst, sich testen zu lassen. So einen Test hätten sie nämlich nicht überlebt. Dann war es doch besser, sich vor jedem Fieberbläschen zu fürchten, jedem Husten, man gewöhnt sich ja auch an so eine Angst, sie gehört dann einfach dazu, so sehr, dass man sie hin und wieder auch vergisst. Und Verdrängen ist auch was Tolles, entgegen dem was Freud & Co immer behaupten.

Die meisten Menschen haben Angst vor Corona. Manche eine Extraportion. Sie fürchten sich davor, ganz allein mit Aliens zu sein, auch wenn sie freundliche Augen haben. Sie fürchten sich davor, um Atem zu ringen und dann mit dem Tod. Sie fürchten sich davor, allein eingesperrt zu sein, und jemand legt ein Überlebenspaket vor die Tür mit Mitteln zum Überleben. Oder niemand legt ein Überlebenspaket vor die Tür. Und hinter der Tür müssen sie sich immerzu kontrollieren. Ob sie noch Luft kriegen. Sie fürchten sich davor, im Teufelskreis der Liebsten eingesperrt zu sein, plötzlich hustet eine.

Dann lass dich doch impfen, sagen die andern. Die andern sind aber immer die andern. Ja, mach ich eh, sagt Blockierte. Sagt Zauderer. Sagt Angsthäs. Sagt Mensch mit Verhinderung. Mach ich sowieso. Bald. Morgen. Morgen geh ich impfen.

Aber heute. Grad nicht. Geht grad nicht. Geht grad gar nicht. Bei so schönem Wetter, da kann man doch Schöneres tun, wahrlich. Bei so grauseligem Wetter, da ist einem sowieso schon so grauselig. Die Arbeit. Und dann die Freizeit. Da will man doch frei sein, und nicht auf Symptome lauern. Vierzehn Tage lang sich beobachten. Es gibt keine Beobachtungspause. Was ist, wenn die Hirn-vene in der Nacht? Immer kann man doch nicht nicht schlafen. Dann würde die Hirn-vene erst recht. Man kann seine Hirn-venen nicht immer beobachten. Oder seinen Herzmuskel. Oder beides zusammen. Es gibt unzählige Symptome, und auch ganz neue. Vielleicht weltweit neu. So erforscht ist das ja noch nicht. Man hat dann eine Symptompremiere, aber wer will so eine Premiere haben? Das ist dann vielleicht das Letzte, das man hat.

Die Leute gehen da so drüber hinweg. Zucken mit den Achseln, schütteln den Kopf, reden das übliche Zeug. Ziegelstein auf dem Kopf. Woher wissen die

Warum sind die rundherum so Kamikazes?

alles, wieso tun die alles, alles richtig, und wieso sind sie sich so sicher? fragt sich Virenzähler, gebannt starrt er auf Tabellen, Statistiken, Studien, immer kommt eine neue und noch eine neuere und die allerneuste. Nicht nur Ausbrüche, auch Durchbrüche! Vielleicht auf den Totimpfstoff warten,

immer sich totstellen ist schlussendlich auch kein Leben? Obschon tot auch nicht toll klingt.

Warum sind die rundherum so Kamikazes? Wo- bei, eigentlich genießen sie, total unfair, ihr Leben. Prosten einander zu, in Innenräumen gar, streifen durch Kunstgalerien als wäre nichts. Gechippt sind die wahrscheinlich nicht, wenn man sie beobachtet, sind sie nicht mehr gechippt als eh und je. Steuern auf ihr Bier zu, auf Modequatschboutiquen, den Pheromonen hinterher. Eigentlich unverdächtig.

Aber dass sie eine so stressen. Das ist wie bei Junkies, oder Vampiren. Kaum angefixt, gehören sie dazu. Ein richtiges High stellt sich anscheinend ein nach dem ersten Shot, oder Piks, wie sie das so niedlich nennen, ab dann ist das eine eingeschworene Gemeinschaft, über alle Zweifel erhaben. Das Geimpfte ist jetzt ein Teil von ihnen. Sie sind jetzt die Geimpften. Die andern die Ungeimpften, un-, so ein Unwort. Manche betteln schon um den dritten Schuss.

Eigentlich verlockend der Zustand. So wie alle, und nicht draußen vor der Tür wie das Schwefelholz- mädchen zu Weihnachten. Wo nicht mal Rumziehen in- mitten von Wolken von Aerosolen mit all den ganz weißen oder hyperbunten Freiheitsfreund*innen als Ausweg erscheint. Dann muss man sich erst recht wieder beobachten. Morgen geh ich impfen. Also wenn das Wetter nicht zu schön ist. ●



Impfen? Geht nich, geht grad nicht. Bei so schönem Wetter.

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Plénitude temporelle

Jean Lasar

Notre rapport au temps n'est pas le moindre des obstacles nous empêchant de procéder au sevrage nécessaire à notre survie. Nous privilégions les repères proches (notre vie, celles de nos proches) et nous nous sommes familiari- sés à l'école avec les ères de l'Histoire avec un grand H, mais sommes déjà pris de vertige lorsque nous tentons d'aborder les quelques

centaines de milliers d'années qui mesurent la présence de notre espèce sur cette planète. Les géologues, eux, qui comptent en durées dix, cent ou mille fois plus longues, devraient être bien placés pour faire la lumière sur le grand défi existentiel que constitue notre obstination à extraire massivement du sous-sol les matières combustibles qui s'y sont accumulées ces der- nières centaines de millions d'années. Malheu- reusement, un très grand nombre d'entre eux mettent leurs connaissances au service précisé- ment de ceux qui poursuivent cette extraction irresponsable. Marcia Björnerud, professeur à l'université d'Appleton, fait exception à la règle.

Dans *Timefulness : How Thinking Like a Geo- logist Can Help Save the World*, paru en 2018, cette spécialiste des séismes et de la formation des montagnes démontre à quel point une meil- leure appréhension du temps, inspirée de sa discipline, est capable de nous ouvrir les yeux sur les enjeux climatiques. Narratrice douée, Björnerud nous entraîne de l'allégresse ressen- tie, enfant, dans son Wisconsin natal, lorsque l'arrivée de la neige suspendait les contraintes temporelles scolaires, à son émerveillement lors de son premier séjour sur l'île arctique de Svalbard, pour une recherche sur l'histoire tectonique de son massif montagneux, lorsque

l'absence de communications avec le reste du monde, les journées de 24 heures et l'austérité du paysage lui ont octroyé cette « conscience aiguë de comment le monde est fait par le temps – et, de fait – de temps ».

Or, poursuit-elle, notre rapport est temps est au- jourd'hui marqué par le refus de vieillir et l'hy- perconsommation, qui se conjuguent en une espèce de « déni du temps » et même de chro- nophobie : nous sommes en quelque sorte des « analphabètes du temps ». La rupture concep- tuelle avec les cosmologies religieuses grâce à laquelle la géologie, une science relativement jeune, a pu se former, consiste au contraire à partir d'une apprch scientifique du temps : ce sont les avancées des pionniers James Hutton et Charles Lyell, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, qui ont permis à Charles Darwin de formuler sa théorie de l'évolution. Pour parve- nir à cette plénitude temporelle que Björnerud appelle de ses vœux, il nous faut « une vision claire de notre place dans le Temps, à la fois du passé qui nous a longuement précédé et de l'avenir qui s'écoulera sans nous ». « L'Étymo- logie du monde », comme Björnerud appelle affectueusement la géologie, est assurément capable de nous aider à préserver l'habitabilité de notre planète. ●

« Une vision claire de notre place dans le Temps, à la fois du passé qui nous a longuement précédé et de l'avenir qui s'écoulera sans nous »

(Marcia Björnerud)



Dirk Kessler

Il s'est créé un petit avatar souriant dont les cheveux ressemblent à des rouleaux d'imprimerie. Dirk Kessler (né en 1995) aime se servir de l'humour et de son style un peu naïf pour transmettre ses idées et ses rêveries, parfois absurdes. Installé à Berlin où il a obtenu un bachelors en illustration à la Design Akademie et où termine un master à l'Universität der Künste, le Luxembourgeois travaille comme graphiste, illustrateur et animateur en jonglant avec les techniques de dessins classiques et digitales. S'il est expert dans la réalisation d'affiches et de prints artistiques, on lui doit aussi des collaborations multiples avec le restaurant végan Neue Republik Reger pour lequel il a réalisé des décors, des étiquettes et des T-shirts. Dirk Kessler est aussi l'illustrateur du livre *D'Sandmeedchen*, en collaboration avec l'auteur Yorick Schmit. La transposition de ce conte classique dans un cadre contemporain est complété par des animations visibles en réalité augmentée, une première pour un livre pour enfants fabriqué

au Luxembourg. Pour sa carte blanche, *With you, it will be alright in the end* (en page 17), son premier instinct était de faire quelque chose pour décharger toutes les émotions négatives liées aux événements actuels : peur, colère, angoisse. « Mais je me suis décidé à détourner cette idée avec un message un peu plus optimiste. Les dernières années en endurant plusieurs crises, globales et personnelles, j'ai remarqué l'importance de ma famille et de mes amis proches. Cette illustration est en quelque sorte un petit merci aux gens qui sont toujours là, quelle que soit la situation », détaille-t-il. [fc](#)

CONFÉRENCES

Le poids des photos

Les meilleures images de l'année 2020 du concours World Press photo seront exposées du 1^{er} au 20 décembre, à Neimënster. Une façon de se rappeler que l'année 2020 ne s'est pas limitée à la crise sanitaire. Les photos gagnantes de cet important concours reviennent également sur la crise climatique et les dégâts des incendies dans la région du Pantanal (Brésil) ou encore les conflits territoriaux et la flambée des manifestations pour la justice sociale dans le monde. En amont de l'exposition, un programme de conférences est consacré aux icônes de la photographie de presse. Le 25 octobre, Gerhard Paul, professeur d'histoire et de sa didactique à l'Université européenne de Flensburg, examinera, à l'aide d'exemples choisis, l'émergence, la diffusion et la vie des icônes

de la photographie de presse du vingtième et du début du 21^e siècle. Il se penchera sur la question de savoir comment de telles photographies deviennent des icônes, quelles sont leurs caractéristiques particulières, comment elles sont gardées dans la mémoire picturale individuelle et collective. Le 27 octobre, la photographe et reporter de guerre Ursula Meissner parlera des limites de ce qui peut être montrer et de comment sont nées ces images qui font bouger le monde. De l'Afghanistan, à l'Angola et à la Sierra Leone en passant par le Kosovo et la Bosnie, rares sont les pays où elle ne s'est pas rendue pour réaliser des reportages. Elle donne un visage aux victimes des conflits guerriers et des catastrophes humanitaires. Les deux conférences sont en allemand. [fc](#)

Dea ex machina?

Keine Technologie zieht uns momentan derart in den Bann wie künstliche Intelligenz (KI). Sie verleiht Künstler/innen neue Ausdrucksmittel und fordert zugleich zur Besinnung über die *Conditio humana* auf. Doch wie wirkt sich KI auf unsere Gesellschaft aus? Das ist die Kernfrage der Konferenzreihe *Am I AI?* (Foto: Casino Luxembourg). Die Konferenz erkundet, wie KI unsere Intelligenz „in naher Zukunft“ beeinflussen könnte. Mit Unterstützung von SCRIPT und in Zusammenarbeit mit Mneozine (einem Luxemburger Kollektiv für Forschung und Kunst) lädt das Casino Luxembourg ab nächster Woche zu einem sechsteiligen Eintauchen in die Welt der KI ein. Von Oktober bis März möchte die Veranstaltungsreihe

ihrem Untertitel „Into the deep of AI“ mit Vorträgen gerecht werden. An ausgewählten Donnerstagabenden finden die Vorträge statt und beginnen um 19 Uhr. Am 28. Oktober gibt Dr. Suzanne Livingston den Auftakt *Ghosts, Gods and Golems: Philosophical Perspectives on Europe, Asia and AI*. In ihren Vortrag fließen Aspekte der Ausstellung *AI: More than Human* ein. Livingston wirkte 2019 als Ko-Kuratorin an der Schau mit, die vom Londoner Barbican Centre und dem Groninger Forum produziert wurde. Als Publikumsmagnet ist die Ausstellung derzeit auf Welttournee. Dem Vortrag schließt sich eine Unterhaltung an mit Lynn Klemmer und Mathieu Buchler von Mneozine. Außerdem mit dabei: Künstlerin Tamiko Thiel aus München, Lucia Pietroiusti, Kuratorin des General Ecology Projekts an den Serpentine Galleries in London, Dr. Paul Feigelfeld aus Wien und Dr. Thibaud Latour, Leiter für Öffentlichkeitsarbeit und EU-Angelegenheiten am Luxembourg Institute for Science and Technologies (List). Nicht zuletzt Tobias Rees, Gründer von Transformations of the Human sowie Reid Hoffman Professor an der Parsons/The New School in New York. [js](#)



LITTÉRATURE

Deutscher Buchpreis 2021

Aus der etwas langweiligen Shortlist des Deutschen Buchpreises 2021 – fragwürdig etwa, dass Dietmar *Daths Gentzen oder: Betrunken aufräumen* nicht dabei war – wurde zum Auftakt der Frankfurter Buchmesse am Montag die Gewinnerin bekannt gegeben. Mit Antje Rávik Strubels Roman *Blaue Frau* (Verlag S. Fischer) wird keine Außenseiterin prämiert. Die 47-Jährige wurde bereits mehrfach für ihre Werke geehrt. Ihr grandioser Roman *Sturz der Tage in die Nacht* (2011) stand seiner Zeit auf der Longlist. Auf gut 400 Seiten strickt Rávik Strubel die Geschichte der Selbstermächtigung einer jungen Frau, die nach einer Vergewaltigung eine Odyssee durchläuft. Adina stammt aus dem tschechischen Riesengebirge, aus einem Dorf, in dem es kaum noch Jugendliche gibt. „Der letzte Mohikaner“ nennt sie sich in einem Chat. Für einen Sprachenaufenthalt zieht sie nach Berlin, taucht in eine queere Community ein und zieht weiter für ein Praktikum in die Uckermark. Von dort flüchtet sie nach Helsinki, arbeitet schwarz in einem Hotel, bis sie auf Leonides Siilmann stößt, estnischer Professor und EU-Abgeordneter, der sich in sie verliebt. So ärgerlich bisweilen die politische Ebene des Buches ist, insbesondere, wenn es um das Anliegen Siilmanns geht, die deutschen NS-Verbrechen mit dem sowjetischen Gulag auf EU-Ebene gleichzusetzen, so gelungen ist die sensible Beschreibung der Selbstermächtigung der

Protagonistin. Rávik Strubel findet treffende Worte für das Gefühl der Ohnmacht der Betroffenen, der Scham, dem Verloren-Sein. Schillernd die Begegnungen der Protagonistin mit der blauen Frau, dem Alter Ego der Autorin, in der sie ihr Schreiben reflektiert: „Es gehe um sie. Ohne sie verliere ich den Anlass des Schreibens. Das Buch werde bedeutungslos.“ *Blaue Frau* ist ein fesselndes feministisches Statement. Rávik Strubel führt das in den Köpfen vorherrschende Gefälle zwischen West und Ost vor und schreibt sich gegen das männliche Machtgefälle frei. [avt](#)

MUSIQUE

L'embarras du choix

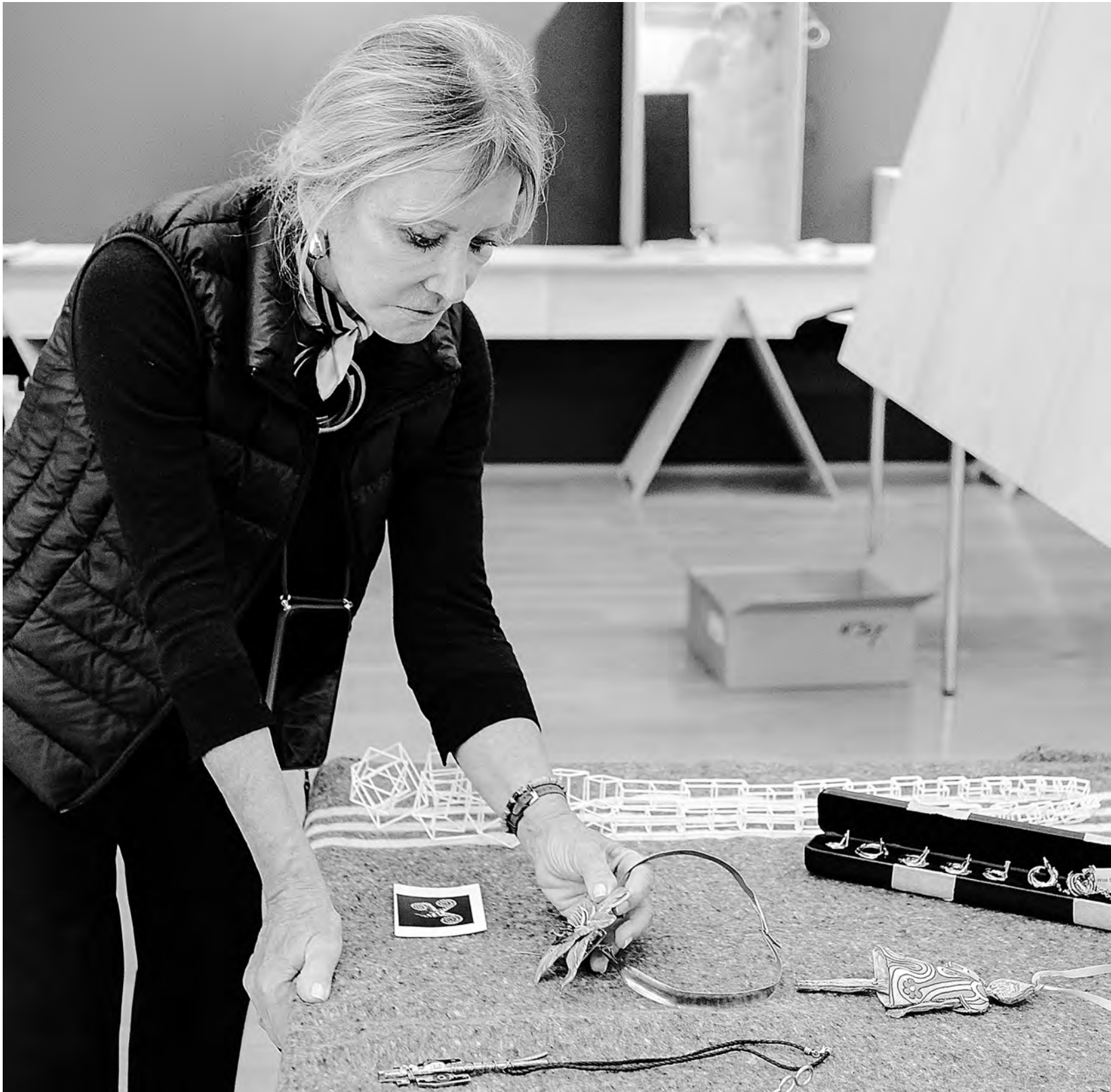
C'est reparti ! Les concerts live ont bel et bien repris et, ce week-end, il va falloir faire des arbitrages, entre Luxembourg et Esch. Séance de rattrapage avec Black Country, New Road qui avait annulé sa venue cet été et qui s'annonce vendredi aux Rotondes (photo : El Hardwick). Alors que leur premier album *For the first time* est encore chaud, les Britanniques annoncent un deuxième opus, *Ants From Up There*. Influencé par le jazz, marqué par le punk, titillé par les musiques vernaculaires, avec juste ce qu'il faut de son crade et de voix torturée, le groupe a été salué pour la qualité de ses performances scéniques. De côté de la Kulturfabrik, les Belges de Girls in Hawaiï vont nous montrer ce qu'ils ont dans le ventre, près de deux décennies après leurs débuts (*From Here to There*, 2003). Il y a eu des

hauts et des bas, des départs et des arrivées, mais l'envie de jouer est toujours intacte. Le lendemain, samedi, l'ambiance sera électro du côté de Bonnevoie avec le trio Marie Davidson & L'Œil Nu qui vient défendre leur premier album *Renegade Breakdown*. C'est pop, c'est dansant, c'est drôle, un peu comme quand on passe des vieux disques après une nuit arrosée. Grand écart à Esch entre la grosse machine Paul Kalkbrenner, un des DJ les plus réputés et les plus innovants et les jeunes Luxembourgeois CHaILD et Maz pour leur premier concert commun plusieurs fois reporté. La transe mélodique de club, dont le récent single *Si Soy Fuego* est un parfait exemple à la Rockhal (organisé par l'Atelier), le rap mâtiné de pop (à moins que ce ne soit l'inverse) du duo de *Sick Water* à la Kufa... Faites vos jeux. [fc](#)



Land

22.10.2021



EXPOSITION

Passer de l'art au doigt

Avant de se marier avec l'artiste Bernar Venet et de travailler à ses côtés pour l'organisation de ses exposition, Diane avait déjà un penchant pour l'art. Son père, Jacques Segard, a été le Président de la société des Amis du Musée d'art moderne de Paris pendant plusieurs années et elle a toujours collectionné et été entourée par des œuvres d'art. Sa passion pour les bijoux d'artistes est née, raconte la petite histoire, d'une fine baguette d'argent que le sculpteur lui a enroulé autour du doigt en guise de bague de fiançailles. Depuis trente ans, elle rassemble ces œuvres miniatures qui souvent accompagnent le langage plastique de l'artiste et a constitué une collection rare de bijoux. Après avoir été exposée une première fois au Musée La Piscine à Roubaix en 2008, la collection a été montrée un peu partout et atterrit au Cercle Cité (jusqu'au 23 janvier) dans une scénographie spécifique créée par Nathalie Jacoby. Diane Venet (photo lors du montage : Cercle Cité) a sélectionné une centaine d'artistes internationaux dans une parcours chronologique de l'avant-garde (Georges Braque, les frères Pomodoro, Alexander

Calder) à l'art contemporain (Kader Attia, Orlan, Anish Kapoor) en passant par le surréalisme (Hans Arp, Salvador Dalí, Man Ray), le Pop Art (Roy Lichtenstein, Robert Indiana) ou le minimalisme (Frank Stella, Lucio Fontana). La frontière entre l'art, le design et l'artisanat s'avère fragile quand on voit le travail d'orfèvres et d'éditeurs d'art qui se battent pour faire reconnaître le bijou d'artiste comme œuvre à part entière. La preuve est aussi donnée par le premier bijou réalisé par le duo d'artistes Martine Feipel et Jean Bechameil dans un style moderniste proche du langage plastique de leurs œuvres récentes. [fc](#)



Jennifer Lopes Santos



Céline Camara

« On n'est pas juste là pour jouer du tam-tam et mettre un peu de couleurs »

Dans le cadre de leur *Cycle Afrique s'étendant* sur deux saisons, les Théâtres de la Ville de Luxembourg ont organisé, mercredi 13 octobre, une table-ronde sur la « Difficile diversité – De la représentation dans le spectacle vivant ». Parce que la visibilité de ces thèmes est essentielle, le *Land* en publie ici la retranscription

josée hansen : « J'étais toujours triste que les Barbies que mon père m'offrait étaient blanches », disiez-vous dans un des épisodes de votre Podcast *Wat leeft ?*, Jana Degrott (sur *journal.lu*). « Tu ne peux pas vouloir devenir quelque chose que tu ne vois pas », me disiez-vous lors de notre entretien préalable à cette table-ronde, et que la représentation des personnes de couleur était un des principaux moteurs de votre engagement politique... Donc vous voulez aussi jouer un « *role model* » ?

Jana Degrott : C'est génial que vous donniez cet exemple-là, parce que je me rappelle encore très bien qu'à l'époque, j'avais cinq ans, on habitait encore en Guinée – j'ai un père blanc, qui est Luxembourgeois, ma mère est du Togo – et mon père était tout fier de ramener des Barbies d'Europe en Guinée, mais c'était des Barbies avec des cheveux blonds qui ne me représentaient pas du tout. Alors les Barbies, je les ai toutes mangées – enfin, j'ai mordu dessus... Mes parents ne comprenaient pas ce qui se passait.

Plus tard, après avoir manifesté très tôt mon ambition d'entrer dans les espaces de prise de décision, je me suis toujours identifiée comme Luxembourgeoise, parce que c'était, par le droit, ma nationalité via mon père et du coup je me sentais comme ça. Or, cela a toujours été remis en cause par les autres, ça me dérangeait et je ne trouvais pas vraiment ma place. Malgré toute mon ambition, il m'était très difficile d'entrer dans ces espaces du pouvoir parce qu'il est difficile de devenir quelqu'un qu'on ne voit pas. Si je ne vois personne qui me ressemble dans un métier, comment puis-je vouloir devenir par exemple diplomate, ou... Premier ministre ? Du coup, aujourd'hui, j'essaie de devenir cette personne que je n'ai pas eue au Luxembourg : un *role model* pour des jeunes filles de couleur – je fais du *mentoring* actif, je leur montre le chemin à s'engager, à prendre confiance en elles, je leur donne les clés pour trouver le succès à l'école et leur force intérieure. Quand une jeune femme me dit aujourd'hui « tu m'inspires », ça me touche. Le *mentoring* est extrêmement important, surtout pour une société qui est aussi diverse que le Luxembourg.

josée hansen : Céline Camara – vous êtes, avec Emmanuel Freddy Djanabia, une des deux seules personnes noires que l'on retrouve parmi plus de 110 noms sur le site de référencement *actors.lu*. Avant de devenir actrice, vous étiez juriste. Aviez-vous des *role models* dans vos deux métiers ?

« Je suis surtout comédienne, je n'ai pas besoin de cet étiquetage 'comédienne noire'. C'est hyper-essentialisant. »

Céline Camara

Céline Camara : Non, pas vraiment. Je suis née en France, où j'ai grandi et fait mes études de droit. Je me suis spécialisée en recherche. Je viens d'une petite ville assez modeste, où il y avait beaucoup de diversité, mais à partir du moment où j'ai commencé à faire mes études, c'était très très blanc, j'étais souvent la seule Noire, que ce soit à la fac ou, après, dans mon travail. C'est alors devenu une sorte de « normalité » pour moi, d'ailleurs j'ai commencé à prendre le réflexe de regarder tout de suite en arrivant quelque part s'il y avait une autre personne noire. C'est un constat que je fais, sans juger plus que ça. Dans mon domaine de recherche juridique, c'était très blanc et très masculin aussi, et les gens venaient de catégories socio-professionnelles plus élevées que celle dont je venais. J'essayais toujours de me fondre dans la masse, tant que je pouvais.

Par rapport aux Barbies, à la représentation dont parle Jana, j'avais un autre vécu : mes parents sont arrivés en France de Guinée-Conakry dans les années 70, il y avait une attitude plutôt d'assimilation, « les couleurs n'existent pas », tout ça. Mais quand j'avais cinq ans et que j'entrais à l'école, ma mère m'a dit : « Il va falloir que tu travailles deux fois plus parce que t'es noire » et, deuxièmement, « s'il y a des difficultés, des rejets ou autres, ne suspecte pas que c'est pour des causes racistes parce que sinon tu vivras dans la paranoïa et tu ne seras jamais heureuse ». Ces deux préceptes-là, c'était ma normalité, mais avec le recul, je me suis rendu compte que c'est quand même extrêmement lourd à porter. Donc je faisais surtout profil bas. Dans ma vie de juriste, j'étais souvent la seule femme noire et j'étais amenée à donner parfois des conférences dans ma spécialité : je sors de l'étrange et on me dit bravo et au bout de deux minutes, les gens sont déjà en train de me demander quelles sont mes origines, genre « qu'est-ce que vous mangez ? » ou presque... Enfin des remarques auxquelles j'étais habituée, mais qu'aujourd'hui, je ne laisserais plus passer.

Je suis arrivée au Luxembourg en 2012, j'ai commencé à faire de l'improvisation théâtrale dans une petite association, il n'y avait pas de Noirs, et puis j'ai commencé à faire du théâtre... et je me trouve un peu dans la même situation qu'avant : je suis souvent la seule personne noire. Avant ça, quand j'allais au théâtre, ce que je ne faisais pas beaucoup, je ne voyais pas de personnes noires sur scène. Je n'avais aucune idée de faire du théâtre en étant jeune parce que cela ne me semblait pas possible.

josée hansen : Est-ce que, en étant une des seules actrices de couleur au Luxembourg, vous ressentez parfois du racisme à votre encontre, ou, au contraire, peut-être aussi de la discrimination positive ?

Céline Camara : Alors pour ce qui est du racisme, j'ai eu quelques épisodes comme ça, où quelqu'un m'a dit : « ah, tu me donneras ton CV, comme ça, si on a besoin d'une comédienne noire, on t'appellera... » Or, je suis surtout comédienne, je n'ai pas besoin de cet étiquetage « comédienne noire ». C'est hyper-essentialisant.

De manière générale, au Luxembourg, dans les cadres dans lesquels j'ai eu l'occasion de travailler, je n'ai pas ressenti de racisme « hostile ». Le côté « discrimination positive », pour moi c'est toujours un peu délicat, je ne sais pas si on m'offre parfois un rôle parce qu'on a besoin de plus de Noirs sur les scènes luxembourgeoises... Je ne me destinais pas initialement à devenir comédienne, mais aujourd'hui, ça se passe bien pour moi et bien sûr parfois je me

« Moi, aujourd'hui, je fais le chemin inverse : j'enlève ces masques que j'ai portés et ces costumes pour déconstruire cette assimilation, pour retrouver une réelle identité. »

Jennifer Lopes Santos

demande : Est-ce que je suis prise parce que je suis talentueuse ou pour ma couleur de peau ? Il y a certainement un peu de ça, mais j'espère qu'il n'y a pas que ça.

josée hansen : L'Aspro, l'Association des professionnel/les du spectacle vivant, s'est d'ailleurs rendue compte qu'il n'y a pas assez de diversité sur les scènes luxembourgeoises et a constitué un groupe de travail sur le sujet, qui réfléchit à des pistes pour y remédier. Et ce constat ne concerne pas seulement la mixité ethnique, mais aussi les personnes ayant un handicap, les personnes de la communauté LGBTQI... Vous, Pascale Zaourou, vous trouvez que d'avantage qu'une question de diversité raciale, il y a un problème de diversité sociale dans la culture au Luxembourg ?

Pascale Zaourou : Oui, parce que j'ai presque envie de dire que, par définition, le Luxembourg est un pays de diversité, où il y a un côté diversité visible, que j'appellerais « colorée ». Mais au-delà, la diversité sociale dans l'accès à la culture pose problème. Le Luxembourg est un pays très petit, mais éparé et c'est très difficile d'avoir des offres excentrées déjà, mais aussi de diversité sociale sur les scènes. Le décloisonnement aussi pose problème : la culture est toujours ressentie comme étant très élitiste. Moi par exemple, j'anime des workshops et quand je demande : « est-ce que vous allez parfois au théâtre ? », la réponse, c'est presque toujours : zéro. Et pourtant, on a le Kulturpass...

josée hansen : ...qui permettrait d'aller voir des spectacles de très haut niveau au théâtre ou à la Philharmonie pour 1,50 euro...

Pascale Zaourou : ...oui, mais ce qui manque alors, c'est l'information. L'école a une charge à ce niveau. Parce que l'école est un point de passage obligé pour tous les enfants, quel que soit le niveau social des parents, donc c'est l'endroit qui pourrait attirer ce type de personnes. À défaut de cette appropriation de la culture par tous, le Kulturpass reste un gadget.

josée hansen : Jennifer, vous êtes artiste plasticienne, danseuse et cofondatrice de la plateforme Finkapé. Comment s'est passé votre cheminement d'un background peut-être pas aussi proche de la culture vers une telle carrière dans les arts ?

Jennifer Lopes Santos : Pour ma part, la question de ce que je voulais faire ne s'est jamais posée. J'ai toujours été très créative et mes

parents, étant eux-mêmes très créatifs, ont toujours soutenu ça. J'ai fait mes études au Lycée des Arts et métiers, avec beaucoup de succès, il n'y a jamais eu de souci, puis j'ai continué avec des études de stylisme, où je n'ai jamais eu de problème non-plus. Parce que je suis très discrète et j'étais toujours gourmande d'informations. Mais j'ai vu que beaucoup d'autres jeunes dans une situation similaire, qui n'ont pas le même caractère, ont eu beaucoup plus de mal, et c'est là que je me suis rendu compte de la force de l'assimilation : Je pense que suis un modèle parfait d'une personne d'origine africaine qui s'est bien assimilée au Luxembourg.

Car certes, je suis Luxembourgeoise, mais aux yeux des autres, je devais encore le devenir et convaincre de mon appartenance. C'est ce qui m'a permis de passer... Il y en a qui ne l'ont pas fait, pour X raisons, parce qu'il y a aussi beaucoup d'obstacles, comme des discriminations, des propos racistes tout au long du parcours. Moi, aujourd'hui, je fais le chemin inverse, j'enlève ces masques que j'ai portés et ces costumes pour déconstruire justement cette assimilation, pour retrouver une réelle identité. Mais ça laisse des séquelles. Il faut prendre possession de ces expériences pour en tirer le maximum d'informations, prévenir d'un côté et informer de l'autre. Je crois que j'ai de la chance d'être à la fois assise à la table des afro-descendantes et des personnes luxembourgeoises, parce que je suis Luxembourgeoise et on me connaît par-ci, par-là, donc je peux jongler entre les deux, c'est mon outil.

josée hansen : Avec d'autres femmes surtout, vous avez créé Finkapé, le « réseau afro-descendant », afroféministe et décolonialiste dans la mouvance de Black Lives Matter et de la présentation, en octobre 2019, de l'étude *Being Black in Luxembourg* de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui a pour la première fois prouvé, ou du moins rendu publique, l'existence d'un racisme structurel envers les personnes noires. Vous voulez « décoloniser le regard » et vous réapproprier vos cultures. Comment voulez-vous y arriver ?

Jennifer Lopes Santos : Avec ce travail personnel que fait chaque membre nous voulons effectivement « décoloniser » l'imaginaire collectif et ça, chacun peut le faire, qu'il soit afro-descendant, racisé ou blanc. On a deux projets en ce moment : d'un côté « Klangkeller » ou cave à sons, qui est ouvert à tout le monde et qui questionne le terme de *world music*. On incite à la découverte d'artistes de musiques du monde et voulons former et transmettre les savoir-faire de ces instruments. On veut offrir des rencontres conviviales. L'autre projet s'appelle *Papaya*, je le porte avec Mélissandre Varin. C'est une pièce de danse et de texte, qui nous permet de raconter nos histoires et nos vécus, sans les couches et les masques qu'on s'est mis pour survivre et évoluer comme tout le monde. On prend le temps de déconstruire tout ça, avec des conférences et des vidéos pour lesquelles on a invité dix artistes-activistes afro-descendants, on se rencontre et se découvre mutuellement.

josée hansen : Vous vous définissez avant tout comme Luxembourgeoise, Jana Degrott, ou est-ce que vous revendiquez aussi l'héritage africain de votre famille maternelle ?

Jana Degrott : J'ai vraiment senti que j'étais différente quand je suis entrée dans les espaces politiques. J'ai fait ma première campagne électorale en 2017, j'avais 21 ans, et l'année suivante, je me suis pré-

sentée aux élections nationales [sur la liste DP, ndlr]. Et là, je me souviens que les gens sont venus me dire : « Ben moi, je ne peux pas voter pour toi parce que je ne vote pas pour les étrangers ». Je suis tombée des nues : je suis Luxembourgeoise, sinon je n'aurais pas pu me présenter aux élections nationales, ce n'est pas possible de se présenter aux législatives en tant qu'étrangère...

Une autre fois, j'avais vraiment peur pour ma vie : après un dîner en ville, y'a un groupe de jeunes garçons qui m'ont reconnue, c'était dans le quartier Gare, j'étais en route vers ma voiture, ils étaient un peu bourrés, et ils ont commencé à m'insulter en me disant que je devais rentrer d'où je venais, que je leur prenais les jobs et tout... Ils tapaient contre les poubelles, et j'ai commencé à courir pour rejoindre ma voiture et rentrer au plus vite chez moi. Le lendemain, je n'ai pas osé raconter cet épisode à ma mère. J'avais peur de le faire, parce que je me souviens que, avant de m'engager en politique, ma mère m'avait demandée : « Est-ce que tu es sûre de vouloir le faire ? Est-ce que tu es sûre que tu es prête ? Parce que ne seras jamais comme tout le monde, tu seras toujours la minorité, il faudra toujours te prouver deux fois plus que le reste. »

Déjà quand j'étais enfant, elle me disait toujours de me laver deux fois plus avant d'aller dormir chez une copine, pour être impeccable. C'était vraiment de la peur. Parce qu'elle était dans un couple mixte assez compliqué, très compliqué même. Elle voulait toujours me protéger et me garder dans un cocon. Mais moi, au contraire, je voulais toujours me montrer, et montrer que j'avais une voix et une place à la table.

Aujourd'hui, j'ai un mandat, et je dois le dire ici et partout : le nombre de micro-agressions que je subis par session du conseil communal [de Steinsel, ndlr], c'est inacceptable ! Je note tout et un jour, je vais ouvrir ce livre et je vais tout lire. Et ce n'est pas forcément parce que les personnes qui font ces micro-agressions ont de mauvaises intentions. Mais c'est parce qu'elles n'ont pas l'habitude de voir des personnes comme moi – et j'ai encore beaucoup de privilèges par rapport à d'autres personnes de couleur : Je parle luxembourgeois, mon père est Luxembourgeois, je suis métisse, donc j'ai un certain nombre de privilèges. Mais ces gens-là essaient toujours de devenir personnels, de me remettre à ma place, et cela s'accumule. Je réalise que ça a eu un impact sur ma santé mentale et c'est inacceptable !

Si un jeune me demandait aujourd'hui s'il devait faire la même chose que moi, je lui dirais clairement non. Ça commence avec les cheveux : quand j'étais jeune, je les lissais, pour que les gens ne les touchent pas et ne fassent pas de remarques comme « t'as mis tes doigts dans la prise ? » – non ! ce sont mes cheveux ! Aujourd'hui, je fais un peu plus ce que je veux, je les lisse ou pas, je mets des tresses ou pas, mais quand j'étais jeune, je n'avais pas cette force. Je m'engage énormément, depuis que j'ai quinze ans, mais les dernières années je me demandais de plus en plus souvent si j'étais vraiment la seule de couleur dans l'espace que j'occupe. Mais il ne faut pas que je reste la seule, et donc il faut que j'ouvre des portes.

Mais les discriminations plus subtiles sont plus difficiles à affronter. Durant le mouvement Black Lives Matter, les médias m'ont tellement « tokenisée » et m'ont soudain tous appelée pour que je vienne parler de racisme. Mais en réaction, j'ai eu beaucoup de haine sur les réseaux sociaux, en messages privés, et donc je me suis dit qu'il fallait en parler beaucoup plus en fait. L'inclusion et l'équité sont des sujets que j'ai toujours abordés sur le plan européen ; j'ai influencé beaucoup de politiques européennes et participé à la création de la

« *Aujourd'hui, j'ai un mandat, et je dois le dire ici et partout : le nombre de micro-agressions que je subis par session du conseil communal, c'est inacceptable ! Je note tout et un jour, je vais ouvrir ce livre et je vais tout vous lire.* »

Jana Degrott

plateforme « We belong » qui veut vraiment casser les stéréotypes des femmes de couleur en Europe et montrer qu'elles contribuent à la construction de l'Union européenne. Ça fonctionne assez bien.

Mais au Luxembourg, on ne demande la présence de personnes de couleur que pour parler de racisme. Or, il y a des personnes de couleur dans toutes les professions. Il faudrait les rendre beaucoup plus visibles dans les médias. C'est aussi pour ça que je fais mon podcast *Wat leeft ?*, pour lequel je fais ma recherche et j'essaie d'avoir des panels très diversifiés, pas seulement avec des personnes de toutes les origines, mais aussi des personnes avec un handicap etcetera.

josée hansen : Venons-en à l'affaire dite *Capitani* dont vous avez aussi parlé dans votre podcast : en mars de cette année, une agence de casting avait lancé, pour le compte de la société de production Samsa Film, en vue du tournage de la deuxième saison de la série policière diffusée sur *RTL Télé Lëtzebuerg* et mondialement sur Netflix, un appel de casting pour recruter « cinq hommes africains âgés de entre seize et 35 ans, en vue d'incarner des dealers de drogue ». Cette annonce a créé une énorme polémique dans la communauté, des associations comme Finkapé ou Lëtz Rise up appelant cela du racisme pur et simple...

Jennifer Lopes Santos : C'est clair que la culture a une responsabilité plus grande, parce qu'elle véhicule des messages très forts. Dans les stéréotypes, on la connaît celle-là. Dans l'ambiance déjà chaud-bouillante du débat à ce moment-là, mettre ça dans un casting, cela titille vraiment des traumas. Il y a des gens qui vivent cela tous les jours : d'être stigmatisés, d'être refusés dans l'immobilier et tout, donc cela a été ressenti comme extrêmement violent.

josée hansen : La société de production s'est excusée après coup, a mis ça sur le dos de l'agence de casting et a cherché le dialogue avec Finkapé et Lëtz Rise Up. Qu'est-ce qui en est sorti ?

Jennifer Lopes Santos : Il y a eu de longues discussions, auxquelles personnellement, je n'ai pas assisté, mais on avait aussi des positions très différentes dans l'asbl, je n'ai pas voulu me confronter à ça. On m'a dit que l'échange était bon parce qu'il était ouvert : ils étaient disposés à entendre quel impact cela pouvait avoir sur des personnes qui subissent ces stéréotypes. On a abouti à des propositions de formations et ce genre de choses, c'est encore en discussion aujourd'hui.

josée hansen : On pourrait peut-être tirer un parallèle avec la lutte féministe, où les femmes se sont battues durant au moins un siècle, d'abord pour pouvoir participer à la prise de décision politique, ensuite à celle économique. Il a finalement souvent fallu passer par l'introduction de quotas, pour que des hommes soient contraints de céder leur place à des femmes. Est-ce que la diversité en politique ou en culture doit aussi passer par de tels mécanismes ? Que des blancs laissent leur place à des représentants de minorités ? Vous avez commencé dans la danse classique, Céline Camara, un milieu où les Noirs et autres minorités visibles revendiquent désormais de plus en plus clairement leur inclusion, comme récemment dans le ballet de l'Opéra de Paris.

Céline Camara : Pour moi, la question est vraiment d'inclure plutôt que de faire de la place. Ce n'est pas comme si on prenait la place de quelqu'un. On est là et on devrait avoir le même accès et les mêmes opportunités. Les quotas me semblent très compliqués parce que cela ressemble à quelque chose de très carré et chiffré, alors que l'enjeu est vraiment que chacun/e fasse son premier travail d'introspection et arrive à se dire « ben, moi j'ai ma place ». Moi-même, j'ai dû faire ce travail, qui me coûte énormément.

Par exemple, enfant, j'ai pratiqué la danse classique pendant très longtemps, ma mère y tenait absolument. Alors il y a ce truc : on arrive, on est en tutu rose et il faut mettre un collant couleur « chaire », mais pour moi, c'était couleur saumon, et je ne suis pas saumon ! Il y a toutes ces petites choses qui font qu'on n'est jamais vraiment à sa place. Il y a aussi ce truc physique : les Noirs ont les pieds plats, donc il ne peut pas y avoir de coups de pied, « rentre tes fesses ! », mais en fait, je suis cambrée, donc je ne peux pas... Dans ce milieu très particulier et extrêmement fermé qu'est la danse classique, il y a tous ces codes qui font que c'est hostile. Alors qu'il y a d'excellentes ballerines et de danseurs noirs, mais il faut déjà les regarder en fait...

Au cinéma aussi, les minorités sont sous-représentées. Et quand elles sont présentes ce sont souvent des profils assez stéréotypés, alors qu'en fait, dans la vie de tous les jours, comme le disait Jana, il

« *Pour une vraie diversité et l'inclusion, l'école doit décloisonner et la culture doit aller partout, dans les parcs, partout, pour que les gens puissent s'identifier. Mais nous, on se sent encore souvent illégitimes dans des maisons comme celle-ci.* »

Pascale Zaourou

y a une vraie variété. Les castings sont souvent extrêmement typés. C'est ce que j'ai compris dans l'émotion entourant cette annonce, qui a pu susciter beaucoup de violence et un énorme ras-le-bol. Je pense que c'était très bien que ça explose, parce qu'il était temps d'en parler. Dans le cinéma, de toute façon, tout est basé sur le physique. Au début, cela m'a surprise, en venant du milieu juridique où il n'y a pas ce focus sur le corps, sur l'apparence. Donc j'ai ressenti cela comme une vraie violence, d'être soumise à un tel jugement. En général, quand on cherche des rôles, c'est souvent très typé, de fait, donc pour moi, qu'on cherche une actrice noire pour tel rôle ou un comédien noir pour jouer un dealer, ce n'est pas quelque chose qui me choque en soi, parce que c'est souvent comme ça. Après, il faut se demander ce qu'on a envie de mettre à l'écran, de quoi on parle, mais ça c'est encore une autre histoire.

Avec une compagnie belge, j'ai par exemple créé un spectacle d'improvisation qui s'appelle *Freaks*, qui parle de la différence et de la perception de la différence. C'est un spectacle avec des minorités ethniques ou des personnes LGBT. On a fait beaucoup de recherches, et on tape vraiment dedans, on joue des clichés et on essaie de les questionner. Dans ma démarche artistique, potentiellement, j'aurais pu faire une annonce pour chercher un acteur stéréotypé pour ce spectacle. Après, il faut toujours regarder le résultat.

Jennifer Lopes Santos : Je voulais faire remarquer que le mot « diversité » est beaucoup employé, aussi ce soir, mais le fond n'est pas réellement exploité. C'est bien d'utiliser des termes, mais en ce moment, c'est du marketing, parce qu'en réalité, dans le vécu, on en est encore loin. Actuellement, le sujet des personnes afro-descendantes ou racisées, c'est un peu une mode. Nous, on est bien sûr contents parce qu'on peut s'exprimer, mais en même temps, c'est beaucoup récupéré, comme plein d'autres mouvements, et il faut faire très attention de ne pas nous sélectionner sur des projets pour « mettre un peu de couleurs ».

Parfois, j'ai un peu l'impression qu'on parle d'une salade de fruits, où on met un peu de papaye et de mangue pour rendre la chose un peu plus exotique, et demain, on passe à autre chose. Souvent, on reste à la surface, alors qu'on pourrait tirer bien plus de ce sujet-là. Il y a un terrain de rencontre entre les deux mondes, un travail de déconstruction à faire : jusqu'où sommes-nous assimilé/es aussi, pour nous couler dans la masse ? Et en face, il y a aussi des stéréotypes, qui ont des centaines d'années et qu'il faut déconstruire. On n'est pas juste là pour jouer un peu de tam-tam et mettre un peu de couleurs. « Diversité » est un joli mot, mais la profondeur n'y est pas encore.

Pascale Zaourou : Je suis arrivée en France à douze ans, dans un petit village, et je n'ai pas été enfermée pendant très longtemps dans ma camisole de couleur. En montant à Paris, j'étais émerveillée par le nombre de Noirs que je voyais dans le métro. C'est dans le cadre professionnel, surtout à l'école, que j'ai entendu des commentaires comme « à croire qu'il n'y a pas d'écoles au Mali ? » Je viens de Côte d'Ivoire, d'une famille assez aisée, on est venus en France pour avoir une meilleure qualité de vie, et je me suis retrouvée dans une cité, où tout est un problème. Être noire, pour moi, ce n'est pas un sujet, mais pour les autres, souvent c'en est un.

Je suis finalement venue au Luxembourg pour que mes enfants puissent construire leur identité, qu'elle ne leur soit pas octroyée. Ici, peut-être parce que je ne parle pas luxembourgeois, j'ai un peu moins perçu ce racisme de couleur, parce que, pour moi, cela se limite au fait que je ne parle pas la langue. Il ne faut pas que la couleur devienne une camisole. Je n'en ai jamais averti mes enfants, mon fils ne s'est rendu compte qu'à six ans, en voyant un clip, qu'il était noir. Il n'en avait pas eu conscience avant. Au début, on habitait un village, mais en déménageant plus près de la ville, cela a commencé : les enfants commençaient à toucher les cheveux de ma fille, à tel point que c'est devenu une situation. Alors la prof m'a dit que c'était de la curiosité. C'était au moment de l'affaire *Capitani*, et, moi j'avais l'impression qu'on en parlait encore beaucoup trop peu. Ici, j'ai choisi mon racisme : je ne parle pas la langue, donc je comprends qu'on me mette un peu à l'écart. Mais là, je suis quand-même intervenue en expliquant à la prof de ma fille qu'elle n'est pas une bête de foire. Pour vivre avec l'autre, il faut l'accepter dans sa différence. Petit à petit, j'ai dû réaliser que même au Luxembourg, même au-delà de la langue, la couleur de peau, on y pense encore.

Donc je trouve que vraiment, pour une vraie diversité et l'inclusion, l'école doit décloisonner et la culture doit aller partout, dans les parcs, partout, pour que les gens puissent s'identifier. Mais nous, on se sent encore souvent illégitimes dans des maisons comme celle-ci. Demain, il y aura ce beau spectacle [*Le sacre du printemps* de Pina Bausch, réinterprété par l'École des Sables de Germaine Acogny au Sénégal, avec des danseurs noirs recrutés sur tout le continent, joué les 14, 15 et 16 octobre, ndlr], mais combien de personnes de couleur viendront le voir pour montrer à leurs enfants qu'une carrière de danseur/danseuse est aussi possible pour eux ? ● Retranscription : josée hansen

Les participantes

Céline Camara est juriste de formation, métier pour lequel elle est arrivée au Luxembourg et qu'elle a exercé durant quelque temps avant de se réorienter vers le théâtre. Formation de comédienne à Esch-sur-Alzette, Bruxelles et Chicago ; travaille depuis lors ici, on l'a vue récemment dans *Moulin à paroles* mis en scène par Mahlia Theisman et dans *The Hothouse* par Anne Simon, tous les deux au Grand Théâtre.

Jana Degrott est également juriste de formation, animatrice d'un podcast intitulé *Wat leeft ?* sur le site *Journal.lu*, où elle a notamment discuté l'affaire

dite *Capitani* le 1er juillet. Jana Degrott est cofondatrice de la plateforme européenne d'inclusion webelongeurope.com et est engagée politiquement, au DP, où elle fut une des plus jeunes élues locales du pays, au conseil communal de Steinsel.

josée hansen est journaliste de formation, ancienne rédactrice et rédactrice en chef du *Land* ; elle travaille actuellement comme chargée de mission pour les départements littérature et théâtre au ministère de la Culture et a animé ce débat pour le compte des Théâtres de la Ville.

Jennifer Lopes Santos est artiste plasticienne et danseuse, elle est une des fondatrices de l'association Finkapé, réseau d'afro-descendants au Luxembourg, qui fédère la diaspora capverdienne notamment, et milite pour une meilleure représentation et la reconnaissance des cultures africaines, dans une approche féministe et décolonialiste

Pascale Zaourou est éducatrice de formation, travaille dans une crèche et a notamment publié en autoédition le guide pratique *Luxembourg pas cher*, dans lequel elle donne aussi des tuyaux pour l'accès à la culture. jh



Pascale Zaourou



Jana Degrott

CINÉMASTEAK

Chapeau bas

En argot, « *doulos* » signifie « chapeau » et désigne, par extension, un indicateur dans le langage confidentiel des policiers et des hors-la-loi. L'expression « Faire porter le chapeau (à quelqu'un) » vient sans doute de là. Difficile en tout cas d'identifier ce « donneur » dans le film éponyme de Jean-Pierre Melville (*Le Doulos*, 1962), puisque à cette époque la plupart des hommes revêtaient un couvre-chef. L'imperméable faisait aussi partie de ce *dress code* urbain et viril au début des années soixante. L'avantage de cet accoutrement ? On ne discerne point le visage, ni même la corpulence, celle-ci étant noyée dans un imperméable rigoureusement porté en *oversize*. Ce qui donne l'impression d'être au milieu de clones aux appareils uniformes. Cela participe de l'ambiance général du *Doulos* : y règnent en effet une grande confusion, un anonymat collectif, qui ne permettent pas de différencier un flic d'un voyou. Tous les chats sont gris, la nuit. Et la nuit est belle et bien la temporalité que privilégie Melville dans ses films sur le milieu interlope du banditisme. *Le Doulos* en constitue le premier volet ; il sera suivi du *Samourai* (1967) et du *Cercle rouge* (1970). Trois films aujourd'hui cultes, adulés tant en France qu'aux États-Unis par des cinéastes tels que Tarantino et Scorsese, entre autres.

Dès le générique, se succèdent les noms de jeunes gens qui deviendront célèbres avec le temps. On y relève celui de Bertrand Tavernier, alors chargé de la promotion du film. Au script, Elisabeth Rappeneau, qui passera ensuite à la réalisation. Comme premier assistant, Volker Schlöndorff, âgé seulement de 22 ans, futur Palme d'or en 1979 avec *Le Tambour* (lire la critique dans le *Land* du 9 avril 2021) et dont on se souvient de la masterclass qu'il donna en 2018 au Luxembourg Film Festival. À la production du *Doulos* : Carlo Ponti, bientôt époux de Sophia Loren, et Georges de Beauregard, le financier des premiers films de la Nouvelle Vague. Et enfin deux grands acteurs : Serge Reggiani dans le rôle du taulard vengeur mû par l'argent, et « Bebel » en indici' décidé à se faire la belle, auquel la Cinémathèque de Luxembourg rend en ce moment hommage. Ce n'est pas la première fois que l'acteur français travaille pour Melville. Évangélisé en religieux séduisant dans *Leon Morin, prêtre* (1961), Jean-Paul Belmondo apparaîtra une troisième et dernière fois dans *L'Aîné des Ferchaux* (1963), malgré un tournage chaotique que quittent en cours de route Bebel et Vanel à cause du comportement autoritaire du cinéaste. Il n'en demeure pas moins que *Le Doulos* fait son petit effet, aujourd'hui même encore. Daté, certes, le film l'est positivement : notamment pour ce qu'il reflète du microcosme des sociétés secrètes parisienne. Le réseau des malfrats qui, à l'image des vampires, ne sortent que la nuit pour abattre leurs victimes, orné de leurs codes d'honneur, de leurs rituels, de leur élégance parfois. Pour cette vie alternative fondée sur des valeurs qui renversent toute logique diurne, ces héros peu fréquentables paraîtront toujours séduisants pour le spectateur aventurier en quête d'exotisme. L'intérêt du film réside surtout dans la position stratégique qu'occupe l'indicateur de police, entre les flics et les bandits. Au milieu, exactement : une figure intermédiaire qui vient lier les deux côtés, les forces antagonistes en jeu, et contre lesquelles il doit sans cesse ruser pour sauvegarder sa liberté. Il n'y a pas plus solitaire qu'un indici' de police.



Chapeau et imperméable, L'accoutrement des marlous

Dès l'ouverture du *Doulos*, Melville s'affirme comme un grand styliste. Minimal, austère, précis. Sous un pont chemine un homme au visage songeur, les mains dans les poches. De vigoureux clairs-obscurs scandent sa traversée. Puis un train passe : une fumée blanche envahit l'écran au milieu de la nuit. Poésie urbaine, sèche, dépourvue de pathos et de psychologie. L'histoire est réglée comme une horloge, déployant fatalement une mécanique de mort. Si beaucoup entre dans le milieu, peu en ressort vivant. Plutôt que le jeu de Bebel, c'est le visage impassible et froid d'Alain Delon, dans *Le Cercle rouge* et *Le Samourai*, qui incarne le mieux le cinéma de Melville. ● Loïc Millot

Le Doulos (France, 1962), vo, 108', est présenté le mercredi 27 octobre à 18h30 à la Cinémathèque de Luxembourg

THÉÂTRE

Réussir à s'y risquer

Godefroy Gordet



Trois comédiens pour une seule voix

Véronique Fauconnet monte *Le 20 novembre*, dans son petit TOL de Bonnevoie, strident texte de Lars Norén, qui divise depuis sa parution en 2008. C'est en effet avec un sentiment double que nous laissons les mots du suédois, inspirés du journal intime d'un lycéen allemand qui aura tenté de venger lui-même la souffrance des humiliations que l'école peut provoquer. Un texte laissé comme le testament du « massacreur », qui angoisse autant qu'il désoriente en induisant une étrange empathie face à celui qu'on traitait de « loser ». Proposition courageuse, *Le 20 novembre* est ainsi porté sous les lumières de scène avec justesse par le trio Aude-Laurence Biver, Mika Bouchet-Virette et Jérôme Varanfrain, sur une mise en scène en demi-teinte, elle aussi.

« Mes actions sont tout simplement le résultat de votre monde. Un monde qui n'a pas voulu me laisser être celui que je suis ». Sebastian Bosse, jeune lycéen d'Emsdetten en Allemagne, attaque son lycée le 20 novembre, avec la ferme intention d'y tuer camarades et profes-

seurs avant de le détruire. Ce monstrueux contexte, on peut le lire avant de rentrer en salle. Sans cela, ce qu'on entend, c'est la parole d'un jeune perturbé, laissée sur internet, et que Lars Norén tisse en pièce de théâtre. À deux doigts de passer à l'acte, le jeune homme livre ses motivations entre brutalité et désespoir, dans un monologue qui taillade le spectateur.

Argumentaire préliminaire d'un tueur qui aura heureusement raté son objectif, le théâtre s'empare là d'un drame de société, où le propos se livre dans un acte scénique fort dans le plus froid des premiers degrés. À un endroit où les mécanismes du théâtre n'existent plus, sans jugement de celui qu'on écoute, laissant le spectateur se dépatouiller lui-même de toutes thématiques polémiques, jusqu'à lui laisser libre la parole s'il souhaite la prendre. À l'image de la version du TOL, qui a connu le soir où nous y étions, une fin rare, où la précieuse intervention d'un des spectateurs a lancé un vif débat au sortir de la salle. L'évidence est pourtant là, en prenant le fait divers

De l'art de rebondir

Kévin Kroczeł

Comme chaque année depuis 2010, en octobre, les clowns pointent le bout de leur nez rouge à la Kulturfabrik. *Clowns in Progress* c'est le festival incontournable, bien qu'ultra niché, des clowns de tous âges et de tous horizons. Cette nouvelle édition, au format quelque peu réduit, propose un stage, une conférence et surtout, quatre spectacles des plus différents. À la lecture du programme, on nous promet du rire, du gore, du mauvais goût mais aussi du sublime. Et justement, le 14 octobre, l'Escher Theater accueille la compagnie Les Rois vagabonds pour leur *Concerto pour deux clowns*. Le même spectacle avait déjà été programmé en 2018 dans le cadre du même festival et on s'en souvient encore. C'est que ce chef d'œuvre est si riche qu'on devrait prescrire à quiconque d'y assister une fois par an.

Un lustre et une structure ronde couverte par un rideau rouge, le décor est posé. Julia Moa Caprez, tour à tour violoniste, cantatrice et acrobate, monte sur scène et pousse des petits cris suraigus. Elle est suivie par Igor Sellem, tout aussi multi-casquettes, qui tente d'imiter sa camarade. S'ensuivent plusieurs tableaux, entre performances musicales et numéros d'équilibrisme, où le public est mis à contribution. En guise de conclusion, le fils du couple d'artistes, vêtu comme un angeot, interprète la première *Gnossienne* d'Erik Satie à l'accordéon. C'était déjà le cas il y a trois ans, mais depuis leur dernier passage, l'enfant a grandi. Une vision du temps qui passe, qui rend la fin de la représentation d'autant plus émouvante.

Le lendemain, le collectif Xanadou présente le résultat d'une résidence artistique d'une semaine consacrée à leur création *Road movie sur place et sans caméra*. Les membres de la troupe se retrouvent face à une voiture rouge miniature, qui prend vie. Réclamant du champagne en guise de carburant, elle s'exprime d'une voix quelque peu coluchienne. Le spectacle a été imaginé pour être joué sur un parking, avec une cylindrée à taille réelle, mais on accepte volontiers la suspension d'incrédulité. Des échanges d'aphorismes de Cioran et de la dénonciation peu convaincante du patriarcat et du capitalisme, on retient surtout une jolie déclaration d'amour au rebond, qui sonne la fin de leur pièce en construction et l'arrivée de la tête d'affiche de la soirée.

C'est donc au tour de Typhus Bronx et de sa *Petite soirée qui va te faire flipper ta race* de briller. Le public est regroupé sur des estrades compactes à quelques mètres de l'artiste. Ce dernier

démontre son show d'une manière assez terrifiante. Dos courbé et voix gutturale, il s'approche de l'audience pour finalement révéler son personnage aussi tourmenté qu'espigle. Avec sa réinterprétation du conte du *Genévrier* il offre un show surprenant où chaque sortie de piste et les rares temps morts sont retournés à son avantage. De l'art de rebondir, là encore. Ainsi, lorsqu'il invite deux membres de l'audience à l'assister, il est très vite dépassé par l'énergie débordante d'un homme qui prend son rôle trop à cœur. Interprétant la marâtre, il hurle plus que de raison, se déshabille et se fouette à l'aide de sa ceinture. Le moment, intelligemment cultivé par le clown, est à pleurer de rire. Typhus Bronx termine sa performance par un acte sanglant et inattendu, dont on taira ici les détails.

Le festival se clôt samedi soir avec Didier Super, chanteur gentiment corrosif, reconnaissable notamment à ses sous-pulls

comme le prétexte d'une pièce qui fait se côtoyer l'effroi et l'incompréhension, Lars Norén comprend bien le dérangeant de la chose.

Pourtant, l'histoire se conte comme une nécessité, comme pour ne pas tourner le dos à ce qui existe bel et bien, sans qu'on y puisse quoi que ce soit. Alors, sur ce plis, Véronique Fauconnet prend ces pages pour les mettre en scène dans un dispositif forcément très frontal. Une situation scène/salle qui gifle et par laquelle les comédiens nous agrippent en usant de tout le pouvoir de la scène. Tenant avec fermeté ce texte coup de boule, et par une belle écoute, le trio – même si disparate en termes d'expérience – maîtrise bien son personnage, livré en partage. Et c'est plutôt une belle idée que de donner à entendre ce monologue, par trois voix distinctes, ainsi pour rappeler le lieu commun du psychotique, occupé par tout un monde dans sa tête. Alors, si ce n'est qu'un parti pris, c'en est un, et pour une fois au TOL, il faut admettre une grande prise de risque dans le choix de ce texte, ô combien clivant et « difficile ».

Fauconnet tend enfin les bras à la sobriété et au furieux premier degré, malheureusement elle ne le laisse pas s'exprimer jusqu'au bout, ajoutant à un ensemble très prenant, des instants chorégraphiques complètement loufoques, sortes de tampons de respiration, comme si on nous massait avec de l'écran solaire sous la pluie. Mais pourquoi rompre avec cette tension si dure à créer en scène ? Dans les grands regrets, réside aussi ce décor figé, qu'on aurait aimé s'éclater, devenir de la charpie, au service des comédiens qui auraient trouvé encore plus de verve à s'y défouler, plutôt que de lancer quelques boulettes de papier, ou devoir se faufiler entre deux bâches tendues presque en s'excusant.

Néanmoins, il s'agit de saluer une vraie prise de position dans le choix de ce Norén, par lequel le TOL change un peu de visage, et nous donne l'espoir qu'un jour peut-être cet espace si singulier éclatera de création aussi audacieuses et courageuses, pour rayonner parmi les scènes contemporaines de la capitale. ●

Le 20 novembre de Lars Norén, mis en scène par Véronique Fauconnet est encore joué, au TOL, les 23, 27, 28 et 29 octobre à 20h et le 24 octobre à 17h

acryliques trop petits et ses lunettes en cul de bouteille. Son défi est de provoquer un rire toutes les neuf secondes. Pour ce faire, des rires pré-enregistrés seront régulièrement lancés par son assistant qu'il qualifie de « trisomique » Fabrice. Ce dernier se retrouvera couvert de papier toilette et de faux excréments à la fin de la représentation. Les trois seules cibles de Didier Super, sans compter le gouvernement français en place, les élites et tutti quanti, sont les catholiques, les vieux et les femmes. Chacun ses combats. Il conchie régulièrement ses camarades humoristes, sans avoir leur maîtrise, et se plaît à tailler le public du Grand-Duché et son « argent sale ». Avec cette posture de celui qu'on aime détester, il alterne une heure durant, et avec très peu d'entrain, sketches à personnages (Jésus Christ baba cool par exemple) et chansons humoristiques. La conclusion se fait avec une version post-covid de son tube *Rien à foutre*. Il nous ôte ainsi les mots de la bouche. ●



Typhus Bronx, tête d'affiche de ce festival Clown in Progress



DIRK KESSELER

WITH YOU, IT WILL BE ALRIGHT IN THE END.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Appel de candidatures

Procédure : européenne concurrentielle avec négociation
Type de marché : Services

Réception des offres ou des demandes de participation :
Date limite : 16.11.2021
Heure : 16.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Appel à candidatures pour architectes-paysagistes dans l'intérêt du Lycée technique d'Ettelbruck – réaménagement et extension de l'ancien Lycée technique agricole.

Description succincte du marché :
– Appel à candidatures en vue de la conclusion d'un marché dans le cadre de la planification des aménagements extérieurs d'un lycée existant avec une surface totale de terrain d'environ 3,7 ha.
Marché négocié pour les services d'architecte-paysagiste

La version intégrale de l'avis n° 2102014 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Ville de Rumelange

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 29.11.2021 à 11.00 heures

Lieu d'ouverture :
Hôtel de Ville de la ville de Rumelange
2, place G.-D. Charlotte,
L-3710 Rumelange

Intitulé :
Rëmixx Hames – lot 03 travaux de clos couvert.
Travaux de couvertures, d'étanchéités, de menuiseries extérieures et de façades.

Description :
– Rénovation et transformation de la Maison-Atelier Albert Hames et construction d'espaces voués à la production et l'exposition artistique.

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Retrait du dossier sur le Portail de marchés publics.

Réception des offres :
Réception du dossier sur le Portail de marchés publics.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Le Ministère de la Culture

Appel de candidatures

Procédure : négociée
Type de marché : Services

Date limite de remise des candidatures :
29.11.2021 à 16.00 heures

Lieu de remise :
voir adresse ci-dessous

Intitulé :
Appel à candidatures pour la conception et la réalisation d'œuvres d'art.

Description :
Appel à candidatures général relatif aux services d'artistes pour la conclusion de marchés négociés pour la réalisation, à court ou à moyen terme, de plusieurs projets d'œuvres d'art dans l'intérêt d'immeubles financés ou subventionnés en grande partie par l'État. Les candidats ayant remis un dossier complet seront inscrits sur une liste et pourront être sélectionnés, sur base du dossier remis, en vue de participer à des appels à projets pour la création d'une ou de plusieurs œuvres d'art.

L'objet et l'envergure des interventions artistiques spécifiques seront définis au fur et à mesure des besoins des maîtres d'ouvrage respectifs.

Les langues des projets seront le français ou l'allemand.

Critères de sélection :
Les artistes candidats doivent apporter la preuve de leurs qualification et compétence et remettre ainsi obligatoirement les pièces suivantes :
– La fiche de candidature (à télécharger) ;
– Le certificat délivré par les autorités compétentes de l'État membre selon lequel le candidat est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations des impôts selon les dispositions légales du pays où il est établi. Si l'artiste n'est pas assujéti à la TVA, une déclaration d'intention auprès de l'Administration de l'enregistrement et des domaines au cas où une commande lui serait passée dans le cadre du présent appel.

Toutes les pièces doivent être rédigées en français ou en allemand.

Les candidatures resteront valables jusqu'au 31 décembre 2023.

Les dossiers des artistes ayant participé au même type d'appel en date du 20 mars 2020 et qui désirent que leur candidature soit valable jusqu'au 31 décembre 2023 sont priés de mettre leur dossier à jour.

Conditions d'obtention du dossier :
Réception des dossiers de candidature :
Administration des bâtiments publics

10, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg
À l'attention de Madame Mireille Domp
Téléphone : (+352) 461919-359
Email : mireille.domp@bp.etat.lu

Date limite de réception des candidatures :
Lundi 29 novembre 2021 à 16.00 heures

Réception des candidatures :
Ne sont considérés que les dossiers complets remis avant la date limite du lundi le 29 novembre 2021 à 16.00 heures à l'adresse de l'Administration des bâtiments publics.

Informations complémentaires :
Date de publication de l'avis 2102104 sur www.marches-publics.lu : 18.10.2021

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 02.12.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations HVAC et sanitaires à exécuter dans l'intérêt de la création de nouveaux bureaux au 1^{er} étage du bâtiment B2 des ateliers centraux de l'Administration des ponts et chaussées à Bertrange.

Description succincte du marché :
Mise en place des installations de chauffage, de climatisation, de ventilation et sanitaires pour les nouveaux locaux de bureaux et la kitchenette.

La durée des travaux est de 25 jours ouvrables, à débiter le 1^{er} trimestre 2022.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
18.10.2021

La version intégrale de l'avis n° 2102021 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 01.12.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de menuiserie intérieure à exécuter dans l'intérêt de la construction d'un nouvel internat socio-familial pour la Fondation Pro Familia à Dudelange.

Description succincte du marché :
Le présent marché comprend la fourniture et la mise en œuvre de revêtement mural en bois, de mobilier en bois sur mesure notamment pour 22 chambres d'enfants, pour les cuisines et séjours d'un internat, de +/-60 portes, de cloisons vitrées ainsi que la mise en œuvre de cabines wc et divers travaux de couvre-mur, tablettes, etc.

La durée des travaux est de 90 jours ouvrables, à débiter le premier semestre 2022.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal



officiel de l'U.E. :
21.10.2021

La version intégrale de l'avis n° 2102038 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 26.11.2021 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
Administration des ponts et chaussées
Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic (Bâtiment CITA)
21, rue du Chemin de Fer
L-8057 Bertrange

Intitulé :
Liaison Micheville – Contournement de Raemerich CITA – phase 6.2 Lot ATAM

Description :
La réalisation du lot Alimentation, Transmission, Armoires et Mâts (ATAM) du projet Liaison Micheville contient les prestations suivants :
– La pose des câbles, armoires, mâts et coffrets ;
– La connexion et mise en service des nouveaux réseaux d'alimentation et de communication.

Conditions de participation :
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 30 personnes pendant les trois (3) dernières années ;
– Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour les trois (3) derniers exercices légalement disponibles : 1 000 000 d'euros ;
– Nombre minimal de 3 références pour des projets analogues et de même nature durant les cinq (5) dernières années :
– Envergure travaux : 400 000 euros HTVA
– Nature des travaux : Travaux de câblage et d'installations électriques d'une certaine envergure.

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents sont à la disposition des intéressés sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
Il ne sera procédé à aucun envoi des documents.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Liaison Micheville – Contournement de Raemerich CITA – phase 6.2 Lot ATAM » sont à remettre conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics en vigueur avant les dates et heures fixées pour l'ouverture : soit via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu), soit sur support papier à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission.

Date de publication de l'avis 2102039 sur www.marches-publics.lu :
20.10.2021

DESSINS, PEINTURES À TROIS DIMENSIONS

Le poids de la légèreté

Lucien Kayser

Constat paradoxal qui vaut pour les œuvres de Paul Wallach, séparément et pour l'exposition en entier, à la galerie Jeanne Bucher Jaeger

Avant que le regard, dans une exposition, n'aille d'œuvre en œuvre, pour s'y attarder, la fouiller, la palper autant que c'est donné à un sens condamné à la distance, avant donc, le coup d'œil embrasse un lieu, tel un réceptacle. Pour une première impression, de l'ensemble, faite à l'occasion de la luxuriance de murs pétersbourgeois, ou au contraire d'une grande économie de moyens, d'une réduction extrême. La galerie Jeanne Bucher Jaeger, rue de Saintonge, dans le troisième arrondissement parisien, est située dans une arrière-cour, inondée de lumière, éclatante de blancheur, espace rythmée juste par quelques piliers. On insiste, car il est rare que le lieu et l'exposition soient en si étroite corrélation, une même parcimonie de part et d'autre, une même densité, et comme dans notre titre, nouveau paradoxe, une consistance, une concentration allant ensemble avec de la précarité. Cela pèse, et on est en face d'une sorte d'apesanteur.

Ces paradoxes une fois repérés, l'essentiel est communiqué de l'art de Paul Wallach, artiste d'origine américaine (jadis en résidence auprès du sculpteur Mark di Suvero, de sa propension à la géométrie et de son souci de l'équilibre), qui vit à Paris et que la galerie expose depuis 2008. Caractéristique que vous saisissez dès l'entrée, avec la sculpture majeure (quant à la dimension, quatre mètres de haut), qui, contrairement à la plupart des autres œuvres, est positionnée dans l'espace, suspendue. Elle est faite d'une dizaine de fines lames d'épicéa qui forment un losange allongé, avec au centre deux éléments en acier plein auxquels il arrive de se heurter et de tinter. Un bruit vibrant, délicat, comme on en entend dans un couvent tibétain, non pas l'appel sonore de nos cloches d'église ou de cathédrale.

L'art de Paul Wallach est décidément associé aussi au silence ; ses œuvres, discrètement, ressortent des murs, tels des dessins, des peintures, apparaissent

dans l'espace en trois dimensions, dans des matériaux à portée de main (d'une main toutefois exigeante, très soignée dans ses choix) de l'artiste. Matériaux les plus divers, en premier le bois, le papier et la toile bien sûr, auxquels il ajoute du plâtre, du verre, du tissu, voire de la ficelle.

Ci-dessus, vous aurez pu saisir l'acte, le processus de création de Paul Wallach ; en même temps, et c'est ce qui fait l'art moderne, notre perception le répète, cet acte, y accompagne l'artiste. Tout près du losange, intitulé *N'a de fin*, de commencement non plus pour dire vrai, elles sont au nombre de cinq, quatre pièces faisant tableaux, et une croix en plomb qui porte une branche sans feuille ; elles forment un espace irrégulier au mur, le délimitent d'une façon dont le titre de *Yielding Place* nous en dit peut-être plus, renvoyant au poète Alfred Tennyson : « The old order changeth, yielding place to new ». Commentaire sur ce que nous vivons, appel aussi, les deux chez Paul Wallach ne peuvent être que retenus, mais non moins prenants.

Des fois, ces peintures ou sculptures (si peu attachées au mur qu'elles semblent flotter dessus, le survoler), c'est le cas la plupart du temps, en restent à la couleur blanche (on sait la teinte obtenue en mélangeant la lumière de toutes les couleurs), et à peine s'y révèlent telles formes ; il arrive qu'elles viennent d'empreintes, plus vigoureuses, ou résultent de quelque délicat embranchement. Ailleurs, le sculpteur est allé plus loin dans un investissement sensible et subtil de l'espace, où des éléments en bois, en plâtre, se rejoignent, tantôt avec la régularité des degrés d'un escalier, tantôt de manière plus contournée, jusque dans le jeu multiplié d'un miroir.

Contrairement aux expositions antérieures, il est très rare que la couleur intervienne. Il reste quand même, très fortement, dans le souvenir telle tache

jaune, de *Last Yesterday*, et elle a de suite appelé au rapprochement avec le petit pan de mur jaune, de Delft, de Vermeer, de Proust : pour sa précieuse matière, selon l'écrivain, pour la lumière ici de même, plus intensément que pour le blanc, qui semble venir de l'intérieur pour se dévoiler à l'extérieur.



Vue de l'exposition : *N'a de fin et Yielding Place*

C'est à Beuys que nous devons cette idée de ne pas considérer l'art dans sa chronologie, mais d'aller à rebours, de regarder les anciens à partir des modernes, de nos contemporains. Un peu par analogie, c'est à partir de l'art que la nature se révèle le mieux. Léonard de Vinci nous a appris

à regarder un mur. À travers une vitre encadrée dans son châssis de fenêtre, un pan de façade dans la rue de Saintonge prit d'un coup l'allure d'une pièce agrandie de Paul Wallach. Avec ses nuances, sa finesse. Une fois dehors, la magie s'évanouit. ●

KINO ALS BUCH

Der anachronistische Filmemacher

Marc Trappendrehér

Am 15. April 2015 kündigte die Cinémathèque der Stadt Luxemburg das Buch von Jean-Baptiste Thoret über den amerikanischen Filmemacher Michael Mann an. Erschienen ist das Buch schließlich im September 2021 – gut Ding will Weile haben

Es mag kurios erscheinen, dass die Würdigung Michael Manns als Filmautor im amerikanischen Raum erst verspätet eingesetzt hat. Hielt man ihn dort vorwiegend für einen dekorativen Genrefilmemacher, der sich auf Kriminalfilme spezialisiert hat, so verhielt es sich doch anders im west-europäischen Raum, wo hauptsächlich in Frankreich eine relativ frühe anerkennende Rezeption seiner Werke stattfand¹. Die Zahl der dort organisierten Filmgesprächen und -vorführungen ihm zu Ehren sind ebenfalls vielsagend.

Man kann in den existenzialistischen Themenfeldern, die Manns Filme explorieren, den Grund für die positivere Rezeption seiner Filme sehen, besonders in Frankreich, wo ihnen ein viel tieferer Sinn eingeräumt wurde. Der französische Filmwissenschaftler Jean-Baptiste Thoret hat bereits früh einen wegweisenden Beitrag zur akademischen Rezeption der Filme Michael Manns geleistet². Entscheidende Feststellung ist, dass Mann im Wesentlichen als anachronistischer Filmemacher gelten darf: Geboren 1943 in Chicago, gehört er zwar der Generation der so genannten *movie brats* an, wie Francis Ford Coppola, Martin Scorsese, Brian de Palma, Steven Spielberg oder George Lucas, jene Regisseure, die die *New Hollywood*-Bewegung Mitte der Siebzigerjahre maßgeblich prägten. Doch gelingt Mann aufgrund seiner Ausbildung an der Londoner Filmhochschule der Sprung zur Kinofilmproduktion nach anfänglichen Arbeiten für das Fernsehen erst 1981 mit *Thief* – ein Jahr nachdem der große Misserfolg von Michael Ciminos *Heaven's Gate* definitiv das Ende des *New Hollywood* markiert hat. Es ist bezeichnend, dass *Thief* ein Jahr später er-

scheint: Neonlichter, die sich auf den Regenpfützen schimmernd spiegeln, dazu die kalt-desolate Synthesizer-Musik von *Tangerine Dream* – in diesem Großstadt-Kriminalfilm



ist ein spürbar anderer Stilwille im Entstehen. Einer, der beispielsweise der Stadtkulisse New Yorks in Martin Scorseses *Taxi Driver* (1976) gänzlich fremd ist. Viele Elemente aus *Thief* greift Mann in seinen späteren Filmen wieder auf: *Manhunter* (1984), *The Last of the Mohicans* (1992), bis dato immer noch Manns größter Kassenerfolg, *Heat* (1995), der erstmals die Schauspielgrößen Al Pacino und Robert DeNiro in gemeinsamen Szenen auf der Leinwand zusammenbrachte, bis hin zu *Collateral* (2004), *Public Enemies* (2009) oder *Blackhat* (2015). Ohne Zweifel darf Mann seit den Anfängen seiner Karriere als Filmautor gelten, als ein Filmemacher, der konstante Themenfelder in seinen Werken etabliert und dazu eine audiovisuelle Handschrift ausgeprägt hat, die ihn unverwechselbar macht und so zu einer persönlichen *vision du monde* führt. Jean-Baptiste Thoret geht diesen Ansätzen nach: Woher stammt Manns Interesse für obsessionelle männliche Protagonisten, deren Charakter sich durch seine Professionalität auszeichnet? Was hat es mit Manns *trademark-shot* auf sich, der immer wieder Männer auf die Weiten eines Horizonts blicken lässt? Etwas unterbelichtet bleibt eine zeitgenössische Auseinandersetzung mit feministischen Positionen in Bezug auf ein ganz männerzentriertes Kino, das die Frau, den Gesetzmäßigkeiten des klassischen Hollywoodfilms folgend, als Randfigur dem Mann beistellt, hier jedoch mehr noch als Schablone für die Vervollständigung eines Männerbildes dient, das auf Einsamkeit und Professionalismus ausgerichtet ist.

Die Art des gewählten Zugangs, die Informationsdichte, die Präzision in der Analyse der einzelnen Filmbespre-

chungen, die immer wieder den biografischen Werdegang und das große Ganze – die *mirages du contemporain* – nicht aus den Augen verliert, machen aus diesem Buch eine Arbeit, die ihresgleichen sucht. Ohne die Wichtigkeit früherer Untersuchungen³ in irgendeiner Weise in Abrede stellen zu wollen, darf dieses neu erschienene Buch von Jean Baptiste Thoret zu den besten Studien zählen, die die Filmwissenschaft zu Michael Mann hervorgebracht hat. ●

¹ Vgl. dazu Sanders, Steven (2014): Existential Mann. In: ders.; Aeon J. Skoble; R. Barton Palmer (Hg.). *The Philosophy of Michael Mann*. The University Press of Kentucky

² Thoret, Jean-Baptiste (2000): *Michael Mann. The Aquarium Syndrome: On the Films of Michael Mann*. screeningthepast.com.(Zugriff: 27.9.2021)

³ Zu nennen sind hier unbedingt die Studien von Rybin, Steven (2007): *The Cinema of Michael Mann* (Genre Film Auteurs). Lanham: Lexington Books; Rayner, Jonathan (2013): *The Cinema of Michael Mann: Vice and Vindication* (Directors' Cuts). Columbia University Press oder noch Gaine, Vincent M. (2011): *Existentialism and Social Engagement in the Films of Michael Mann*. Palgrave Macmillan.

Jean-Baptiste Thoret (2021): *Michael Mann. Mirages du contemporain*. Flammarion

Saké tendance

France Clarinval

La majorité des sakés qui sont offerts en fin de repas dans les restaurants asiatiques ne sont pas vraiment des sakés. L'alcool brûlant servi dans un petit verre avec une photo d'une femme qui exhibe ses charmes dans le fond, c'est de l'eau de vie (de sorgho, dorge

ou de riz) ou shochu. La confusion (entretenue par ceux qui servent ce tord-boyaux) vient du fait que le mot « saké » est un terme générique, signifiant « alcool » en japonais. Le véritable saké, obtenu à partir de la fermentation du riz et titrant de dix à 18 degrés

d'alcool, est appelé *nihonshu* au Japon. Cette boisson ancestrale serait apparue au Japon vers le troisième siècle, avec le développement de la riziculture. À l'origine, la fabrication du saké était assez brute : les céréales et le riz cuits étaient mâchés avant de les

laisser fermenter, grâce aux enzymes contenues dans la salive. Un savoir-faire séculaire qui était d'abord réservé à la cour impériale où il était consommé lors des cérémonies funéraires. À partir du neuvième siècle, les moines ont obtenu le droit de brasser et la qualité du breuvage a augmenté : chaque monastère voulait fabriquer le meilleur pour attirer plus de monde lors des célébrations. La méthode de fabrication de l'époque décrit déjà un procédé où les sakés sont faits de « riz additionné de koji et d'eau ». Le koji, scientifiquement *aspergillus oryzae*, est un champignon microscopique unicellulaire. On le répand sur le riz. Il produit des spores qui sécrètent des enzymes qui briseront les grosses molécules d'amidon en plusieurs molécules de glucoses. C'est ce qui permet la saccharification, transformation des sucres en alcool sous l'action des levures.

Progressivement, à partir du douzième siècle, la méthode s'est modernisée, les brasseries utilisant désormais des cuves dans lesquelles l'eau et le riz sont mélangés. La quantité de saké pouvait augmenter et la boisson se populariser vers l'ensemble de la société nippone. Un autre grand tournant apparaît au seizième siècle avec le polissage du riz qui permet d'éliminer toutes les impuretés gênant le goût pour ne garder que le cœur, l'amidon du grain. Aujourd'hui encore, les sakés sont classés selon le degré de polissage, même si de trop haut taux de polissage risquent d'appauvrir le goût. Avec le polissage, la découverte de la pasteurisation – qui ne s'appelait pas ainsi, on est 300 ans avant Pasteur – et la fermentation en cuve, on arrive à la technique moderne de brassage moderne.

La qualité d'un saké dépend essentiellement de trois aspects : la qualité de l'eau de source (et ses composants chimiques qui font varier le goût du saké), la qualité du riz (plusieurs variétés spécifiques sont utilisées) et le savoir-faire du maître brasseur (tôji). Son expérience et ses décisions entrent en jeu à de nombreux moments : choix des levures, température de lavage, puis de cuisson, durée de fermentation, filtrage. Des caractéristiques qui rapprochent la fabrication du saké de celle de la bière plutôt que du vin: frugalité des ingrédients, importance de l'eau et compétences humaines.

Depuis quelques temps, les gourmets et les chefs occidentaux comprennent et apprécient les sakés et les associent volontiers avec des plats gastronomiques, parfois mieux que le vin. « Là où le vin échoue, le saké réussit », résume Olivier Chocq, maître d'hôtel au restaurant Ryôdô qui a profité du confinement pour passer un diplôme en sommellerie de saké. Les mets iodés, vinaigrés, les œufs ou certains fromages sont réputés difficiles à associer avec le vin. Le saké ne contenant ni tannin, ni fer, ni sulfite peut se marier avec des plats aux goûts marqués. « Le saké, comme le vin, ne doit pas outrepasser le plat, mais l'accompagner. Les bons sakés travaillent l'équilibre des saveurs et s'accrochent avec beaucoup de plats. » La versatilité du saké et les variétés de saveurs l'autorise à accompagner tout le repas, de l'apéritif au dessert. « Selon le plat avec lequel il est bu, on sert le saké à différentes températures, de cinq à 55 degrés, idéalement à la température du plat », détaille le spécialiste.

Et pour cette rentrée, alors qu'on pensait que les règles de l'art du saké étaient immuables, un Français est venu jouer les troubles fête en apportant une technique iconoclaste : l'assemblage. Fort de son expérience de quarante ans en Champagne (et notamment 28 ans comme chef de cave de Dom Pérignon), Richard Geoffroy a créé Iwa, le premier saké d'assemblage. Comme s'il travaillait avec des cépages, il mélange ici trois sortes de riz : Yamada Nishiki (soixante pour cent des sakés) qui apporte de la finesse, Omachi pour l'opulence et la texture et Gohyakumangoku qui scelle l'assemblage. Cinq levures différentes ont été sélectionnées pour apporter plus ou moins d'acidité, de verdure, de complexité et d'*umami*. Un travail de longue haleine, qui a commencé (avant la pandémie) avec l'acquisition de rizières, la construction d'une brasserie près d'une source et l'embauche d'un maître brasseur et de son équipe. L'aventure s'est poursuivie à distance, le travail de dégustation étant réalisé en visioconférence avec des échantillons qui lui ont été envoyés. Aujourd'hui, le résultat est à la hauteur avec un saké très raffiné, complexe et équilibré qui peut se marier avec de nombreux plats. Un saké caméléon. ●



Olivier Chocq est devenu un spécialiste du saké

Stil

L'INITIATIVE



Symposium

Depuis une petite année, le distributeur et importateur Wengler Châteaux et Domaines a créé la plateforme Symposium pour diversifier ses activités et valoriser

son catalogue de spiritueux. L'idée est de mettre en relation les personnalités de l'univers de la mixologie et de les aider dans leur formation. Barmen et barmaids, et plus largement les professionnels de l'horeca, sont régulièrement conviés à des événements, dégustations, concours pour partager leur savoir-faire, leurs techniques, leur inspiration et leurs créations. Le dernier en date, dimanche dernier a été l'occasion de mettre en avant les vodkas polonaises Belvedere. La marque s'est fait connaître des amateurs pour son côté naturel et traditionnel, travaillant dans une distillerie en service depuis 1910. Une nouvelle gamme (Belvedere Organic Infusions) voit le jour avec des vodka aromatisées produites à partir de seigle issu de l'agriculture biologique. Trois combinaisons de saveurs mêlant fruits et herbes – mûre et citronnelle, citron et basilic, poire et gingembre – qui permettent de se démarquer des goûts habituellement rencontrés dans l'univers des spiritueux. On les boit avec un tonic ou en cocktail, comme ce « Thyme for brunch »

(photo : fc) où la Belvedere poire et gingembre est mélangée avec du jus de carotte blanche, du jus de poire et du sirop de thym. fc

L'ENDROIT

Wild Stuff

Une enseigne néon qui flashe, des meubles anciens de caractère, mais surtout, une sélection de produits inédits et un concept solidaire : voilà comment résumer en quelques mots le nouveau magasin Wild Stuff du centre-

ville. Installé en lieu et place de la boulangerie, à l'entrée du magasin Alima, ce corner gourmand dont la communication colorée égale les réseaux sociaux depuis son ouverture, s'est donné pour défi de sortir des sentiers battus. « On essaie de dénicher des producteurs qu'on ne trouve pas partout, qui font de bonnes choses un peu inhabituelles et qu'on vend en quantité limitée », explique Michèle Vallenthini, à l'origine du projet (photo : sj). Si le fond du magasin est tapissé de bonnes bouteilles, ce sont les chocolats néerlandais Friandries de la vitrine qui attirent



en premier le regard. Très colorés, avec leurs alliances de saveurs improbables (qui fonctionnent !) et leurs formes pour le moins originales, ils font leur petit effet. Juste à côté, des *babkas* et des *sticky buns* alléchants se vendent à vitesse grand V, à l'instar de la petite star du magasin, les pâtés au riesling Gusty, réalisés avec du vin Aby Duhr. « Ces produits sont issus de projets collaboratifs que nous avons mis en place avec les Ateliers Kräizbiere, Yolande Coop ou encore Co-labor. Nous voulons les faire travailler et mettre en valeur leurs réalisations, entièrement faites à la main », poursuit Michèle Vallenthini. Des nouveautés viendront régulièrement enrichir cette boutique qui avec son concept bien pensé et son côté déjanté, apporte un vent frais au shopping en ville. À suivre sur les réseaux ! sj

LA GOURMANDISE

Gâteaux de voyage

Après presque deux années où les voyages ont été plus que restreints, choisir le thème du gâteau de voyage pour la rentrée des Sucrés du Lux avait quelque chose de piquant. Fondé en 2016, le groupe rassemble une quinzaine de pâtisseries locales. Certains œuvrent pour des traiteries comme Yves Jehanne, président et fondateur de l'association qui est responsable de la pâtisserie chez Steffen ou Jonathan Szymkowiak, son homologue chez Kaempff Kohler. D'autres exercent dans des restaurants comme Paul Bungert (Sofitel Grand Ducal, nouvellement vice-président) ou les nouveaux membres Alexandra Pancher



(Gudde Kascht), Jean-Baptiste Gely (Le Clairefontaine) et Thomas Studer (Ma Langue Sourit). D'autres encore sont accros au chocolat (Alexandra Kahn de Genaveh et Lola Valerius dont la chocolaterie porte le nom) ou travaillent une pâtisserie biologique ou végane (Julie Jager chez Bakhaus). Tous se sont lancés le défi de réaliser des gâteaux de voyage. Comme son nom l'indique, c'est une pâtisserie qui peut être conservée plusieurs jours à l'air ambiant. Madeleines fruitées et nantais au rhum (photo : Yves Jehanne), finger cake au caramel, cake au citron, pain d'épice, financier au Guanaja, Bamkuch, Bengal à la mangue... Ça y est, vous avez faim ? fc

